

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 12 du 10 février 2023

TEXTE RÉGLEMENTAIRE TEMPORAIRE

Texte 5

CIRCULAIRE N° 504372/ARM/RH-AT/BCHANC

relative aux circuits de notation et de fusionnement du personnel militaire d'active et de réserve de l'armée de terre pour le cycle « 2022 - 2023 ».

Du 14 décembre 2022

CIRCULAIRE N° 504372/ARM/RH-AT/BCHANC relative aux circuits de notation et de fusionnement du personnel militaire d'active et de réserve de l'armée de terre pour le cycle « 2022 - 2023 ».

Du 14 décembre 2022

NOR A R M T 2 2 0 2 9 4 6 C

Référence(s) :

- [Arrêté du 29 août 2005 relatif à la notation des militaires en cas de détachement ou de mutation.](#)
- [Instruction N° 11004/DEF/RH-AT/EP/PRH/LEG du 21 juillet 2016 relative aux principes d'organisation des circuits de notation et de fusionnement du personnel militaire de l'armée de terre.](#)

Pièce(s) jointe(s) :

Une annexe.

Texte(s) abrogé(s) :

- [Circulaire N° 504372/ARM/RH-AT/EP/PRH/LEG du 08 février 2022 relative aux circuits de notation et de fusionnement du personnel militaire d'active et de réserve de l'armée de terre pour le cycle « 2021 - 2022 ».](#)

Référence de publication :

SOMMAIRE.

Préambule.

1. LES NIVEAUX HIÉRARCHIQUES.

- 1.1. Niveau initial.
- 1.2. Niveau hiérarchique intermédiaire.
- 1.3. Niveau hiérarchique final.

2. NOTATION.

3. PRÉ-FUSIONNEMENT ET FUSIONNEMENT.

- 3.1. Niveau de pré-fusionnement.
- 3.2. Niveau de fusionnement.

4. DISPOSITIONS PARTICULIÈRES.

- 4.1. Cas des officiers en temps de commandement d'officier supérieur.
- 4.2. Légion étrangère.
- 4.3. Sous-officiers du domaine de spécialité « santé ».
- 4.4. Militaires appartenant au corps des chefs de musique et au corps des sous-chefs de musique.
- 4.5. Commissaires des armées, personnel terre du service d'infrastructure de la défense et du service de l'énergie opérationnelle.
- 4.6. Membres permanents du conseil supérieur de la fonction militaire.
- 4.7. Présidents de catégorie « militaire du rang ».
- 4.8. Réservistes.

5. PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTES TÊTES DE CHAÎNE.

- 5.1. Circuits dans les chaînes interarmées.
- 5.2. Circuits dans les chaînes armées de terre.
- 5.3. Codes et niveaux d'accréditation.

6. TEXTE ABROGÉ.

7. PUBLICATION.

ANNEXE : TABLEAUX RELATIFS AUX CIRCUITS.

Préambule.

La présente circulaire a pour objet de déterminer les conditions de mise en œuvre des circuits de notation et de fusionnement du personnel militaire d'active et de réserve de l'armée de terre. Dans un souci de compréhension, la dénomination chef de corps (CDC) apparaît dans la circulaire. Elle correspond en droit au terme de commandant de la formation administrative.

La notation et le fusionnement des différentes catégories de militaires s'effectuent, sauf exceptions prévues par la présente circulaire, conformément aux dispositions de l'[instruction N° 11004/DEF/RH-AT/EP/PRH/LEG du 21 juillet 2016 relative aux principes d'organisation des circuits de notation et de fusionnement du](#)

1. LES NIVEAUX HIÉRARCHIQUES.

1.1. Niveau initial (premier notateur).

Les prérogatives de ce niveau sont exercées par le commandant de la formation administrative (chef de corps ou autorité de niveau équivalent).

1.2. Niveau hiérarchique intermédiaire.

Les prérogatives de ce niveau sont exercées par l'autorité de proximité immédiatement supérieure dont dépend le niveau initial. Il prend le titre d'autorité immédiatement supérieure (AIS).

1.3. Niveau hiérarchique final.

Dans les chaînes interarmées, ce niveau est attribué à la tête de chaîne fonctionnelle (TDC). Il s'agit des titulaires de grands commandements, directeurs fonctionnels, autorités des organismes de l'administration centrale. Le cas échéant, la direction de ressources humaines de l'armée de terre (DRHAT) peut décider de répartir certaines des attributions normalement dévolues à la TDC au sein de la chaîne fonctionnelle. La TDC est alors dénommée tête de chaîne n° 1 [TDC 1, et tout ou partie des AIS qui lui sont subordonnées, alors dénommées tête de chaîne n° 2 (TDC 2)].

Dans les chaînes armée de terre, ce niveau est attribué à une tête de chaîne (TDC) ou à une tête de chaîne-commandement (TDC-commandement), correspondant respectivement aux grands subordonnés du chef d'état-major de l'armée de terre (CEMAT) et aux commandements de niveau divisionnaire.

2. NOTATION.

La notation de l'ensemble des militaires de l'armée de terre s'effectue à deux niveaux. Dans ce cadre, un officier est généralement noté :

- en premier ressort par l'autorité accréditée par la présente circulaire ;
- en second ressort par l'autorité immédiatement supérieure à l'autorité notant en premier ressort.

Les officiers effectuant un temps de commandement, un temps de responsabilité, un temps de responsabilité valorisé de niveau 1 ou accrédités en qualité de premier notateur des officiers font l'objet de circuits spécifiques et sont en règle générale notés :

- dans les chaînes interarmées, en premier ressort par l'AIS dont ils relèvent et en second ressort par leur tête de chaîne fonctionnelle ;
- dans les chaînes armée de terre, en premier ressort par l'AIS dont ils relèvent et en second ressort par leur TDC-commandement.

L'application de ces règles peut faire l'objet de dérogations après accord de la DRHAT.

Un officier subalterne ne peut pas être accrédité comme premier notateur des officiers. Le cas échéant, ces attributions sont intégralement transférées à l'AIS.

Le délégué au patrimoine de l'armée de terre (DELPAT) établira un feuillet de notation intermédiaire officier (FNIO) pour tous les conservateurs de musée de l'armée de terre.

3. PRÉ-FUSIONNEMENT ET FUSIONNEMENT.

Le pré-fusionnement consiste à attribuer, par grade, les mentions de proposition pour les travaux d'avancement.

Le fusionnement consiste à attribuer, à l'intérieur de chaque corps statutaire, par grade (et par créneau pour le corps des officiers des armes), les mentions de propositions définitives pour les travaux d'avancement. L'autorité qui intervient en dernier ressort pour une catégorie de grade prend le titre de fusionneur.

3.1. Niveau de pré-fusionnement.

Dans les chaînes interarmées :

- le chef de corps ou l'autorité de niveau équivalent prend le titre de pré-fusionneur pour les officiers du grade de sous-lieutenant à commandant ;
- au niveau hiérarchique intermédiaire, l'AIS est pré-fusionneur des colonels. Les AIS qui n'exercent pas d'attributions de fusionnement pour les lieutenants-colonels, prennent le titre de pré-fusionneur pour cette catégorie de personnel.

Dans les chaînes armée de terre :

- le chef de corps ou l'autorité de niveau équivalent prend le titre de pré-fusionneur pour les officiers du grade de sous-lieutenant à capitaine ;
- l'AIS prend le titre de pré-fusionneur pour les officiers du grade de commandant et de lieutenant-colonel ;
- la TDC-commandement prend le titre de pré-fusionneur des officiers du grade de colonel, des officiers supérieurs effectuant un temps de commandement, un temps de responsabilité, un temps de responsabilité valorisé de niveau 1 ou accrédités en qualité de premier notateur des officiers.

3.2. Niveau de fusionnement.

Pour les sous-officiers, à l'échelon de l'AIS.

Dans les chaînes interarmées :

- pour les sous-lieutenants, lieutenants, capitaines et commandants, à l'échelon de l'AIS ;
- pour les lieutenants-colonels et colonels, à l'échelon de la TDC.

Les attributions normalement dévolues à la TDC (dénommé alors TDC1) peuvent être partiellement attribuées à une AIS qui lui est subordonnée (TDC 2), le niveau

de fusionnement des lieutenants-colonels se situe alors à l'échelon de la TDC 2.

Les officiers supérieurs effectuant un temps de commandement, un temps de responsabilité, un temps de responsabilité valorisé de niveau 1 ou accrédités en qualité de premier notateur des officiers sont toujours fusionnés par leur TDC.

Dans les chaînes armée de terre :

- pour les sous-lieutenants, lieutenants et capitaines, à l'échelon de l'AIS ;
- pour les commandants et les lieutenants-colonels, à l'échelon de la TDC commandement ;
- pour les colonels, les officiers supérieurs effectuant un temps de commandement, un temps de responsabilité, un temps de responsabilité valorisé de niveau 1 ou accrédités en qualité de premier notateur des officiers, à l'échelon de la TDC.

4. DISPOSITIONS PARTICULIÈRES.

Lorsque la situation d'un militaire au regard de sa notation ou de son fusionnement n'est pas déterminée par la présente circulaire, une demande devra être adressée à la direction des ressources humaines de l'armée de terre afin de déterminer sa chaîne de notation et de fusionnement.

4.1. Cas des officiers en temps de commandement d'officier supérieur.

Les officiers effectuant un TCOS ne sont pas premiers notateurs des officiers et ne font pas l'objet de dispositions particulières en matière de notation et de fusionnement. Ils peuvent toutefois être autorisés par la présente circulaire à rédiger un feuillet de notation intermédiaire.

4.2. Légion étrangère.

Le commandement de la légion étrangère effectue le fusionnement de l'ensemble des travaux d'avancement concernant tous les officiers et sous-officiers servant à titre étranger. Il agit en tant que dernier notateur des officiers servant à titre étranger quelle que soit leur formation d'appartenance.

4.3. Sous-officiers du domaine de spécialité « santé ».

Les sous-officiers de l'armée de terre relevant du domaine de spécialité « santé » sont notés au sein de leur organisme de rattachement et fusionnés par le directeur central adjoint du service de santé des armées.

4.4. Militaires appartenant au corps des chefs de musique et au corps des sous-chefs de musique.

Ces militaires font l'objet d'un circuit spécifique décrit par le chef d'état-major des armées [note n° D-11-010158/DEF/EMA/RH/1 du 29 décembre 2011 relative au circuit de notation d'avancement des musiciens servant au sein des formations musicales (n.i. BO)].

4.5. Commissaires des armées, personnel terre du service d'infrastructure de la défense et du service de l'énergie opérationnelle.

Les circuits de notation et de fusionnement des commissaires des armées ne sont pas décrits par la présente circulaire mais font l'objet de dispositions spécifiques du service du commissariat des armées. Le personnel terre affecté au sein de la chaîne SID est fusionné par le secrétariat général pour l'administration (SGA). Les circuits de notation et fusionnement des ingénieurs militaires d'infrastructure de la défense (IMID) sont décrits par la direction centrale du service d'infrastructure de la défense (DCSID). Le personnel terre affecté au sein de la chaîne SEO est fusionné par le major général de l'armée de terre (EMAT-MGAT). Les circuits de notation et fusionnement du personnel SEO sont décrits par la direction du SEO.

4.6. Membres permanents du conseil supérieur de la fonction militaire.

Le circuit de notation et de fusionnement s'appliquant aux membres permanents du conseil supérieur de la fonction militaire est défini ainsi :

Le secrétaire général du CSFM (conformément à l'article R. 4135-3 du code de la défense) constitue le premier degré de notation pour toutes les catégories de personnel et l'échelon de pré-fusionnement des officiers et des sous-officiers. Le général DRHAT constitue le second degré de notation pour toutes les catégories de personnel et l'échelon de fusionnement des officiers et des sous-officiers.

4.7. Présidents de catégorie « militaire du rang ».

Les présidents de catégorie « militaire du rang » non membres du CSFM sont notés selon les circuits définis pour les sous-officiers. En effet, afin de répondre à un souhait tant du commandement que des intéressés d'une prise en compte optimale des compétences de ce personnel, ils seront notés (sauf dérogation expresse du DRHAT) au premier degré par leur commandant d'unité ou équivalent et au second degré par le commandant de leur formation administrative ou équivalent. Les circuits d'avancement demeurent inchangés.

4.8. Réservistes.

Les militaires réservistes sont notés par un notateur unique conformément aux tableaux afférents.

Conformément à l'article R. 4135-5 du code de la défense, « le réserviste opérationnel est obligatoirement noté dès lors qu'il a accompli quarante jours de présence effective durant la période de notation précédente. Par dérogation au caractère annuel de la notation, cette période peut s'étendre sur plusieurs années. Le réserviste est alors noté au titre de l'année au cours de laquelle il a atteint quarante jours d'activité depuis sa notation précédente. L'intéressé peut être noté avant l'accomplissement de quarante jours de présence effective lorsque l'autorité militaire dispose d'éléments d'appréciation suffisants. »

L'armée de terre fixe, par souci d'équité, à 20 jours le seuil de déclenchement de la notation obligatoire.

Notation intermédiaire.

Pour tout réserviste, un FNIO est établi pour toute activité atteignant 5 jours. Le FNIO est communiqué au noté par son auteur, dans les mêmes conditions que le bulletin de notation. Si la durée de l'activité précitée est inférieure à 5 jours, le notateur unique (NU) peut demander à l'autorité d'emploi des éléments d'appréciation sur cette activité. Ces éléments seront portés à la connaissance du réserviste dans le cadre de l'établissement de sa notation obligatoire.

5. PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTES TÊTES DE CHAÎNE.

Chaque tête de chaîne fait l'objet d'une présentation identique articulée autour de trois parties :

- la première partie décrit les circuits de notation et de fusionnement ;
- la deuxième identifie les autorités accréditées ;
- la troisième partie précise la signification des différentes abréviations utilisées dans les tableaux relatifs aux circuits.

5.1. Circuits dans les chaînes interarmées.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NL (1).	NUR (2).	N1 (3).	N2 (4).	P-FUS (5).	FUS (6).
TC/TR/PN (7).	/	/	AIS (8).	TDC (9).	AIS.	TDC.
Cas particulier (10).			/	/	/	/
COL (11).		CFA ou équivalent.	TC ou PN (13).	AIS.	AIS.	TDC.
LCL (12).					AIS ou TC ou PN.	TDC ou AIS TDC2 (14).
SLT/LTN/CNE/CDT (15).					TC ou PN.	AIS.
S-OFF (16).						
						TC ou PN.

(1) Notateur intermédiaire. (2) Notateur unique réserve. (3) Notateur au premier degré. (4) Notateur au second degré. (5) Pré-fusionneur. (6) Fusionneur. (7) Officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de niveau 1/officier premier notateur des officiers. (8) Autorité immédiatement supérieure. (9) Tête de chaîne fonctionnelle. (10) Permet d'identifier les officiers et sous-officiers dont le circuit est spécifique au sein d'une formation. Il s'agit généralement de l'environnement proche des commandeurs ou de militaires dont l'emploi conduit à l'établissement d'une notation intermédiaire. (11) Colonel. (12) Lieutenant-colonel. (13) Officier en temps de commandement ou officier désigné comme premier notateur. (14) Autorité immédiatement supérieure accréditée tête de chaîne numéro 2. (15) Sous-lieutenant/lieutenant/capitaine/commandant. (16) Sous-officier. (17) Chef de section ou autorité de niveau équivalent.
--

5.2. Circuits dans les chaînes armée de terre.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI (1).	NUR (2).	N1 (3).	N2 (4).	P-FUS (5).	FUS (6).
COL/TC/TR/PN (7).	/	COMMAT AC.	AIS (8).	TDC-commandement (9).	TDC - commandement.	TDC (10).
Cas particulier.			/	/	/	/
CDT/LCL (11).			TC ou PN (13).	AIS.	AIS.	TDC - commandement.
SLT/LTN/CNE (12).						
S-OFF (14).			CDS ou équivalent (15).	TC ou PN.		
					TC ou PN.	AIS.

(1) Notateur intermédiaire.
(2) Notateur unique réserve.
(3) Notateur au premier degré.
(4) Notateur au second degré.
(5) Pré-fusionneur.
(6) Fusionneur.
(7) Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de niveau 1/officier premier notateur des officiers.
(8) Autorité immédiatement supérieure.
(9) Tête de chaîne-commandement.
(10) Tête de chaîne.
(11) Commandant/lieutenant-colonel.
(12) Sous-lieutenant/lieutenant/capitaine.
(13) Officier en temps de commandant ou officier désigné comme premier notateur.
(14) Sous-officier.
(15) Chef de section ou autorité de niveau équivalent.

5.3. Codes et niveaux d'accréditation.

AUTORITÉ LIBELLÉ COURT.	AUTORITÉ LIBELLÉ LONG.	ACCREDITATION.	CODE AUTORITÉ.
Abréviation retenue pour l'autorité concernée.	Dénomination officielle de l'autorité concernée.	Rang d'accréditation : TDC/TDC- commandement/AIS TDC 2/AIS ou NC 1 pour les notateurs d'officiers au premier degré.	Code attribué correspondant au rang d'accréditation.

Ce tableau permet d'identifier les notateurs et fusionneurs de chaque chaîne. Afin d'en faciliter la lecture, l'autorité accréditée en qualité de TDC est mentionnée en premier. Pour les chaînes armée de terre apparaissent ensuite les TDC-commandement. Puis, sous chaque AIS sont mentionnés tous les premiers notateurs qui lui sont subordonnés avec le code NC 1 correspondant.

Si une autorité est désignée de façon générique, cela n'a pas d'incidence sur la valeur de son accréditation (exemple : « chef de bureau ou équivalent »).

Cette partie fera l'objet d'une mise en ligne sur le réseau chancellerie.

6. TEXTE ABROGÉ.

La circulaire N° 504372/ARM/RH-AT/EP/PRH/LEG du 8 février 2022 relative aux circuits de notation et de fusionnement du personnel militaire d'active et de réserve de l'armée de terre pour le cycle « 2021 - 2022 » est abrogée.

7. PUBLICATION.

Cette présente circulaire est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre des armées et par délégation :

*Le général de division,
adjoint au directeur des ressources humaines de l'armée de terre,
chef du pôle « pilotage de la performance et de la transformation »,*

Rémi SEIGLE.

ANNEXE

ANNEXE . TABLEAUX RELATIFS AUX CIRCUITS.

1. CABINET DU MINISTRE DES ARMÉES.

1.1. Cabinet du ministre des armées.

1.1.1. Cabinet militaire du ministre des armées.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	CABMIN.	CABMIN TDC.	CABMIN.	CABMIN TDC.
Cas particulier : chefs de cellules militaires.						
Chancelier CABMIN.	SDC.			CABMIN AIS.		CABMIN AIS.
SLT/LTN/CNE/CDT.	/					

1.1.1.1. Cellules militaires.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
Cas particulier : adjoint CM12/CM13.	/	/	Conseiller militaire terre.	CABMIN AIS.	CABMIN.	CABMIN TDC.
Adj CM13 RH-SNU.	DIR CAB SECJSNU.	/	CHEF DE CELLULE.			
LCL.		CHEF DE CELLULE.				
SLT/LTN/CNE/CDT.						CABMIN AIS.
S-OFF.			Conseiller militaire terre.	Conseiller militaire terre.		

1.1.2. Bureau réservé.

OSSI.						
-------	--	--	--	--	--	--

1.1.4.1. Bureau de protection du secret.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
S-OFF.	/	/	OS, chef du BPS.	Conseiller militaire terre.	Conseiller militaire terre.	CABMIN AIS.

1.1.5. Sous-direction des cabinets.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	/	SDC.	CABMIN AIS.	CABMIN.	CABMIN TDC.
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.					SDC.	CABMIN AIS.
S-OFF.						
S-OFF du service achats finances.	/		Chef SAF.			

1.2. Organismes rattachés au cabinet du ministre des armées.

1.2.1. État-major particulier du président de la République.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	CEMP PR NC1.	CEMP PR AIS.	CEMP PR AIS.	CABMIN TDC.

COL.						
LCL.			ADJ CEMP PR.			
SLT/LTN/CNE/CDT.					ADJ CEMP PR.	CEMP PR AIS.
S-OFF.				ADJ CEMP PR.		

1.2.2. Cabinet militaire de la première ministre.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	ADJ terre CABPM.	ADJ terre CABPM.	Chef CABPM.	Chef CABPM.	CABMIN TDC.
COL.						
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.					ADJ terre CABPM.	Chef CABPM.
S-OFF.				ADJ terre CABPM.		

1.2.3. Coordonnateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	Préfet CNRLT.	CABMIN TDC.	CABMIN.	CABMIN TDC.
COL.				CABMIN AIS.		
LCL.			Conseiller CNRLT.	Conseiller CNRLT.		

SLT/LTN/CNE/CDT.					Conseiller CNRLT.	CABMIN AIS.
S-OFF.			SGA Chef du BDC.			

1.2.4. Direction de la protection des installations, moyens et activités de la défense.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DPID.	DPID.	DPID.	CABMIN.	CABMIN TDC.
COL.						
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.					DPID.	CABMIN AIS.

1.2.5. Contrôle général des armées.

1.2.5.1. Groupe de contrôle du personnel, de la réglementation et du budget.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	/	PRB.	ADJ CGA.	CABMIN.	CABMIN TDC.
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.					CGA.	CABMIN AIS.
S-OFF.						

1.2.5.2. Groupe de contrôle des forces, du soutien et des systèmes d'information.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.		AVANCEMENT.	

1.2.5.5. Bureau des ressources humaines

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NL.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	/	CHEF BRH.	ADJ CGA.	CABMIN.	CABMIN TDC.
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.					CGA.	CABMIN AIS.
S-OFF.						

1.2.5.6. Adjoint au chef du contrôle général des armées.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	N1.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	/	ADJ CGA.	CGA.	CABMIN.	CABMIN TDC.
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.					CGA.	CABMIN AIS.
S-OFF.						

1.2.5.7. Mission ministérielle d'audit interne.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	/	MMAI.	CGA.	CABMIN.	CABMIN TDC.
LCL.						

SLT/LTN/CNE/CDT.					CGA.	CABMIN AIS.
S-OFF.						

1.2.6. Inspection des armements nucléaires.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	/	CEM / IAN.	IAN.	CABMIN.	CABMIN TDC.
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.					IAN.	CABMIN AIS.
S-OFF.						

1.2.7. Bureau des officiers généraux.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	BOG.	BOG.	BOG.	CABMIN.	CABMIN TDC.
SLT/LTN/CNE/CDT.					BOG.	CABMIN AIS.
S-OFF.			CDS.			
COL MIRVOG.			MIRVOG.		CABMIN.	CABMIN TDC.
SLT/LTN/CNE/CDT MIRVOG.					BOG.	CABMIN AIS.

1.2.8. Grande chancellerie de l'ordre de la Libération.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	SG CHANC OL.	SG CHANC OL.	SG CHANC OL.	CABMIN.	CABMIN TDC.
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.					SG CHANC OL.	CABMIN AIS.
S-OFF.						

1.2.9. Grande chancellerie de la Légion d'honneur.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	/	CHANC LH.	CHANC LH.	CABMIN.	CABMIN TDC.
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.					CHANC LH.	CABMIN AIS.
S-OFF.						

1.2.10. Cabinet du gouverneur des Invalides.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	/	GOUV INV.	GOUV INV.	CABMIN.	CABMIN TDC.
LCL.						

Cas particulier : Chef de cabinet (CDT).					GOUV INV.	CABMIN AIS.
SLT/LTN/CNE/ CDT.			CAB GOUV INV.			
S-OFF.				CAB GOUV INV.	CAB GOUV INV.	

1.2.11. Haut-commissariat de la République - en Polynésie française.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	DIR PROTEC	DIR PROTEC	DIRCAB HCR PF.	CABMIN.	CABMIN TDC.
LCL.		CIVILE HCR PF.	CIVILE HCR PF.			
SLT/LTN/CNE/CDT.					DIRCAB HCR PF.	CABMIN AIS.
S-OFF.						

1.2.12. Terres australes et antarctiques françaises.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
S-OFF.	/	/	TAAF.	TAAF.	TAAF.	CABMIN AIS.

1.2.13. Direction générale du numérique et des systèmes d'information et de communication.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	

TC/TR/PN.	/	/	DGNUM.	DGNUM.	CABMIN.	CABMIN TDC.
Cas particulier : - Sous-directeur de la gouvernance du numérique.						
COL.		DGNUM ADJ.	DGNUM ADJ.			
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.						DGNUM.

1.2.14. Secrétariat général du conseil supérieur de la fonction militaire.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	SG CSFM.	SG CSFM.	SG CSFM.	CABMIN.	CABMIN TDC.
SLT/LTN/CNE/CDT.			ADJ SG CSFM.		SG CSFM.	CABMIN AIS.
S-OFF.						

1.2.15. Secrétariat général du conseil supérieur de la réserve militaire.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	SG CSRM.	SG CSRM.	SG CSRM.	CABMIN.	CABMIN TDC.
LCL.			ADJ SG CSRM.			
SLT/LTN/CNE/CDT.					SG CSRM.	CABMIN AIS.
S-OFF.			CDB.			

1.2.16. Haut comité d'évaluation de la condition militaire.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
SLT/LTN/CNE/CDT.	/	HCECM.	HCECM.	HCECM.	HCECM.	CABMIN AIS.
S-OFF.						

1.2.17. Commission des recours des militaires/Commission de recours de l'invalidité.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	Président de la CRM/CRI.	RAPPORT. GAL.	Président de la CRM/CRI.	CABMIN.	CABMIN TDC.
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.					Président de la CRM/CRI.	CABMIN AIS.
S-OFF.			SECR GAL.			

1.2.18. Conseil supérieur de la formation et de la recherche stratégiques.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	/	CSFRS.	CSFRS.	CABMIN.	CABMIN TDC.
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.					CSFRS.	CABMIN AIS.
S-OFF.						

1.2.19. Direction générale des relations internationales et de la stratégie.

1.2.19.1. Direction générale des relations internationales et de la stratégie - Attachés de défense.

1.2.19.2. Direction générale des relations internationales et de la stratégie - poste permanent étranger.

TC/TR/PN.	/	/	DIR DSPC- CDS SEAM- CDS SASI - CDS SPRI.	DGRIS.	DGRIS.	CABMIN TDC.
COL OE/OLIA.		DIR DSPC- CDS SEAM- CDS SASI - CDS SPRI.				
COL.		AD.	AD.			
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.					AD.	DGRIS.
S-OFF.				DIR DSPC- CDS SEAM- CDS SASI - CDS SPRI.	DIR DSPC- CDS SEAM- CDS SASI - CDS SPRI.	

1.2.19.3. Direction générale des relations internationales et de la stratégie - poste permanent étranger de l'Organisation des Nations Unies.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	DIR DSPC- CDS SEAM- CDS SASI - CDS SPRI.	DGRIS.	DGRIS.	CABMIN TDC.
COL.		CHEF RMD ONU.	CHEF RMD ONU.			
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.					CHEF RMD ONU.	DGRIS.

S-OFF.			ADJOINT CHEF RMD ONU.	CHEF RMD ONU.		
--------	--	--	--------------------------------	---------------------	--	--

1.2.19.4. Direction générale des relations internationales et de la stratégie - poste permanent étranger de l'Union européenne.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	DIR DSPC- CDS SEAM- CDS SASI - CDS SPRI.	DGRIS.	DGRIS.	CABMIN TDC.
COL.		CHEF RMD UE.	CHEF RMD UE.			
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.					CHEF RMD UE.	DGRIS.
S-OFF.			ADJOINT CHEF RMD UE.	CHEF RMD UE.		

1.2.19.5. Direction générale des relations internationales et de la stratégie - poste permanent étranger organisation du traité de l'Atlantique nord.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	DIR DSPC- CDS SEAM- CDS SASI - CDS SPRI.	DGRIS.	DGRIS.	CABMIN TDC.
COL.		CHEF RMD OTAN.	CHEF RMD OTAN.			

LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.					CHEF RMD OTAN.	DGRIS.
S-OFF.			ADJOINT CHEF RMD OTAN.	CHEF RMD OTAN.		

1.2.19.6. Institut de recherche stratégique de l'école militaire.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	IRSEM.	DGRIS.	DGRIS.	CABMIN TDC.
COL.		IRSEM.				
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.						
S-OFF.			CHEF DE BUREAU.	IRSEM.	IRSEM.	DGRIS.

1.2.20. Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	Dir AIST/ Dir PSE/ Dir OSIIC/ Dir ANSSI/ Chef SAG.	SGDSN ADJ.	SGDSN.	SGDSN ADJ.	CABMIN TDC.
Cas particulier : les conseillers et les sous- directeurs.						
COL.			Dir AIST/ Dir PSE/ Dir OSIIC/ Dir ANSSI/ Chef SAG.	SGDSN ADJ.		

LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.					Chef SAG.	SGDSN ADJ.
S-OFF.			Directeurs ou chef de service.	Chef SAG.		

1.2.20.1. Groupement interministériel de contrôle.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	Dir GIC.	Dir GIC.	SGDSN ADJ.	SGDSN ADJ.	CABMIN TDC.
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.					Chef SAG.	SGDSN ADJ.
S-OFF.				Chef SAG.		

1.2.21. Inspection générale des armées - terre.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	IGAT NC1.	IGAT.	IGAT NC1.	CABMIN TDC.
COL.		CEM IGAT.	CEM IGAT.			
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.				CEM IGAT.	IGAT.	
S-OFF.						

1.2.21.1. Bureau enquêtes accidents défense - transport terrestre.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	IGAT NC1.	IGAT.	IGAT NC1.	CABMIN TDC.
COL.		BEAD-TT.	BEAD-TT.			
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.					BEAD-TT.	IGAT.
S-OFF.						

1.2.22. État-major de défense.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC.	/	/	DIRGENADJ EM défense.	DIRGENADJ EM défense.	DIRGENADJ EM défense.	CABMIN TDC.
TR/PN.		NC1 EM défense.	NC1 EM défense.			
COL.						
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.				NC1 EM défense.	NC1 EM défense.	DIRGENADJ EM défense.
S-OFF.						

1.2.23. Direction du renseignement et de la sécurité de la défense.

1.2.23.1. Direction.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
Chef de cabinet (CDT).	/	/	DRSD.	DRSD.	DRSD.	DRSD.
Assistant militaire du directeur.						
S-OFF.		/	Chef de CAB.	ADJ DRSD.	ADJ DRSD.	

1.2.23.2. Adjoint au directeur.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	DRSD.	DRSD.	DRSD.	CABMIN TDC.
COL.		ADJ DRSD.	ADJ DRSD.			
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.						ADJ DRSD.

1.2.23.3. Etat-major (état-major, centre de commandement et de veille opérationnelle, bureau de management de l'information).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	CEM.	DRSD.	DRSD.	DRSD.	CABMIN TDC.
COL.			CEM.			

LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.						
S-OFF.			Chef de centre.	CEM.		

1.2.23.4. Sous-direction de la contre ing rence.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	DRSD.	DRSD.	DRSD.	CABMIN TDC.
COL.		SDCI.	SDCI.			
LCL.			SDCI.			
SLT/LTN/CNE/CDT.				SDCI.		
S-OFF.					Chef de division.	SDCI.

1.2.23.5. Sous-direction des centres nationaux d'expertises.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	DRSD.	DRSD.	DRSD.	CABMIN TDC.
COL.		SDCNE.	SDCNE.			
LCL.			SDCNE.			
SLT/LTN/CNE/CDT.				SDCNE.		
S-OFF.					Chef de centre.	SDCNE.

1.2.23.6. Sous-direction de la stratégie et des ressources.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	DRSD.	DRSD.	DRSD.	CABMIN TDC.
COL.		SDSR.	CEM			
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.				SDSR.	DRSD.	
S-OFF.						Chef de division.

1.2.23.7. Sous-direction technique.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	DRSD.	DRSD.	DRSD.	CABMIN TDC.
COL.		SD TECHNIQUE.	SD TECHNIQUE.			
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.						
S-OFF.				Chef de centre.	SD TECHNIQUE.	

1.2.23.8. Direction de la sécurité économique en zone de défense et de sécurité de Paris.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

TC/TR/PN.	/	/	DRSD.	DRSD.	DRSD.	CABMIN TDC.
COL.		DSEZP.	DSEZP.			
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.					DSEZP.	DRSD.
S-OFF.				DSEZP.		

1.2.23.9. Direction zonale du renseignement et de sécurité de la défense de Paris, Nord et Est, Sud, Sud-Est, Sud-Ouest, Ouest.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	DRSD.	DRSD.	DRSD.	CABMIN TDC.
COL.		DIRZON.	DIRZON.			
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.					DIRZON.	DRSD.
S-OFF.				DIRZON - CDP.		

1.2.23.10. Direction zonale du renseignement et de sécurité de la défense hors métropole Poste du renseignement et de la sécurité de la défense auprès des forces françaises à l'étranger - Poste du renseignement et de la sécurité de la défense dans les zones de défense et de sécurité d'outre-mer.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	DRSD.	DRSD.	DRSD.	CABMIN TDC.
COL.		DIRZON.	DIRZON.			

LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.					DIRZON.	DRSD.
S-OFF.			DIRZON - CDP.	DIRZON.		

1.2.24. Délégation à l'information et à la communication de la défense.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	DA DICOD.	DA DICOD.	DA DICOD.	CABMIN TDC.
COL/LCL.		DA DICOD.	DA DICOD ou CDP DICOD.			
SLT/LTN/CNE/CDT.					CDP DICOD.	DA DICOD.
S-OFF.			CDP DICOD ou CCAB DICOD.		CDP DICOD ou CCAB DICOD.	

1.2.24.1. Établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DIR ECPAD.	DIR ECPAD.	DA DICOD.	DA DICOD.	CABMIN TDC.
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.					DIR ECPAD.	DA DICOD.
S-OFF.			Chef service.	DIR ECPAD.		

1.2.25. Direction de la coopération de sécurité et de défense.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	DCSD.	DCSD.	DCSD.	CABMIN TDC.
COL/LCL.		Chef mission Afrique.	Chef mission Afrique.	DCSD.		
SLT/LTN/CNE/CDT.					Chef mission Afrique.	DCSD.
Chancelier AIS.				Chef bureau personnel.		
S-OFF.				/	Chef de bureau.	Chef mission Afrique.

1.2.25.1. Mission de coopération et de défense.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	DCSD.	DCSD.	DCSD.	CABMIN TDC.
Cas particulier : COL insérés dans une organisation régionale.	AD.	AD.	Chef mission Afrique.	DCSD.		
COL.	/		AD.			
LCL.						
Cas particulier : COL et LCL de la protection civile.	ASI.	ASI.	Chef de la protection civile DCSD.			
SLT/LTN/CNE/CDT.	/	AD.	AD.	AD.	DCSD.	

SLT/LTN/CNE/CDT.						ADJ SGA AIS.
S-OFF.			Chef CAB.	Chef CAB.	Chef CAB.	

2.1.2. Délégation à la transformation et à la performance ministérielle.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
S-OFF MAP/LAB BI.	/	Directrice DTPM.	CDS.	Directrice DTPM.	Directrice DTPM.	ADJ SGA AIS.
S-OFF secrétariat particulier DTPM.			Directrice DTPM.			

2.1.3. Pôle pilotage des ressources humaines du SGA et budget.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
S-OFF.	/	CHEF SG.	CDB.	CHEF SG.	CHEF SG.	ADJ DRH-MD AIS.

2.1.4. Direction des affaires financières.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	ADJ DAF.	ADJ DAF.	ADJ SGA AIS.	NC1 ADJ SGA.	ADJ SGA TDC.
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.					ADJ DAF.	ADJ SGA AIS.

2.1.5. Direction des affaires juridiques.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL.	/	ADJ DAJ.	ADJ DAJ.	ADJ SGA AIS.	NC1 ADJ SGA.	ADJ SGA TDC.
SLT/LTN/CNE/CDT.					ADJ DAJ.	ADJ SGA AIS.

2.1.6. Établissement public des fonds de prévoyance militaire et de l'aéronautique.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
S-OFF.	/	/	DIR EPFPMA.	DIR EPFPMA.	DIR EPFPMA.	ADJ SGA AIS.

2.2. Direction des ressources humaines du ministère de la défense et organismes subordonnés.

2.2.1. Direction des ressources humaines du ministère de la défense.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR ou PN.	/	/	NC1 ADJ DRH-MD TC TR PN.	ADJ SGA TDC.	NC1 ADJ DRH-MD TC TR PN.	ADJ SGA TDC.
Chargé de mission.			NC1 ADJ DRH-MD.	DRH-MD AIS.	NC1 ADJ DRH-MD.	
COL.		CS/SD/DP.	CS/SD/DP.	ADJ DRH-MD AIS.		
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.		CS/SD/DP/CDB/CHEF SG.	CS/SD/DP/CDB/CHEF SG.		CS/SD/DP/CDB/CHEF SG.	ADJ DRH-MD AIS.
S-OFF.		SD/ADJ SD/ DP/ADJ DP/CDB/CHEF SG.	SD/ADJ SD/ DP/ADJ DP/CDB/CHEF SG.	CHEF SG.	CHEF SG.	

2.2.2. Centres d'action sociale d'outre-mer et échelons sociaux interarmées à l'étranger.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
Chef ESIA ou Directeur de CASOM.	COMSUP.	ASA.	ASA.	ADJ DRH-MD AIS.	NC1 ADJ DRH-MD.	ADJ SGA TDC.
S-OFF.	/		CDB ou équivalent.	ESIA/CASOM.	ESIA/CASOM.	ADJ DRH- MD AIS.
OFF et S- OFF (réserves).		Chef ESIA ou Directeur de CASOM.	/	/		

2.2.3. Centre de formation au management de la défense.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL.	/	CFMD.	/	/	ADJ DRH-MD.	ADJ SGA TDC.

2.2.4. Service ministériel des systèmes d'information de fonctionnement - ressources humaines.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR ou PN.	/	/	NC1 ADJ DRH-MD TC TR PN.	ADJ SGA TDC.	NC1 ADJ DRH-MD TC TR PN.	ADJ SGA TDC.
LCL.		SMSIF-RH.	SMSIF-RH.	ADJ DRH-MD AIS.	NC1 ADJ DRH-MD.	

SLT/LTN/CNE/CDT.					SMSIF- RH.	ADJ DRH- MD AIS.
S-OFF.			CS/CDB.	SMSIF- RH.		

2.3. Service des ressources humaines civiles.

2.3.1. Sous-direction de la gestion du personnel civil.

PERSONNEL NOTE.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
S-OFF.	/	CDB ou équivalent.	/	/	SD GPC.	ADJ DRH-MD AIS.

2.4. Défense mobilité.

2.4.1. Direction.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR ou PN.	/	/	NC1 DEF MOB TC TR PN.	ADJ SGA TDC.	NC1 DEF MOB TC TR PN.	ADJ SGA TDC.
LCL.		CDB.	/	/	NC1 DEF MOB.	
SLT/LTN/CNE/CDT.			CDB.	DEF MOB AIS.	CDB.	DEF MOB AIS.
S-OFF.				NC1 DA DEF MOB.	NC1 DA DEF MOB.	

2.4.2. Pôles défense mobilité et antennes subordonnées.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR ou PN.	/	/	NC1 DEF MOB TC TR PN.	ADJ SGA TDC.	NC1 DEF MOB TC TR PN.	ADJ SGA TDC.
LCL.		CPDM.	CPDM.	DEF MOB AIS.	NC1 DEF MOB.	
SLT/LTN/CNE/CDT.					CPDM.	DEF MOB AIS.
S-OFF.				NC1 DA DEF MOB.	NC1 DA DEF MOB.	

2.4.3. Centre militaire de formation professionnelle.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR ou PN.	/	/	NC1 DEF MOB TC TR PN.	ADJ SGA TDC.	NC1 DEF MOB TC TR PN.	ADJ SGA TDC.
LCL.		CFA CMFP.	CFA CMFP.	DEF MOB AIS.	NC1 DEF MOB.	
SLT/LTN/CNE/CDT.					CFA CMFP.	DEF MOB AIS.
S-OFF.				CFA CMFP.		

2.4.4. Centre expert de traitement de l'indemnisation chômage.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
S-OFF.	/	CETIC.	CETIC.	NC1 DA DEF MOB.	NC1 DA DEF MOB.	DEF MOB AIS.

2.4.5. Commission nationale d'orientation et d'intégration.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
S-OFF.	/	CNOI.	CNOI.	CNOI.	CNOI.	DEF MOB AIS.

2.5. Direction des territoires, de l’immobilier et de l’environnement et organismes rattachés.

2.5.1. Direction des territoires, de l’immobilier et de l’environnement et établissements territoriaux du logement.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	NC1 ADJ DTIE.	SD/CDPT.	ADJ DTIE AIS.	ADJ DTIE AIS.	ADJ SGA TDC.
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.					SDL.	ADJ DTIE AIS.
S-OFF.			CDPT.	SDL.		
S-OFF ETL & BL.			Directeur ETL.			

2.5.2. Délégation à l’accompagnement régional.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

SLT/LTN/CNE/CDT.	/	ADJ DTIE AIS.	DAR.	ADJ DTIE AIS.	DAR.	ADJ DTIE AIS.
------------------	---	---------------------	------	---------------------	------	---------------------

2.5.3. Sous-direction de Balard.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
S-OFF.	/	SOUS DIR SDBA.	CDS.	SOUS DIR SDBA.	SOUS DIR SDBA.	ADJ DTIE AIS.

2.6. Direction de la mémoire, de la culture et des archives.

2.6.1. Musée de l'armée.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL.	/	DIR. musée.	DIR. musée.	DMCA AIS.	DMCA AIS.	ADJ SGA TDC.
SLT/LTN/CNE/CDT.					DIR. musée.	DMCA AIS.
S-OFF.			Chef de département.	DIR. musée.		
S-OFF direction du musée.			Chef de cabinet.			

2.6.2. Service historique de la défense.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR ou PN.	/	/	DMCA AIS.	ADJ SGA TDC.	DMCA AIS.	ADJ SGA TDC.

COL.		SHD.	SHD.	DMCA AIS.		
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.			Chef DPT ou équivalent.	SHD.	SHD.	DMCA AIS.
S-OFF.						

2.7. Direction du service national et de la jeunesse et organismes rattachés.

2.7.1. Direction du service national et de la jeunesse/administration centrale.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.		
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.	
Ss Directeur TC/TR ou PN.	/	/	NC1 DSNJ TC TR PN.	ADJ SGA TDC.	NC1 DSNJ TC TR PN.	ADJ SGA TDC.	
LCL chef de cabinet.			NC1 DSNJ.	DSNJ AIS.	NC1 DSNJ.		
COL.		NC1 CFA DSNJ AC.	/	/			
LCL.			NC1 CFA DSNJ AC.	DSNJ AIS.			
SLT/LTN/CNE/CDT.			SD ou équivalent.	NC1 CFA DSNJ AC.	NC1 CFA DSNJ AC.	NC1 CFA DSNJ AC.	DSNJ AIS.
S-OFF.							

2.7.2. Établissements du service national, y compris centres du service national subordonnés.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.		AVANCEMENT.	

	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
DIR ESNJ TC/TR ou PN.	/	/	NC1 DSNJ TC TR PN.	ADJ SGA TDC.	NC1 DSNJ TC TR PN.	ADJ SGA TDC.
LCL.		DIR ESNJ.	DIR ESNJ.	DSNJ AIS.	NC1 DSNJ.	
SLT/LTN/CNE/CDT.					DIR ESNJ.	DSNJ AIS.
S-OFF.			ADJ ESNJ DIR CSNJ.	DIR ESNJ.		

2.7.3. Centres du service national outre-mer.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
DIR CSNJ.	COMSUP.	/	NC1 DSNJ TC TR PN.	ADJ SGA TDC.	NC1 DSNJ TC TR PN.	ADJ SGA TDC.
LCL.		DIR CSNJ.	/	/	DIR CSNJ.	
SLT/LTN/CNE/CDT.			DIR CSNJ.	DSNJ AIS.	DSNJ AIS.	
S-OFF.			CDB ou équivalent.	DIR CSNJ.		

2.8. Service militaire volontaire.

2.8.1. Echelon central « commandement du service militaire volontaire ».

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.	AVANCEMENT.

	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	NC1 COM SMV TC TR PN.	ADJ SGA TDC.	NC1 COM SVM TC TR PN.	ADJ SGA TDC.
COL/LCL.		CEM SMV.	CEM SMV.	COM SMV.	COM SMV.	
SLT/LTN/CNE/CDT.					CEM SMV.	COM SMV AIS.
S-OFF.			CDU ou équivalent.	CEM SMV.		

2.8.2. Echelons locaux « centres du service militaire volontaire ».

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	NC1 COM SMV TC TR PN.	ADJ SGA TDC.	NC1 COM SMV TC TR PN.	ADJ SGA TDC.
COL/LCL.		Chef de centre.	Chef de centre.	COM SMV.	COM SMV.	
SLT/LTN/CNE/CDT.					Chef de centre.	COM SMV AIS.
S-OFF.			CDU ou équivalent.	Chef de centre.		

2.9. Service d'infrastructure de la défense.

2.9.1. Direction centrale du service d'infrastructure de la défense.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.		AVANCEMENT.

	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
Chef de cabinet.		/	NC1 DCA SID.	NC1 DCA SID.	NC1 DCA SID.	DCA SID AIS.
TC/TR ou PN.	/	NC1 DCA SID TC TR PN.	NC1 DCA SID TC TR PN.	ADJ SGA TDC.	NC1 DCA SID TC TR PN.	ADJ SGA TDC.
COL.		SD, Chef DPT, CDD, AM- DCSID.	SD, Chef DPT, CDD et AM- DCSID.	DCA SID AIS.	NC1 DCA SID.	DCA SID AIS.
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.						
S-OFF.		DAO.	SD, Chef DPT, CDD et OFF SECU SID.	DAO.	DAO.	

2.9.2. Établissements du service d'infrastructure de la défense (incluant les unités de soutien de l'infrastructure de la défense subordonnées et service achat infra et bureaux isolés).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
Directeur d'ESID.	/	/	NC1 DCA SID TC TR PN.	ADJ SGA TDC.	NC1 DCA SID TC TR PN.	ADJ SGA TDC.
TC/TR ou PN.	COM BDD (pour chef d'USID).					
COL.	/	CDD, DA, DO ou équivalent.	CDD, DA, DO ou équivalent.	DCA SID AIS.	NC1 DCA SID.	
LCL.						

SLT/LTN/CNE/CDT.					CDD, DA, DO ou équivalent.	DCA SID AIS.
S-OFF.		CDD/CDB/CDU ou équivalent.	CDD/CDB/CDU ou équivalent.	DIR ADJ ESID.	DIR ADJ ESID.	

2.9.3. Directions d'infrastructure de la défense outre-mer et étranger.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR OU PN.	COMIA, COMSUP, COMFOR ou COMELEF (pour directeur).	/	NC1 DCA SID TC TR PN.	ADJ SGA TDC.	NC1 DCA SID TC TR PN.	ADJ SGA TDC.
Directeur non TC/TR ou PN.			NC1 DCA SID.	DCA SID AIS.	NC1 DCA SID.	
COL.	/	DID.	DID.			
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.						
SLT/LTN/CNE/CDT du DETSID EAU.	Adjoint interarmées des FFEAU.	DID Djibouti.	DID Djibouti.		DID Djibouti.	
S-OFF.	/	DID.	CDD, CDB ou équivalent.	DID.	DID.	

2.9.4. École nationale supérieure des ingénieurs de l'infrastructure militaire.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

SLT/LTN/CNE/CDT.	/	DIR ENSIM.	DIR ENSIM.	DCA SID AIS.	DIR ENSIM.	DCA SID AIS.
S-OFF.			CDD ou équivalent.	DIR ENSIM.		

2.9.5. Centre d'expertise technique d'infrastructure de la défense.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL/LCL.		CETID.	CETID.	DCA SID AIS.	NC1 DCA SID.	ADJ SGA TDC
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.					CETID.	DCA SID AIS.
S-OFF.			DO.	CETID.		

2.9.6. Centre national de production de l'infrastructure de la défense.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR ou PN.	/	/	NC1 DCA SID TC TR PN.	ADJ SGA TDC.	NC1 DCA SID TC TR PN.	ADJ SGA TDC.
COL.		DIR CNPID.	DIR CNPID.	DCA SID AIS.	NC1 DCA SID.	
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.					DIR CNPID.	DCA SID AIS.
S-OFF.						

3.1. État-major des armées et organismes rattachés.

3.1.1. État-major des armées - Relations internationales militaires.

3.1.1.1. Partie sommitale de l'officier général « relations internationales militaires ».

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL.		OGRIM.	/	/	OGRIM.	PIP TERRE.
S-OFF secrétariats communs.	/	/	Assistant exécutif de l'OGRIM.	ADJ MGA.	Assistant exécutif de l'OGRIM.	
S-OFF inséré aux CISM - Bruxelles.			Président du CISM.	Président du CISM.	Président du CISM.	

3.1.1.2. Division euratlantique.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
LCL TR/TC/PN.	/	Chef de DIV.	OGRIM.	OGRIM.	OGRIM.	PIP TERRE.	
COL.			Chef de DIV.				MGA.
LCL.							PIP TERRE.
SLT/LTN/CNE/CDT.					Chef de DIV.		
S-OFF <i>Nato School</i> Oberammergau.			SNR <i>Nato School.</i>	SNR <i>Nato School.</i>	SNR <i>Nato School.</i>		
S-OFF.			/	/	Chef de DIV.		

3.1.1.3. Division coopération bilatérale Sud.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL TC/TR/PN.	/		OGRIM.	OGRIM.	OGRIM.	MGA.
COL conseiller auprès de la coalition Sahel.		Chef de DIV.	Chef de DIV.			
COL.						
LCL.					PIP TERRE.	
SLT/LTN/CNE/CDT.						Chef de DIV.

3.1.1.4. Postes permanents à l'étranger hors ambassades.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL TC/TR/PN.	/	OGRIM.	OGRIM.	OGRIM.	MGA.
COL OLIA Berlin - Bonn - Hambourg – Suffolk.	FNIO COMCYBER pour l'OLIA Bonn - FNIO CICDE pour l'OLIA Suffolk.	AD.			
LCL OE Londres.		AD.			PIP TERRE.
LCL OLIA Shrivenham.					
LCL OE au JFLOG Northwood.					
CDT OLIA C-IED au COE Oyo de Manzanares (Espagne).					

CDT OE au JFHQ Northwood.					
CDT aide de camp au NDC Rome.		SNR NDC Rome.		SNR NDC Rome.	

3.1.2. État-major des armées - opérations.

3.1.2.1. Partie sommitale du sous-chef d'état-major « opérations ».

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	Nl.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
COL.	/	SCEM OPS.	SCEM OPS.	SCEM OPS.	MGA.

3.1.2.2. Centre de planification et de conduite des opérations.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	Nl.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
COL TC/TR/PN OLIA Stuttgart.	/	/	SCEM OPS.	SCEM OPS.	SCEM OPS.	MGA.
COL OLIA Madrid - Postdam - Rome - Northwood.	AD Rome pour OLIA Rome.		Chef du CPCO.	SCEM OPS.		
COL.	/	Chef du CPCO.				
LCL.						
LCL officier de liaison auprès de l'AFD.	AFD.	/				
						PIP TERRE.

SLT/LTN/CNE/CDT.	/	Chef du CPCO.			Chef du CPCO.	
S-OFF.			Chef du CPCO.	CDB REL EXT.	CDB REL EXT.	

3.1.2.3. Division emploi des forces - Protection.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.			
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.		
LCL TC/TR/PN.	/	/	SCEM OPS.	SCEM OPS.	SCEM OPS.	PIP TERRE.		
COL.		Chef de DIV.	Chef de DIV.			MGA.		
LCL.		PIP TERRE.						
LCL OLIA Washington.								
SLT/LTN/CNE/CDT.		Chef de DIV.						

3.1.2.4. Division forces nucléaires.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
S-OFF.	/	Chef de DIV.	Chef de DIV.	CDB. REL. EXT.	CDB. REL. EXT.	PIP TERRE.

3.1.2.5. Postes permanents à l'étranger hors ambassades.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.		AVANCEMENT.

	Nl.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
COL OLIA à l'EM de l'UNC à Pyeongtaek (Corée du sud).	/	COMSUP FAPF.	SCEM OPS.	SCEM OPS.	MGA.
COL OLIA USCENCOM Tampa.		SNR MML Tampa.			

3.1.3. État-major des armées - plans.

3.1.3.1. Partie sommitale du sous-chef d'état-major « plans ».

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.				
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.			
COL TC/TR/PN.		/	SCEM PLANS.	SCEM PLANS.	SCEM PLANS.	MGA.			
LCL TC/TR/PN.	/					PIP TERRE.			
COL Bureau COPI.			CDB.				MGA.		
SLT/LTN/CNE/CDT Bureau COPI.			CDB.					CDB.	PIP TERRE.
S-OFF secrétaire SCEM.			/						

3.1.3.2. Division plans, programmes, évaluation.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	Nl.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

COL TC/TR/PN.	/	/	SCEM PLANS.	SCEM PLANS.	SCEM PLANS.	MGA.
LCL TC/TR/PN.						PIP TERRE.
COL.		Chef de DIV.	Chef de DIV.			MGA.
LCL.				PIP TERRE.		
SLT/LTN/CNE/CDT.				Chef de DIV.		
S-OFF.				CDB. REL. EXT.	CDB. REL. EXT.	

3.1.3.3. Division coh rence capacitaire.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	Chef de DIV.	Chef de DIV.	SCEM PLANS.	SCEM PLANS.	MGA.

3.1.3.4. Division ma trise des armements.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL TC/TR/PN. CIA NRBC Saumur.	Cdt EMS.	/	SCEM PLANS.	SCEM PLANS.	SCEM PLANS.	MGA.	
LCL TC/TR/PN. CNCMFE Aix-en-Provence.	/						PIP TERRE.
LCL. COE NRBC Vjiskov.			Chef de DIV.				

COL.		Chef de DIV.				MGA.
LCL.						PIP TERRE.
SLT/LTN/CNE/CDT.						
S-OFF.				CDB. REL. EXT.	CDB. REL. EXT.	

3.1.4. État-major des armées - performance.

3.1.4.1. Partie sommitale du sous-chef d'état-major « performance ».

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
COL adjoints DP SNU.		DIAR.	DIAR.	SCEM PERF.	SCEM PERF.	MGA.
COL.		/	SCEM PERF.			
S-OFF secrétariats communs.			Assistant exécutif du SCEM PERF.		CDB. REL. EXT.	PIP TERRE.

3.1.4.2. Division soutien activité.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL TC/TR/PN.	/	/	SCEM PERF.	SCEM PERF.	SCEM PERF.	PIP TERRE.
COL.		Chef de DIV.	Chef de DIV.			MGA.

3.1.4.3. Division organisation ressources humaines.

3.1.4.4. Division soutien de l'homme.

SLT/LTN/CNE/CDT.	/	Chef de DIV.	Chef de DIV.	SCEM PERF.	Chef de DIV.	PIP TERRE.
------------------	---	--------------------	--------------------	---------------	--------------------	---------------

3.1.4.5. Division munitions.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
COL.	/	Chef de DIV.	Chef de DIV.	SCEM PERF.	SCEM PERF.	MGA.
LCL.	DIRA SIMu.					PIP TERRE.
SLT/LTN/CNE/CDT.	/				Chef de DIV.	

3.1.4.6. Division énergie opérationnelle.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
SLT/LTN/CNE/CDT.	/	Chef de DIV.	Chef de DIV.	SCEM PERF.	Chef de DIV.	PIP TERRE.

3.1.4.7. Centre d'identification des matériels de la défense.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
LCL TC/TR/PN.		/	SCEM PERF.	SCEM PERF.	SCEM PERF.	PIP TERRE.
LCL.	/	DIR CIMD.	DIR CIMD.			

SLT/LTN/CNE/CDT.					DIR CIMD.	
S-OFF.		/	Chef de DIV.	DIR CIMD.		

3.1.4.8. Commissariat général aux transports.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL TC/TR/PN.	/	/	SCEM PERF.	SCEM PERF.	SCEM PERF.	MGA.
COL.		COMIGETRA.	COMIGETRA.			
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.				COMIGETRA.		
S-OFF.				COMIGETRA.		

3.1.5. État-major des armées - cabinet.

3.1.5.1. Cabinet.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
COL.	/	Chef CAB.	Chef CAB.	Chef CAB.	Chef CAB.	MGA.
LCL.						PIP TERRE.
SLT/LTN/CNE/CDT.						
S-OFF secrétaires.		/	AMT Chef CAB.			

3.1.5.2. Cellule communication du cabinet.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL TC/TR/PN.	/	/	Chef CAB.	Chef CAB.	Chef CAB.	MGA.
COL.		CONSCOM.	CONSCOM.			
LCL.				PIP TERRE.		
SLT/LTN/CNE/CDT.					CONSCOM.	
S-OFF.					/	/

3.1.6. État-major des armées - officier adjoint major général des armées.

3.1.6.1. Division études stratégie management général.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL Off Sécu CEMA.	/	/	ADJ MGA.	ADJ MGA.	ADJ MGA.	PIP TERRE.
LCL.		ADJ MGA.				
S-OFF.		CDB.	CDB.	CDB. REL. EXT.	CDB. REL. EXT.	

3.1.6.2. Pôle anticipation stratégique et orientations.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	OG PASO.	ADJ MGA.	ADJ MGA.	MGA.

LCL. Officier de liaison MEDEF.					PIP TERRE.
--	--	--	--	--	---------------

3.1.6.3. Pôle haut encadrement militaire.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
SLT/LTN/CNE/CDT.	/	OG HEM.	ADJ MGA.	OG HEM.	PIP TERRE.

3.1.6.4. Pôle management de l'information et bureau coordination soutien.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.	
COL.	/	/	DIR INFO.	ADJ MGA.	ADJ MGA.	MGA.	
LCL.		DIR INFO.			CDB REL EXT.	CDB REL EXT.	PIP TERRE.
SLT/LTN/CNE/CDT.							
S-OFF.							

3.1.6.5. Bureau chancellerie.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
CDT TC/TR/PN. Chef de bureau.	/	/	ADJ MGA.	ADJ MGA.	ADJ MGA.	PIP TERRE.

SLT/LTN/CNE/CDT.			CDB.		CDB.	
S-OFF.		CDB.			CDB REL EXT.	

3.1.6.6. Commandement militaire de Balard.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL.	/	COMILI.	COMILI.	ADJ MGA.	ADJ MGA.	PIP TERRE.
SLT/LTN/CNE/CDT.					COMILI.	
S-OFF.						

3.1.7. État-major des armées - commandement cyberdéfense.

3.1.7.1. Commandement cyberdéfense.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL TC/TR/PN.	/	/	COMCYBER.	COMCYBER.	COMCYBER.	PIP TERRE.
LCL TR OLIA cyber à Tampa.			SNR MML Tampa.		SNR MML Tampa.	
CDT DLIO Adjoint à Tampa.						
COL.		CEM.	CEM.		COMCYBER.	MGA.
LCL.						PIP TERRE.
SLT/LTN/CNE/CDT.					CEM.	

S-OFF.				CDB. REL. EXT.	CDB. REL. EXT.	
--------	--	--	--	-------------------	-------------------	--

3.1.7.2. Groupement de la cyberdéfense des armées.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL TC/TR/PN.		/	COMCYBER.	COMCYBER.	COMCYBER.	MGA.
COL.	/	Chef GCA.	/	/	/	/
LCL.			Chef GCA.	COMCYBER.	COMCYBER.	PIP TERRE.
SLT/LTN/CNE/CDT.					Chef GCA.	
S-OFF.			CDC ou CDB.	Chef GCA.		

3.1.8. État-major des armées - Division stratégie numérique des armées.

3.1.8.1. Division stratégie numérique des armées.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.	
LCL TC/TR/PN.	/	/	Chef de div.	Chef de DIV.	Chef de div.	PIP TERRE.	
COL.		Chef de DIV.	CEM SNA.			MGA.	
LCL.						PIP TERRE.	
SLT/LTN/CNE/CDT.							CEM SNA.

S-OFF.			Chef de DIV.	CDB REL EXT.	CDB REL EXT.	
--------	--	--	--------------------	--------------------	--------------------	--

3.2. Organismes interarmées relevant de l'état-major des armées, accrédités comme autorité immédiatement supérieure.

3.2.1. Inspection des armées.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	CEM.	IDA.	IDA.	MGA.
LCL.					PIP TERRE.
SLT/LTN/CNE/CDT.				CEM.	IDA.
S-OFF.					

3.2.2. Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	Directeur adjoint.	Directeur adjoint.	Directeur.	Directeur.	MGA.
LCL.						PIP TERRE.
SLT/LTN/CNE/CDT.					Directeur adjoint.	Directeur.
S-OFF.						

3.2.3. Commandement des opérations spéciales.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.

	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL TC/TR/PN.	/	/	ADJ COS.	COS.	COS.	PIP TERRE.
LCL Chef bureau régional de liaison du COS Amman - Abidjan.	AD.		CEM.			
LCL OLIA forces spéciales à Stuttgart.	Chef DL Stuttgart.					
LCL OLIA Canberra.	AD.					
CDT OLIA. Fort Bragg.						
COL.	/	CEM.			COS.	MGA.
LCL.						PIP TERRE.
SLT/LTN/CNE/CDT.					CEM.	COS.
S-OFF.					CDS.	CEM.

3.2.4. Commandement pour les opérations interarmées et organismes rattachés.

3.2.4.1. Commandement pour les opérations interarmées.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL CEM.	/	/	COM CPOIA.	COM CPOIA.	COM CPOIA.	MGA.

COL TC/TR/PN.			ADJ COM CPOIA.					
COL.		CEM CPOIA.	CEM CPOIA.					
LCL.			PIP TERRE.					
SLT/LTN/CNE/CDT.			CEM CPOIA.					
S-OFF.			CDB.	CEM CPOIA.		COM CPOIA.		

3.2.4.2. Cellule interarmées de défense surface-air.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL.	/	CEM CPOIA.	CEM CPOIA.	COM CPOIA.	COM CPOIA.	PIP TERRE.
SLT/LTN/CNE/CDT.					CEM CPOIA.	COM CPOIA.
S-OFF.			CDB.	CEM CPOIA.		

3.2.4.3. Établissement géographique interarmées.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL TC/TR/PN.	/	/	COM CPOIA.	COM CPOIA.	COM CPOIA.	PIP TERRE.
LCL.		CDT EGI.	CDT EGI.			
SLT/LTN/CNE/CDT.					CDT EGI.	COM CPOIA.

S-OFF.			CDB.	CDT EGL.		
--------	--	--	------	-------------	--	--

3.2.4.4. Centre interarmées de soutien météorologique et océanographique des forces.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
SLT/LTN/CNE/CDT.	/	Cdt CISMF.	Cdt CISMF.	COM CPOIA.	Cdt CISMF.	COM CPOIA.
S-OFF.			CDS.	Cdt CISMF.		

3.2.4.5. Centre technico-opérationnel - interarmées.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
SLT/LTN/CNE/CDT.	/	CEM CPOIA	CEM CPOIA.	COM CPOIA.	CEM CPOIA.	COM CPOIA.
S-OFF.			CDB.	CEM CPOIA.		

3.2.5. Centre du soutien des opérations et des acheminements.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL TC/TR/PN.	/	/	COM CSOA.		COM CSOA.	PIP TERRE.
COL.		CDT en Second.				MGA.
LCL.			CDT en Second / CDS / CDD.			PIP TERRE.

SLT/LTN/CNE/CDT.					CDT en Second.	COM CSOA.
S-OFF.			CDS ou CDD.	CDT en Second.		

3.2.6. Direction de la sécurité aéronautique d'État.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	/	DIRCAM.	DSAE.	DSAE.	MGA.
LCL.			DIRNAV / DIRCAM / Chef BFEA / Chef BAI.			PIP TERRE.
SLT/LTN/CNE/CDT.		Chef CDPGE.	DIRCAM / CEM / SDCN.		DIRCAM / CEM / SDCN / Chef CDPGE.	DSAE.
S-OFF.		/	CEM / chef CDPGE / chef DIA / SDCN.		CEM / DIRCAM / DIRNAV.	

3.2.7. Commandement des forces françaises à Djibouti - État-major interarmées.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL TC/TR/PN.	/	/	COMFOR.	COMFOR.	COMFOR.	MGA.
LCL.		CEMIA.	CEMIA / AIA.		COMFOR.	PIP TERRE.
SLT/LTN/CNE/CDT.						

Chancelier COMFOR.		/	COMFOR.		COMFOR.	
S-OFF.			CDS.	CEMIA / COMFOR.	CEMIA / COMFOR.	

3.2.8. Commandement des forces françaises aux Émirats arabes unis - État-major interarmées.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN (COL AIA).	/	COMFOR.	COMFOR.	COMFOR.	MGA.
LCL.		CEMIA.			PIP TERRE .
SLT/LTN/CNE/CDT.				CEMIA.	COMFOR.
S-OFF.		CDS.	CEMIA.		

3.2.9. Commandant des éléments français au Gabon.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	AIA.	AIA.	COMELEF.	COMELEF.	MGA.
LCL.						PIP TERRE.
SLT/LTN/CNE/CDT.					AIA.	COMELEF .
CNE Chef CAB.						
S-OFF.			CDB ou équivalent.	AIA.		

3.2.10. Commandement des éléments français au Sénégal.

3.2.10.1. État-major du commandement des éléments français au Sénégal.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL TC/TR/PN.	/	/	COMELEF.	COMELEF.	COMELEF.	MGA.
SLT/LTN/CNE/CDT Chef de CAB.						COMELEF.
LCL.		CDC COMEFS.	CDC COMEFS.			PIP TERRE.
SLT/LTN/CNE/CDT.					CDC COMEFS.	COMELEF.
S-OFF.		/	CDU / ou équivalent.	CDC COMEFS.		

3.2.10.2. Partenariat pour les actions dans l'ouest Africain.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL TC/TR/PN.	/	/	COMELEF.	COMELEF.	COMELEF.	MGA.
LCL TC/TR/PN.						PIP TERRE.
LCL.		Chef du CMCR / Chef du CRAO.	Chef du CMCR / Chef du CRAO.			
SLT/LTN/CNE/CDT.					Chef du CMCR / Chef du CRAO.	COMELEF.
S-OFF.		/	CDU ou équivalent.	Chef du CMCR / Chef du CRAO.		

3.2.11. Commandement supérieur des forces armées dans la zone Sud de l'Océan Indien - État-major interarmées.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
SLT/LTN/CNE/CDT Chef de cabinet et chancelier.	/	/	COMSUP.	COMSUP.	COMSUP.	COMSUP.
SLT/LTN/CNE/CDT Chef du BEG.		AIA.	AIA.		AIA.	
LCL.		CEMIA.	CEMIA.		COMSUP.	PIP TERRE.
SLT/LTN/CNE/CDT.					CEMIA.	COMSUP.
S-OFF EMIA.			CDB.	CEMIA.		
S-OFF Cabinet et cellule sécurité.		/	Chef de cabinet / CDB.	AIA.	AIA.	

3.2.12. Commandement supérieur des forces armées en Guyane - État-major interarmées.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL TC/TR/PN.	/	/	COMSUP.	COMSUP.	COMSUP.	MGA.
LCL COMSUP.		COMSUP.				PIP TERRE.
SLT/LTN/CNE/CDT Chef de cabinet Conseiller COM LEGAD.		/				COMSUP.

SLT/LTN/CNE/CDT OSSIZ OFF garnison.		AIA.	AIA.		AIA.	
LCL EMIA.		CEMIA.	CEMIA.		COMSUP.	PIP TERRE .
SLT/LTN/CNE/CDT.					CEMIA.	COMSUP.
S-OFF EMIA.			CDB.	CEMIA.		
S-OFF COMSUP.		COMSUP.		COMSUP.	COMSUP.	

3.2.13. Commandement supérieur des forces armées aux Antilles. État-major interarmées.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL TC/TR/PN.	/	/	COMSUP.	COMSUP.	COMSUP.	MGA.
SLT/LTN/CNE/CDT Chef de cabinet .						COMSUP.
COL EMIA.		CEMIA.	CEMIA.			MGA.
LCL EMIA.						PIP TERRE.
COL APM-OSSIZ-BEGP- OFF GARNISON- BRHPC.			AIA.			MGA.
LCL APM-OSSIZ-BEGP- OFF GARNISON- BRHPC.						PIP TERRE.

SLT/LTN/CNE/CDT APM-OSSIZ-BEGP- OFF GARNISON- BRHPC.					AIA.	COMSUP.
SLT/LTN/CNE/CDT EMIA.			CEMIA.		CEMIA.	
S-OFF.			CDS.	CEMIA.		

3.2.14. Commandement supérieur des forces armées en Nouvelle-Calédonie - État-major interarmées.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CDT Chef CAB.	/		COMSUP.	COMSUP.	COMSUP.	COMSUP.
CNE Chef CHANC.						
CNE Conseiller réserve.		COMSUP.				
CDT Chef BEG.		CFA ou équivalent.	AIA.		AIA.	
COL.			CEMIA.		COMSUP.	MGA.
LCL.						PIP TERRE.
SLT/LTN/CNE/CDT.					CEMIA.	COMSUP.
S-OFF chef BAG.				CEMIA.		
S-OFF.			CDD / ou équivalent.			

3.2.15. Commandement supérieur des forces armées en Polynésie française - État-major interarmées.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL TC/TR/PN.	/	/	COMSUP.	COMSUP.	COMSUP.	MGA.
COL.		CEMIA.	CEMIA.			
LCL.		CEMIA/AIA.	CEMIA/AIA.			PIP TERRE.
CDT conseiller communication.		COMSUP.	COMSUP.			
SLT/LTN/CNE/CDT.		CEMIA/AIA.	CEMIA/AIA.	CEMIA/AIA.		
S-OFF.			AIA/Chef de DIV ou équivalent.		CEMIA/AIA.	

3.2.16. Commandement des forces françaises en Côte d'Ivoire - État-major interarmées.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL COMFOR.	/	/	COMELEF Sénégal.	SCEM OPS.	SCEM OPS.	MGA.
COL TC/TR/PN.			COMFOR.	COMFOR.	COMFOR.	
CDT Chef de Cabinet.					COMFOR.	COMFOR.
LCL BEG/OSSG.		CEMIA.	AIA.		PIP TERRE.	
LCL.			CEMIA.			
SLT/LTN/CNE/CDT.					CEMIA.	

S-OFF.			CDB / ou équivalent.	CEMIA.		
--------	--	--	-------------------------	--------	--	--

3.2.17. Organismes à vocation interarmées de zone de défense et de sécurité.

3.2.17.1. Partie sommitale de l'organisme à vocation interarmées zone de défense et de sécurité.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.	AVANCEMENT.						
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.			
COL TC/TR/PN Chef de cabinet CONSCOM Chef de la CABAT.	/	/	OGZDS / GAE.	OGZDS.	OGZDS.	MGA.			
LCL TC/TR/PN Chef de cabinet CONSCOM Chef de la CABAT.						PIP TERRE.			
COL. Chef de Cabinet, CONSCOM, officier garnison (si non PN/TR).		OGZDS / GAE / CEM EMZD Pour la ZDS Est.				MGA.			
LCL. Chef de cabinet, CONSCOM, officier garnison (si non PN/TR).						PIP TERRE.			
LCL. Chargé de mission auprès de l'OGZDS Ouest		OGZDS.	/	/		OGZDS.			
CDT. Chef de cabinet, CONSCOM, officier garnison.		/	OGZDS / GAE.	OGZDS.			OGZDS.		

CNE/CDT. Assistant militaire et aide de camp des OGZDS Sud-Ouest et Sud-Est.			OGZDS.				
COL.		OGZDS / GAE /	OGZDS / GAE /			MGA.	
LCL.		CONSCOM / CDS /	CONSCOM / CDS /			PIP TERRE.	
SLT/LTN/CNE/CDT.		CHEF CAB / Chef de la CABAT / CEM EMZD.	CHEF CAB / Chef de la CABAT / CEM EMZD / CHEF FFECSA.			OGZDS / GAE / CONSCOM / CDS / CHEF CAB / Chef de la CABAT / CEM EMZD / CHEF FFECSA.	OGZDS.
S-OFF.		CEM EMZD / CEMIA/ZDS / Chef CAB.	CDS / ou équivalent.			CEM EMZD / CEMIA/ZDS.	CEM EMZD / CEMIA/ZDS.
S-OFF cabinet du GMP.		Chef de cabinet.	CDB / ou équivalent.	Chef de cabinet.	Chef de cabinet.	CEM EMZD.	
S-OFF de la CABAT.			Chef de la CABAT.				

3.2.17.2. États-majors de zone de défense de Paris, Lyon, Bordeaux, Metz, Rennes et Marseille.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	

COL TC/TR/PN.	/	/	OGZDS / GAE.	OGZDS.	OGZDS.	MGA.
LCL TC/TR/PN.	/					PIP TERRE.
LCL Chancelier EMZD- Paris.						
Officiers GI NEDEX n° 7.						OGZDS.
CNE/CDT Chancelier.	GAE ZDS SO.	/	OGZDS / GAE.		OGZDS / GAE.	
COL.	/	CEM EMZD.	CEM EMZD.		OGZDS.	MGA.
LCL.						PIP TERRE.
SLT/LTN/CNE/CDT.					CEM EMZD.	OGZDS.
S-OFF EMZD Paris.		S/CEM EMZD.	CDD / CDB / ou équivalent.	S/CEM EMZD.	S/CEM EMZD.	CEM EMZD.
S-OFF GI NEDEX n° 7.			Chef GI NEDEX n° 7.			
S-OFF.		CEM EMZD.	CDD / CDB / ou équivalent.	CEM EMZD.	CEM EMZD.	OGZDS.

3.2.17.3. Etat-major interarmées de zone de défense et de sécurité de Lille.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL TC/TR/PN.	/	/	GAE.	OGZDS.	OGZDS.	MGA.

COL Conseiller réserve - Correspondant régional jeunesse et citoyenneté.		OGZDS.	OGZDS.			
LCL Cabinet militaire.		/				PIP TERRE.
CNE Cabinet militaire.						OGZDS.
COL.		CEMIA/ZDS.	CEMIA/ZDS.			MGA.
LCL.						PIP TERRE.
SLT/LTN/CNE/CDT.					CEMIA/ZDS.	OGZDS.
S-OFF.			CDD / CDB / ou équivalent.	CEMIA/ZDS.		

3.2.17.4. Délégations militaires départementales.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
DMD double fonction.	OGZDS / GAE.	/	Chaîne fonctionnelle.	Chaîne fonctionnelle.	Chaîne fonctionnelle.	Chaîne fonctionnelle.
COL DMD mono fonction PN.	/		OGZDS / GAE.			MGA.

LCL DMD mono fonction PN.				OGZDS.	OGZDS.	PIP TERRE.
CDT DMD mono fonction PN.						OGZDS.
LCL DMD Adjoint à l'OGZDS Sud.			OGZDS.			PIP TERRE.
LCL DMD adjoint au DMD 35.			OGZDS / GAE.			
LCL DMD 35.		GAE.				
SLT/LTN/CNE/CDT DMD 35.					CEM EMZD.	OGZDS.
COL dont DMD adjoint.		CEM EMZD./	DMD /		OGZDS.	MGA.
LCL dont DMD adjoint.	DMD pour DMDa 02 et 60.	CEMIA- ZDS./	GAE.			PIP TERRE.
Officier garnison DMD 59.	/	/	OGZDS.			OGZDS.
SLT/LTN/CNE/CDT.		CEM EMZD / DMD / DMD adjoint.	DMD.		CEM EMZD.	
S-OFF des DMD ZONE IDF.		S/CEM EMZD.		S/CEM EMZD.	S/CEM EMZD.	CEM EMZD.

S-OFF subordonnés DMD mono fonction ZDS Sud-Est, Sud- Ouest, Est, Ouest, Sud et Nord.		DMD.		CEM EMZD / CEMIA/ZDS.	CEM EMZD / CEMIA/ZDS.	OGZDS.
S-OFF subordonnés DMD double fonction ZDS Sud-Est, Sud- Ouest, Est, Ouest, Sud et Nord.		CEM EMZD / CEMIA/ZDS / DMD / DMD adjoint.	DMD / DMD adjoint.			

3.2.17.5. Entité particulière de la zone de défense et de sécurité Ouest.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL du COMIAZDS Ouest affecté CDF Brest.	/	CEM EMZD.	/	/	/	/
LCL du COMIAZDS Ouest affecté CDF Brest.					OGZDS.	PIP TERRE.
SLT/LTN/CNE/CDT du COMIAZDS Ouest affecté CDF Brest.					CEM EMZD.	OGZDS.
S-OFF du COMIAZDS Ouest affecté CDF Brest.						

3.2.18. Organisation du traité de l'Atlantique nord - *allied command transformation*.

3.2.18.1. *Allied command transformation* - Norfolk.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL NLR.	/	OGRIM.	OGRIM.	OGRIM.	MGA.

COL TC/TR/PN.		NLR.	NLR.	NLR.	
LCL TC/TR/PN.					PIP TERRE.
COL.				NLR.	MGA.
LCL.		CEM Norfolk.			PIP TERRE.
CDT chef ESN.		NLR.			NLR.
SLT/LTN/CNE/CDT.		CEM Norfolk.			
S-OFF insérés.					
S-OFF non insérés.		Chef ESN Norfolk.			

3.2.18.2. Allied command transformation - Mons.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
COL Adjoint div. PLANS SACT.		OG RIM.	OG RIM.	OG RIM.	MGA.
COL.	/	CEM RMF Mons.	NLR.	NLR.	
LCL.					PIP TERRE.
S-OFF inséré.		ATP.		ATP.	NLR.

3.2.18.3. Joint warfare centre - Stavanger.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.	AVANCEMENT.

	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL TC/TR/PN.	/	NLR.	NLR.	NLR.	MGA.
COL.		SNR Stavanger.			
LCL.					PIP TERRE.
SLT/LTN/CNE/CDT.			SNR Stavanger.	NLR.	
S-OFF insérés.					
S-OFF non insérés.					

3.2.18.4. Joint force training centre - Bydgoszcz.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL TC/TR/PN.	/	NLR.	NLR.	NLR.	MGA.
LCL.		SNR Bydgoszcz.			PIP TERRE.
SLT/LTN/CNE/CDT.				SNR Bydgoszcz.	
S-OFF non insérés.			SNR Bydgoszcz.		
S-OFF insérés.					

3.2.18.5. Joint analysis and lessons learned centre - National support element - Lisbonne - Nato communication and information academy - Lisbonne.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

LCL.		SNR Monsanto.	NLR.	NLR.	PIP TERRE.
S-OFF chef ESN.	/		SNR Monsanto.	SNR Monsanto.	NLR.
S-OFF.					

3.2.19. Organisation du traité de l'Atlantique nord - *allied command operations*.

3.2.19.1. *Supreme headquarters allied powers Europe - Mons.*

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.		
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL TC/TR/PN.	CEM RMF Mons.	NMR.	NMR.	NMR.	MGA.	
LCL TC/TR/PN.					PIP TERRE.	
COL.	/	CEM RMF Mons.			MGA.	
LCL.					PIP TERRE.	
SLT/LTN/CNE/CDT.				CEM RMF Mons.	NMR.	
S-OFF insérés.		RMF - ADJ terre.		NMR.		
S-OFF non insérés ESN.		Chef ESN Mons.				
S-OFF non insérés FMR.		CEM RMF Mons.				

3.2.19.2. *Joint force command - Naples / Nato communication and information systems services agency - Latina et Naples / Nato signal battalion 2 - Grazzanise / Nato ground surveillance force - Sigonella.*

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL TC/TR/PN.	SNR Naples.	NMR.	NMR.	NMR.	PIP TERRE.
COL.	/	SNR Naples.			MGA.
LCL chef ESN non PN.		NMR.	OGRIM.	OGRIM.	PIP TERRE.
LCL.		SNR Naples.	NMR.	NMR.	
SLT/LTN/CNE/CDT.		Réfèrent terre Naples.		SNR Naples.	NMR.
S-OFF insérés.		Chef ESN Naples.			
S-OFF non insérés.					

3.2.19.3. Joint force command - Brunssum / Nato communication and information systems services agency - Brunssum, La Haye et Uedem / Nato signal battalion 1 - Wesel.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	Nl.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	SNR Brunssum.	NMR.	NMR.	MGA.
LCL.					PIP TERRE.
CDT. chef ESN non PN.		CEM RMF Mons.		CEM RMF Mons.	NMR.

SLT/LTN/CNE/CDT.		SNR <i>Brunssum.</i>	SNR <i>Brunssum.</i>		
S-OFF insérés.		Référent terre <i>Brunssum.</i>			
S-OFF non insérés.		Chef ESN <i>Brunssum.</i>			

3.2.19.4. Intelligence fusion centre - Molesworth / Nato communication and information systems services agency - Northwood / Allied maritime component command - Northwood / Joint electronic warfare core staff - Yeovilton.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	SNR Northwood.	NMR.	NMR.	MGA.
LCL.					PIP TERRE.
SLT/LTN/CNE/CDT.				SNR Northwood.	NMR.
S-OFF insérés.		Autorité de proximité.			
S-OFF non insérés.		Chef ESN Northwood.			

3.2.19.5. Allied land component command headquarters - Izmir.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL TC/TR/PN.	/	NMR.	NMR.	NMR.	MGA.
LCL TC/TR/PN.	SNR Izmir.				PIP TERRE.

CDT Chef ESN non PN.	/	CEM RMF Mons.		CEM RMF Mons.	NMR.
COL.		SNR Izmir.		NMR.	MGA.
LCL.					PIP TERRE.
SLT/LTN/CNE/CDT.				SNR Izmir.	NMR.
S-OFF insérés.		Référent terre Izmir.			
S-OFF non insérés.		Chef ESN Izmir.			

3.2.19.6. Nato signal battalion 3 - Bydgoszcz.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
S-OFF insérés.	/	SNR Bydgoszcz.	SNR Bydgoszcz.	SNR Bydgoszcz.	NMR.

3.2.19.7. Air command - Ramstein.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL TC/TR/PN.	/	NMR.	NMR.	NMR.	MGA.
LCL TC/TR/PN.	SNR Ramstein.				PIP TERRE.
COL.	/	SNR Ramstein.			MGA.

LCL.					PIP TERRE.
SLT/LTN/CNE/CDT.				SNR <i>Ramstein.</i>	NMR.
S-OFF insérés.			SNR <i>Ramstein.</i>		

3.2.19.8. Standing Joint logistics Support Group / Joint support enabling command - Ulm.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
COL TC/TR/PN.	/	NMR.	NMR.	NMR.	MGA.
LCL TC/TR/PN.					PIP TERRE.
COL.		SNR Ulm.			MGA.
LCL.					PIP TERRE.
SLT/LTN/CNE/CDT.				SNR Ulm.	NMR.

3.2.19.9. Joint force command - Norfolk.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL. (ACO à Norfolk).	/	SNR Norfolk.	NMR.	NMR.	MGA.
LCL. (ACO à Norfolk).					PIP TERRE.

SLT/LTN/CNE/CDT (ACO à Norfolk).				SNR Norfolk.	NMR.
---	--	--	--	-----------------	------

3.2.20. Organisation du traité de l'Atlantique nord et union européenne.

3.2.20.1. Organisation du traité de l'Atlantique nord - hors représentation militaire et de la défense auprès de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord - Bruxelles.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
LCL TC/TR/PN.	/	/	ADJ RMD OTAN.	Chef RMD OTAN -RMD UE.	Chef RMD OTAN - RMD UE.	PIP TERRE.
COL.		ADJ RMD OTAN.				MGA.
LCL.						PIP TERRE.
SLT/LTN/CNE/CDT.						
S-OFF.						

3.2.20.2. Union européenne - hors représentation militaire et de la défense auprès de l'union européenne - Bruxelles.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
LCL TC/TR/PN.	DG EM UE.	/	ADJ RMD UE.	Chef RMD OTAN - RMD UE.	Chef RMD OTAN - RMD UE.	PIP TERRE .
COL.		ADJ RMD UE.				MGA.
LCL.						PIP TERRE.

SLT/LTN/CNE/CDT.					ADJ RMD UE.	Chef RMD OTAN - RMD UE.
S-OFF.			CEM RMD UE.	ADJ RMD UE.		

3.2.21. Service interarmées des munitions.

3.2.21.1. Direction.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL TC/TR/PN.	/	/	DIRA SIMu.	DIR SIMu AIS.	DIR SIMu AIS.	MGA.
COL.						
LCL Chargé de mission.	CFA DSIMu.					PIP TERRE.
LCL.	/	CFA DSIMu.	CFA DSIMu.		NC1 DIR SIMu.	
SLT/LTN/CNE/CDT.					CFA DSIMu.	DIR SIMu AIS.
S-OFF.			SDIR ou équivalent.	CFA DSIMu.		

3.2.21.2. Dépôts outre-mer et étranger.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL.	/	COMSUP / COMFOR.	DIR SIMu AIS.	NC1 DIR SIMu.	PIP TERRE.

SLT/LTN/CNE/CDT.				CFA DSIMu.	DIR SIMu AIS.
S-OFF.		DL.	CFA DSIMu.		

3.2.21.3. Établissements principaux des munitions.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL TC/TR/PN.	/	/	DIR SIMu AIS.	DIR SIMu AIS.	DIR SIMu AIS.	PIP TERRE.
LCL.		CFA EPMu.	CFA EPMu.		NC1 DIR SIMu.	
SLT/LTN/CNE/CDT.				CFA EPMu.	CFA EPMu.	DIR SIMu AIS.
S-OFF.			CDS / CGMu / ou équivalent.			

3.2.22. Centre interarmées de coordination du soutien et formations rattachés.

3.2.22.1. Centre interarmées de coordination du soutien - portion centrale Balard.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL TC/TR/PN.	/	/	COM CICOS.	COM CICOS.	COM CICOS.	MGA.
COL CEM.						
COL.		C2 CICOS.	C2 CICOS.			
LCL.						PIP TERRE.

SLT/LTN/CNE/CDT.					C2 CICOS.	COM CICOS.
S-OFF Chancelier/Cabinet.		/	COM CICOS.	C2 CICOS.		
S-OFF.			CDB.			

3.2.22.2. Centre interarmées de coordination du soutien - bases de défense.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL TC/TR/PN (COM BdD).	/	/	COM CICOS.	COM CICOS.	COM CICOS.	MGA.
COM BdD (Double fonction).	COM CICOS.		Chaîne fonctionnelle.			
COL.	/	COM BdD.	COM BdD.	COM CICOS.	COM CICOS.	MGA.
LCL.						PIP TERRE.
SLT/LTN/CNE/CDT.					COM BdD.	COM CICOS.
S-OFF.			CDS / CDB / ou niveau équivalent.	COM BdD.		

3.2.23. Direction de la maintenance aéronautique.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL TC/TR/PN.	le cas échéant.	/	Adjoint Directeur DMAé.	Directeur DMAé.	Directeur DMAé.	MGA.
LCL TC/TR/PN.						PIP TERRE.

COL.		Sous- directeurs ou équivalent.	Sous- directeurs			MGA.
LCL.			ou équivalent.			PIP TERRE .
SLT/LTN/CNE/CDT.			Chef de département / ou équivalent.		Sous- directeurs / ou équivalent.	Directeur DMAé.
S-OFF SDT/SDO.		Chef de département / ou équivalent.		Sous- directeurs.		
S-OFF autres.				Adjoint Directeur DMAé.	Adjoint Directeur DMAé.	

4. DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT MILITAIRE SUPÉRIEUR.

4.1. Échelon de direction.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
LCL/COL.	/	OGA.	D EMS.	D EMS.	D EMS.
CCAB/CCRH.		D EMS.		OGA.	
SLT/LTN/CNE/CDT.		OGA.			
S-OFF.		CCAB/OSA/CCRH/CBRFN/CDAG.	OGA.		

4.2. Direction de l'enseignement militaire supérieur - réserve opérationnelle.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.		AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	P-FUS.	FUS.
LCL/COL.	/	OGA.	OGA.	D EMS.

SLT/LTN/CNE/CDT.				
S-OFF.				

4.3. Centre des hautes études militaires.

4.3.1. Cadres.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	D EMS.	D EMS.	D EMS.	D EMS.
COL.		D CHEM.		D CHEM.	
SLT/LTN/CNE/CDT.		OA D CHEM.	D CHEM.		
S-OFF.					

4.3.2. Auditeurs (scolarité EMS 3).

4.3.2.1. Auditeurs en France.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	D CHEM.	D EMS.	D CHEM.	D EMS.

4.3.2.2. Auditeurs à l'étranger.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	OLI/AD/ADA.	D EMS.	D CHEM.	D EMS.

4.4. École de guerre.

4.4.1. Cadres.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
DA.	/	D EDG.	D EMS.	D EDG.	D EMS.
COL.		DA.	D EDG.		
LCL.		DA/CDB/CDPT.			
SLT/LTN/CNE/CDT.		CDB/CDPT.			
S-OFF.			C GPT.	DA.	

4.4.2. Stagiaires de l'EMS 2.

4.4.2.1. Stagiaires en scolarité en France.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CNE/CDT/LCL.	/	PDG.	D EDG.	C GPT.	D EDG.

4.4.2.2. Stagiaires en scolarité à l'étranger.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CNE/CDT/LCL.	OLI/AD/ADA.	C GPT.	D EDG.	C GPT.	D EDG.

4.5. Institut des hautes études de défense nationale.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.	AVANCEMENT.

	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	D EMS.	D EMS.	D EMS.	D EMS.
LCL.		CDB IHEDN.			
SLT/LTN/CNE/CDT.				CDB IHEDN.	
S-OFF.		CCAB/CDB IHEDN.	CDB IHEDN.		

5. DIRECTION DU RENSEIGNEMENT MILITAIRE.

5.1. Direction.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
OFF GX.	/	/	DRM NC1.	DRM.	DRM AIS.	DRM.
Cas particuliers Assistant militaire du directeur.			CDB BR.		CEM DRM.	DRM AIS.
TC/TR.			S-DIR EXPLOITATION DRM.		S-DIR EXPLOITATION DRM.	DRM.
			SDC DRM.		SDC DRM.	
			S-DIR TECHNIQUE DRM.		S-DIR TECHNIQUE DRM.	
			CEM DRM.		CEM DRM.	
			COL.		CDIV, CPOLE, CDB, CEM, SDE, DRM, SDT, DRM.	
SDC DRM.						SDC DRM.

			S-DIR TECHNIQUE DRM.		S-DIR TECHNIQUE DRM.	
			DRM CHEF J2.		S-DIR EXPLOITATION DRM.	
			CEM DRM.		CEM DRM.	
			DRM NC1.		DRM AIS.	
LCL.	/		CDP AFR.	S-DIR EXPLOITATION DRM AIS.	S-DIR EXPLOITATION DRM.	DRM.
			CDP EURASIE.			
			CDP MED-MO.			
			CDP CIB.			
			CDP ARM.			
			CDP CAPASTRAT.			
			CDP HYB.			
			CHEF DIV PREPA AVENIR.	SDC DRM AIS.	SDC DRM.	
			CHEF DIV APPUI.			
			CHEF DIV RH.			
			CHEF DIV TECHNIQUE.	S-DIR TECHNIQUE DRM AIS.	S-DIR TECHNIQUE DRM.	

			ADJ S-DIR TECHNIQUE.			
			DRM CHEF J2.	DRM CHEF J2 AIS.	DRM CHEF J2.	
			CEM DRM.	CEM DRM AIS.	CEM DRM.	
			CDIV STRAT.			
			CDIV MAN RENS.			
			CDIV PIL PERF.			
CDT/CNE/LTN/SLT/ ASP.	/	CDIV, CPOLE, CDB, CEM, SDE, DRM, SDT, DRM.	CDP INTEL CAMPUS.	ADJ DRM.	ADJ DRM.	DRM AIS.
			CDP AFR.	S-DIR EXPLOITATION DRM AIS.	S-DIR EXPLOITATION DRM.	
			CDP EURASIE.			
			CDP MED-MO.			
			CDP CIB.			
			CDP ARM.			
			CDP CAPASTRAT.			
			CDP HYB.			
			OFF COORD.			
			SDE.			
			ADJ SDE.			

			CDIV RH.	SDC DRM AIS.	SDC DRM.					
			CDIV APPUI.							
			CDIV PDA.							
			ADJOINT SDC DRM.							
			CHEF DIV TECHNIQUE.	S-DIR TECHNIQUE DRM AIS.	S-DIR TECHNIQUE DRM.					
			CDB BCSIA.							
			CDB BPES.							
			ADJ RECH J2.	DRM CHEF J2 AIS.	DRM CHEF J2.					
			CSVO.							
			CDIV STRAT.	CEM DRM AIS.	CEM DRM.					
			CDIV MAN RENS.							
			CDIV PIL PERF.							
			S-OFF.	/	CDIV, CDB, CDP, CPOLE, ADJ SDC, SDT, DRM.		CDIV, CDB, CDP, CDS, CPOLE, CHEF CAB, CEM.	DIR / CEM DRM / DRM CHEF J2 / S-DIR EXPLOITATION DRM / S-DIR TECHNIQUE DRM ADJOINT SDC DRM.	DIR / CEM DRM / DRM CHEF J2 / S-DIR EXPLOITATION DRM / S-DIR TECHNIQUE DRM / ADJOINT SDC DRM.	SDC DRM AIS.

5.2. Centres.

5.2.1. Centre de formation et d'emploi relatif aux émissions électromagnétiques.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TCUE.	/	/	CDT CFEEE.	DRM AIS.	S-DIR TECHNIQUE DRM.	DRM AIS.
LCL.		CDT CFEEE.		S-DIR TECHNIQUE DRM AIS.		DRM.
CDT/CNE/LTN/SLT.			DRM AIS.			
S-OFF.				CDIV, CDB, CDS.	CDT CFEEE.	CDT CFEEE.

5.2.2. Centre de formation et d'interprétation interarmées de l'imagerie.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC.TR.	/	/	S-DIR TECHNIQUE DRM.	DRM.	S-DIR TECHNIQUE DRM.	DRM.
LCL.		CDT CFIII.	CDT CFIII.	S-DIR TECHNIQUE DRM AIS.		
CDT/CNE/LTN/SLT.						DRM AIS.
S-OFF.				CDIV, CDB, CDS.	CDT CFIII.	CDT CFIII.

5.2.3. Centre interarmées de recherche et de recueil du renseignement humain.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	Nl.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

TC TR.	/	/	S-DIR TECHNIQUE DRM.	DRM.	S-DIR TECHNIQUE DRM.	DRM.
LCL.		CDT CI3RH.	CDT CI3RH.	S-DIR TECHNIQUE DRM AIS.		
CDT/CNE/LTN/SLT.						DRM AIS.
S-OFF.			CDIV,CDB, CDS.	CDT CI3RH.	CDT CI3RH.	SDC DRM AIS.

5.2.4. Centre de recherche et d'analyse du cyberspace.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC TR.	/	/	S-DIR TECHNIQUE DRM.	DRM.	S-DIR TECHNIQUE DRM.	DRM.
LCL.		CDT CRAC.	CDT CRAC.	S-DIR TECHNIQUE DRM AIS.		
CDT/CNE/LTN/SLT.						DRM AIS.
S-OFF.			CDIV, CDB, CDS.	CDT CRAC.	CDT CRAC.	SDC DRM AIS.

5.2.5. Centre de renseignement géospatial interarmées.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC TR.	/	/	S-DIR TECHNIQUE DRM.	DRM.	S-DIR TECHNIQUE DRM.	DRM.
LCL BVT.						

LCL.		CDT CRGI.	CDT CRGI.	S-DIR TECHNIQUE DRM AIS.		
CDT/CNE/LTN/SLT.						DRM AIS.
S-OFF.			CDIV, CDB, CDS, CPOLE, ADJ CDT CRGI.	CDT CRGI.	CDT CRGI.	SDC DRM AIS.

5.2.6. Centre de formation interarmées au renseignement.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
TC.TR.	/	/	SDC DRM.	DRM.	SDC DRM.	DRM.
LCL.		CDT CFIAR.	CDT CFIAR.	SDC DRM AIS.		DRM AIS.
CDT/CNE/LTN/SLT.						
S-OFF.			CDIV, CDB, CDS, CDT CFIAR.	CDT CFIAR.	CDT CFIAR.	SDC DRM AIS.

5.3. Détachements avancés des transmissions.

5.3.1. Détachement avancé des transmissions en métropole.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC.TR/CHEF DAT.	/	/	S-DIR TECHNIQUE DRM.	DRM.	S-DIR TECHNIQUE DRM.	DRM.

S-OFF.		/	CHEF DAT, ADJ DAT, CD Centre, CDIV, CDS.	CHEF DAT GIENS.	CHEF DAT GIENS.	SDC DRM AIS.
--------	--	---	---	-----------------------	--------------------	--------------------

5.3.2. Détachements avancés des transmissions hors métropole.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC TR/CHEF DAT.	COMFOR COMSUP.	/	S-DIR TECHNIQUE DRM.	DRM.	S-DIR TECHNIQUE DRM.	DRM.
S-OFF.	/	/	CHEF DAT, ADJ DAT, CD Centre, CDIV,CDS.	S-DIR TECHNIQUE DRM.		SDC DRM AIS.

5.4. Officiers de liaison à l'étranger.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
COL.	AD.	/	CEM DRM.	DRM.	CEM DRM.	DRM.
LCL.		/		CEM DRM AIS.		
CDT, CNE.						DRM AIS.

5.5. Autres organismes.

5.5.1. Centre national de ciblage.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TCUE.	/	/	CHEF CNC.	DRM AIS.	S-DIR RECHERCHE DRM.	DRM AIS.

LCL.				S-DIR TECHNIQUE DRM AIS.	S-DIR TECHNIQUE DRM.	DRM.
CDT/CNE/LTN/SLT.						DRM AIS.
S-OFF.			CDB, CDIV, CDS, CD Centre.	CHEF CNC.	CHEF CNC.	SDC DRM AIS.

5.5.2. Base aérienne 118 - escadron de chasse Lorraine.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
S-OFF.	/	/	CDU.	CFA BA 118.	CFA BA 118.	SDC DRM AIS.

5.5.3. Base aérienne 123 - escadron électronique sol.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
S-OFF.	/	/	CDU.	CFA BA 123.	CFA BA 123.	SDC DRM AIS.

5.5.4. Base aérienne 105 - escadron électronique aéroporté.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
S-OFF.	/	/	CDU.	CFA BA 105.	CFA BA 105.	SDC DRM AIS.

5.5.5. Centre de renseignement et de guerre électronique de la marine - Brest.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
S-OFF.	/	/	CDIV/CDS.	CHEF CRGE.	CHEF CRGE.	SDC DRM AIS.

6. DIRECTION INTERARMÉES DES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION DE LA DÉFENSE.

6.1. Direction centrale.

6.1.1. Direction.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
OGX.	/	/	DC DIRISI.	DC DIRISI.	DC DIRISI.	DC DIRISI.
COL.			DCA DIRISI.		DCA DIRISI.	
Conseiller sous- officiers.						DCA DIRISI.

6.1.1.1 Bureau des affaires réservées.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DCA DIRISI.	DCA DIRISI.	DC DIRISI.	DCA DIRISI.	DC DIRISI.
COL.						
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.				DCA DIRISI.		DCA DIRISI.

S-OFF.		Chef de bureau.	Chef de bureau.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	
--------	--	-----------------	-----------------	----------------------	----------------------	--

6.1.1.2. Bureau étude stratégie et synthèse.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.		
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL.	/	DCA DIRISI.	DCA DIRISI.	DC DIRISI.	DCA DIRISI.	DC DIRISI.	
LCL.		CEM DIRISI.	CEM DIRISI.	DCA DIRISI.		DCA DIRISI.	
SLT/LTN/CNE/CDT.				Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.		
S-OFF.							

6.1.1.3. Cellule management de l'information.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
S-OFF.	/	CEM DIRISI.	CEM DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DCA DIRISI.

6.1.1.4. Section communication.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	CEM DIRISI.	CEM DIRISI.	DCA DIRISI.	DCA DIRISI.	DC DIRISI.
LCL.						DCA DIRISI.
SLT/LTN/CNE/CDT.						

S-OFF.				Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	
--------	--	--	--	----------------------	----------------------	--

6.1.2. Division « opérations ».

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
Chef DIV OPS.	/	DCA DIRISI.	DCA DIRISI.	DC DIRISI.	DCA DIRISI.	DC DIRISI.
OGX.		Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DCA DIRISI.		
COL.						
LCL.						

6.1.2.1. Sous-direction « emploi ».

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
COL.		SD E.	SD E.	Chef DIV OPS DIRISI.		
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.						
S-OFF.						
						DCA DIRISI.

6.1.2.2. Bureau nucléaire.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	

	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	SD E.	SD E.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
COL.		Chef du bureau nucléaire.	Chef du bureau nucléaire.			DCA DIRISI.
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.						
S-OFF.						

6.1.3. Division du « numérique et des métiers de l'opérateur ».

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
Chef DIV NUMMO.	/	DCA DIRISI.	DCA DIRISI.	DC DIRISI.	DCA DIRISI.	DC DIRISI.
COL.		Chef DIV NUMMO DIRISI.	Chef DIV NUMMO DIRISI.	DCA DIRISI.		
LCL.						

6.1.3.1. Bureau pilotage.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	Chef DIV NUMMO DIRISI.	Chef DIV NUMMO DIRISI.	DC DIRISI.	Chef DIV NUMMO DIRISI.	DC DIRISI.
COL.		Chef du bureau pilotage.	Chef du bureau pilotage.	Chef DIV NUMMO DIRISI.		
LCL.						

SLT/LTN/CNE/CDT.						DCA DIRISI.
S-OFF.				Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	

6.1.3.2. Sous-direction « organisation et ressources humaines ».

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	Chef DIV NUMMO DIRISI.	Chef DIV NUMMO DIRISI.	DC DIRISI.	Chef DIV NUMMO DIRISI.	DC DIRISI.
COL.		SD ORH.	SD ORH.	Chef DIV NUMMO DIRISI.		
LCL.						
Chef CHANC TDC IA.		DCA DIRISI.	DCA DIRISI.	DC DIRISI.	DCA DIRISI.	
SLT/LTN/CNE/CDT.		SD ORH.	SD ORH.	Chef DIV NUMMO DIRISI.	Chef DIV NUMMO DIRISI.	DCA DIRISI.
S-OFF CHAN TDC IA.		Chef CHANC TDC IA.	Chef CHANC TDC IA.	DCA DIRISI.	DCA DIRISI.	
S-OFF.		SD ORH.	SD ORH.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	

6.1.4. Division « acquisition-logistique ».

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
Chef DIV AL.	/	DCA DIRISI.	DCA DIRISI.	DC DIRISI.	DCA DIRISI.	DC DIRISI.

COL.		Chef DIV AL DIRISI.	Chef DIV AL DIRISI.	DCA DIRISI.			
LCL.							

6.1.4.1. Sous-direction « gouvernance acquisition logistique ».

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	Chef DIV AL DIRISI.	Chef DIV AL DIRISI.	DC DIRISI.	Chef DIV AL DIRISI.	DC DIRISI.
COL.		SD GAL.	SD GAL.	Chef DIV AL DIRISI.		
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.						
S-OFF.				Chef DIV OPS.	Chef DIV OPS.	

6.1.5. Division « performance ».

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
Chef DIV PERF.	/	DCA DIRISI.	DCA DIRISI.	DC DIRISI.	DCA DIRISI.	DC DIRISI.
OGX.		Chef DIV PERF DIRISI.	Chef DIV PERF DIRISI.	DCA DIRISI.		
COL.						
LCL.						

6.1.5.1. Sous-direction « clients et services ».

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	Chef DIV PERF DIRISI.	Chef DIV PERF DIRISI.	DC DIRISI.	Chef DIV PERF DIRISI.	DC DIRISI.
COL.		SD CS.	SD CS.	Chef DIV PERF DIRISI.		
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.				Chef DIV OPS DIRISI.	DCA DIRISI.	
S-OFF.						

6.1.5.2. Sous-direction « transformation innovation et performance des services ».

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	Chef DIV PERF DIRISI.	Chef DIV PERF DIRISI.	DC DIRISI.	Chef DIV PERF DIRISI.	DC DIRISI.
COL.		SD TIPS.	SD TIPS.	Chef DIV PERF DIRISI.		
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.				Chef DIV OPS DIRISI.	DCA DIRISI.	
S-OFF.						

6.1.5.3. Sous-direction « cybersécurité ».

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	Chef DIV PERF DIRISI.	Chef DIV PERF DIRISI.	DC DIRISI.	Chef DIV PERF DIRISI.	DC DIRISI.
COL.		SD CYBER.	SD CYBER.	Chef DIV PERF DIRISI.		
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.				Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DCA DIRISI.
S-OFF.						

6.1.5.4. Bureau maîtrise d'ouvrage du socle.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.			
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.		
TC/TR/PN.	/	Chef DIV PERF DIRISI.	Chef DIV PERF DIRISI.	DC DIRISI.	Chef DIV PERF DIRISI.	DC DIRISI.		
COL.		Chef du B MOA SOCLE.	Chef du B MOA SOCLE.	Chef DIV PERF DIRISI.				
LCL.								
SLT/LTN/CNE/CDT.				Chef DIV OPS DIRISI.			Chef DIV OPS DIRISI.	DCA DIRISI.
S-OFF.								

6.2. État-major « opérationnel ».

S-OFF.		Chef de département.	Chef de département.	DIR SICL.		
--------	--	----------------------	----------------------	-----------	--	--

6.5. Pôle opérationnel « développement ».

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
DIR POD.	/	Chef DIV NUMMO DIRISI.	Chef DIV NUMMO DIRISI.	DC DIRISI.	Chef DIV NUMMO DIRISI.	DC DIRISI.
TR/TC/PN.		DIR POD.	DIR POD.	Chef DIV NUMMO DIRISI.		
COL.						
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.		DA POD.	DA POD.	DIR POD.	DIR POD.	DCA DIRISI.
S-OFF.		Chef de département/bureau.	Chef de département/bureau.			

6.5.1. Centres de développement des applications de la défense.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DIR POD.	DIR POD.	Chef DIV NUMMO DIRISI.	Chef DIV NUMMO DIRISI.	DC DIRISI.
COL.						
LCL.						
Chef de centre LCL.						
Chef de centre.				DIR POD.	DIR POD.	DCA DIRISI.

LCL.						
Chef de centre LCL.						
Chef de centre.				DIR POSA.	DIR POSA.	DCA DIRISI.
SLT/LTN/CNE/CDT.		DA POSA.	DA POSA.			
S-OFF.		Chef de centre si Officier ou DA POSA.	Chef de centre si Officier ou DA POSA.			

6.7.2. Centre opérationnel de cybersécurité de la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des système d'information de la défense.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DIR POSA.	DIR POSA.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
COL.						
LCL.						
Chef de centre LCL.						
Chef de centre.				DIR POSA.	DIR POSA.	DCA DIRISI.
SLT/LTN/CNE/CDT.		DA POSA.	DA POSA.			

S-OFF.		Chef de centre.	Chef de centre.			
--------	--	-----------------------	-----------------------	--	--	--

6.7.3. Centres opérationnels de cybersécurité régionaux.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	Nl.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DIR POSA.	DIR POSA.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
COL.						
LCL.						
Chef de centre LCL.						
Chef de centre.		DA POSA.	DA POSA.	DIR POSA.	DIR POSA.	DCA DIRISI.
SLT/LTN/CNE/CDT.						
S-OFF.						
		Chef de centre.	Chef de centre.			

6.8. Pôle opérationnel « espace numérique de travail ».

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	Nl.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
DIR POENT.	/	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
TR/TC/PN.				Chef DIV OPS DIRISI.		
		DIR POENT.	DIR POENT.			

COL.						
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.			DA POENT.	DIR POENT.	DIR POENT.	DCA DIRISI.
S-OFF.			Chef de département.			

6.8.1. Centre national de configuration de l'informatique.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DIR POENT.	DIR POENT.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
COL.						
LCL.						
Chef de centre LCL.						
Chef de centre.			DA POENT.	DIR POENT.	DIR POENT.	DCA DIRISI.
SLT/LTN/CNE/CDT.						
S-OFF.						

6.8.2. Centres nationaux d'appui à distance - (SDK Ile de France, SDK Metz, SDK Rennes, SDK Toulon).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DIR POENT.	DIR POENT.	Chef DIV	Chef DIV	DC DIRISI.

				OPS DIRISI.	OPS DIRISI.		
COL.							
LCL.							
Chef de centre LCL.							
Chef de centre.				DIR POENT.	DIR POENT.	DCA DIRISI.	
SLT/LTN/CNE/CDT.			DA POENT.				
S-OFF.			Chef de centre.				

6.9. Pôle opérationnel « réseaux transport et desserte ».

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NL.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
DIR PORTD.	/	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
TR/TC/PN.		DIR PORTD.	DIR PORTD.	Chef DIV OPS DIRISI.		
COL.						
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.		DA PORTD.	DA PORTD.	DIR PORTD.	DIR PORTD.	DCA DIRISI.
S-OFF.		Chef de département.	Chef de département.			

6.9.1. Centres nationaux de mise en œuvre (des télécommunications satellitaires, des réseaux, transmissions infra nuc, des télécom spatiales et radio).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DIR PORTD.	DIR PORTD.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
COL.						
LCL.						
Chef de centre LCL.						
Chef de centre.		DA PORTD.	DA PORTD.	DIR PORTD.	DIR PORTD.	DCA DIRISI.
SLT/LTN/CNE/CDT.						
S-OFF.						
		Chef de centre.	Chef de centre.			

6.9.2. Centre national de gestion des fréquences.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.			
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.		
TC/TR/PN.	/	DIR PORTD.	DIR PORTD.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.		
COL.								
LCL.								
Chef de centre LCL.	DGNUM.							
Chef de centre.								

SLT/LTN/CNE/CDT.	/	DA PORTD.	DA PORTD.				
S-OFF.		Chef de centre.	Chef de centre.				

6.10. Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information Île-de-France / 8^e régiment de transmissions.

6.10.1. Commandement.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	N1.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
DL DIRISI.	/	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
TC/TR/PN.		DL DIRISI IDF/8°RT.	DL DIRISI IDF/8°RT.	Chef DIV OPS DIRISI.		
COL.		CDC DIRISI IDF/8°RT.	CDC DIRISI IDF/8°RT.	DL DIRISI IDF/8°RT.	DL DIRISI IDF/8°RT.	
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.					CDC DIRISI IDF/8°RT.	DCA DIRISI.
S-OFF.		Commandant en second.	Commandant en second.	CDC DIRISI IDF/8°RT.		

6.10.1.1. Commandement des systèmes d'information et de communication-Balard.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	N1.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DL DIRISI IDF/8 ^e RT.	DL DIRISI IDF/8 ^e RT.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
COL.		CHEF COMSIC Balard.	CHEF COMSIC Balard.	DL DIRISI IDF/8 ^e	DL DIRISI IDF/8 ^e RT.	

Chef de centre LCL.	COMBdD.					
Chef de centre.					CDC DIRISI IDF/8°RT.	DCA DIRISI.
SLT/LTN/CNE/CDT.	/					
S-OFF.		Chef de centre.	Chef de centre.	CDC DIRISI IDF/8°RT.		

6.10.4. Centre de mise en œuvre des réseaux de desserte.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DL DIRISI IDF/8°RT.	DL DIRISI IDF/8°RT.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
COL.		CDC DIRISI IDF/8°RT.	CDC DIRISI IDF/8°RT.	DL DIRISI IDF/8°RT.	DL DIRISI IDF/8°RT.	
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.					CDC DIRISI IDF/8°RT.	DCA DIRISI.
S-OFF.		Chef de centre.	Chef de centre.	CDC DIRISI IDF/8°RT.		

6.10.5. Pôle d'appui des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DL DIRISI IDF/8°RT.	DL DIRISI IDF/8°RT.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.

COL.		CDC DIRISI IDF/8 [°] RT.	CDC DIRISI IDF/8 [°] RT.	DL DIRISI IDF/8 [°] RT.	DL DIRISI IDF/8 [°] RT.	
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.						
S-OFF.		Chef du PARISI.	Chef du PARISI.	CDC DIRISI IDF/8 [°] RT.	CDC DIRISI IDF/8 [°] RT.	DCA DIRISI.

6.11. Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information - Bordeaux.

6.11.1. Commandement.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
DL DIRISI.	/	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
TC/TR/PN.		DL DIRISI.	DL DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.		
COL.						
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.		DA DIRISI BDX.	DA DIRISI BDX.	DL DIRISI BDX.	DL DIRISI BDX.	DCA DIRISI.
S-OFF.		Chef de bureau.	Chef de bureau.			

6.11.2. Départements appui et opérations.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

TC/TR/PN.	/	DL DIRISI BDX.	DL DIRISI BDX.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
COL.						
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.						
CHANC.	DIR PO HEB.	DA DIRISI BDX.	DA DIRISI BDX.	DL DIRISI BDX.	DL DIRISI BDX.	DCA DIRISI.
S-OFF.	/					
		Chef de département.	Chef de département.			

6.11.3. Centres interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DL DIRISI BDX.	DL DIRISI BDX.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
COL.						
LCL.						
Chef de centre LCL.	COMBdD.					
Chef de centre.						
SLT/LTN/CNE/CDT.	/	DA DIRISI BDX.	DA DIRISI BDX.			
S-OFF.		Chef de centre.	Chef de centre.			

6.11.4. Centre de mise en œuvre des réseaux de desserte.

Chef de centre LCL.						
Chef de centre.				DL DIRISI Brest.	DL DIRISI Brest.	DCA DIRISI.
SLT/LTN/CNE/CDT.		DA DIRISI Brest.	DA DIRISI Brest.			
S-OFF.		Chef de centre si Officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Brest.	Chef de centre si Officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Brest.			

6.12.4. Centres interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DL DIRISI Brest.	DL DIRISI Brest.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
COL.						
LCL.						
Chef de centre LCL.	COMBdD.			DL DIRISI Brest.	DL DIRISI Brest.	DCA DIRISI.
Chef de centre.						
SLT/LTN/CNE/CDT.	/	DA DIRISI Brest.	DA DIRISI Brest.			
S-OFF.		Chef de centre.	Chef de centre.			

6.13. Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information - Lyon.

6.13.1. Commandement.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
DL DIRISI.	/	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
TC/TR/PN.		DL DIRISI Lyon.	DL DIRISI Lyon.	Chef DIV OPS DIRISI.		
COL.						
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.		DA DIRISI Lyon.	DA DIRISI Lyon.	DL DIRISI Lyon.	DL DIRISI Lyon.	DCA DIRISI.
S-OFF.		Chef de bureau.	Chef de bureau.			

6.13.2. Départements appui et clients projets.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DL DIRISI Lyon.	DL DIRISI Lyon.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
COL.						
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.		DA DIRISI Lyon.	DA DIRISI Lyon.	DL DIRISI Lyon.	DL DIRISI Lyon.	DCA DIRISI.
CHANC.						
S-OFF.						

6.13.3. Centre de mise en œuvre des réseaux de desserte, station de transmission.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DL DIRISI Lyon.	DL DIRISI Lyon.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
COL.						
LCL.						
Chef de centre LCL.						
Chef de centre.		DA DIRISI Lyon.	DA DIRISI Lyon.	DL DIRISI Lyon.	DL DIRISI Lyon.	DCA DIRISI.
SLT/LTN/CNE/CDT.						
S-OFF.						
		Chef de centre/station si Officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Lyon.	Chef de centre/station si Officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Lyon.			

6.13.4. Centres interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DL DIRISI Lyon.	DL DIRISI Lyon.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
COL.						
LCL.						
Chef CIRISI LCL.	COMBdD.					

Chef CIRISI.				DL DIRISI Lyon.	DL DIRISI Lyon.	DCA DIRISI.
SLT/LTN/CNE/CDT.	/	DA DIRISI Lyon.	DA DIRISI Lyon.			
S-OFF.		Chef de centre.	Chef de centre.			

6.14. Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information - Metz.

6.14.1. Commandement.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
DL DIRISI.	/	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
TC/TR/PN.		DL DIRISI Metz.	DL DIRISI Metz.	Chef DIV OPS DIRISI.		
COL.						
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.			DA DIRISI Metz.	DL DIRISI Metz.	DL DIRISI Metz.	DCA DIRISI.
S-OFF.			Chef de bureau.			

6.14.2. Départements appui et clients projets.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.

TC/TR/PN.	/	DL DIRISI Metz.	DL DIRISI Metz.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
COL.						
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.			DA DIRISI Metz.	DL DIRISI Metz.	DL DIRISI Metz.	DCA DIRISI.
CHANC.	DIR PO ENT.					
S-OFF.						

6.14.3. Centre de mise en œuvre des réseaux de desserte.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DL DIRISI Metz.	DL DIRISI Metz.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
COL.						
LCL.						
Chef de centre LCL.			DA DIRISI Metz.	DL DIRISI Metz.	DL DIRISI Metz.	DCA DIRISI.
Chef de centre.						
SLT/LTN/CNE/CDT.						

S-OFF.			Chef de centre si Officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Metz.			
--------	--	--	--	--	--	--

6.14.4. Centres interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.		
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
TC/TR/PN.	/	DL DIRISI Metz.	DL DIRISI Metz.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.	
COL.							
LCL.							
Chef CIRISI LCL.	COMBdD.						
Chef CIRISI.							
SLT/LTN/CNE/CDT.	/		DA DIRISI Metz.		DL DIRISI Metz.	DL DIRISI Metz.	DCA DIRISI.
S-OFF.			Chef de centre.				

6.15. Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information - Rennes.

6.15.1. Commandement.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
DL DIRISI.	/	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
TC/TR/PN.		DL DIRISI Rennes.	DL DIRISI Rennes.	Chef DIV OPS DIRISI.		

LCL.						
Chef de centre/station LCL.						
Chef de centre/station.				DL DIRISI Rennes.	DL DIRISI Rennes.	DCA DIRISI.
SLT/LTN/CNE/CDT.		DA DIRISI Rennes.	DA DIRISI Rennes.			
S-OFF.		Chef de centre/station si Officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Rennes.	Chef de centre/station si Officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Rennes.			

6.15.4. Centres interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DL DIRISI Rennes.	DL DIRISI Rennes.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
COL.						
LCL.						
Chef CIRISI LCL.	COMBdD.			DL DIRISI Rennes.	DL DIRISI Rennes.	DCA DIRISI.
Chef CIRISI.						
SLT/LTN/CNE/CDT.	/	DA DIRISI Rennes.	DA DIRISI Rennes.			

S-OFF.		Chef de centre.	Chef de centre.			
--------	--	-----------------	-----------------	--	--	--

6.16. Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information - Toulon.

6.16.1. Commandement.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
DL DIRISI.	/	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
TC/TR/PN.		DL DIRISI Toulon.	DL DIRISI Toulon.	Chef DIV OPS DIRISI.		
COL.						
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.		DA DIRISI Toulon.	DA DIRISI Toulon.	DL DIRISI Toulon.	DL DIRISI Toulon.	DCA DIRISI.
S-OFF.		Chef de bureau.	Chef de bureau.			

6.16.2. Départements appui et clients projets.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DL DIRISI Toulon.	DL DIRISI Toulon.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
COL.						
LCL.						

SLT/LTN/CNE/CDT.		DA DIRISI Toulon.	DA DIRISI Toulon.	DL DIRISI Toulon.	DL DIRISI Toulon.	DCA DIRISI.
CHANC.						
S-OFF.		Chef de département si Officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Toulon.	Chef de département si Officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Toulon.			

6.16.3. Centre de mise en œuvre des réseaux de desserte.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DL DIRISI Toulon.	DL DIRISI Toulon.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
COL.						
LCL.						
Chef de centre/station LCL.						
Chef de centre/station.		DA DIRISI Toulon.	DA DIRISI Toulon.	DL DIRISI Toulon.	DL DIRISI Toulon.	DCA DIRISI.
SLT/LTN/CNE/CDT.						
S-OFF.						

6.16.4. Centres interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.	AVANCEMENT.

	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	DL DIRISI Toulon.	DL DIRISI Toulon.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
COL.						
LCL.						
Chef CIRISI LCL.	COMBdD.					
Chef CIRISI.						
SLT/LTN/CNE/CDT.	/	DA DIRISI Toulon.	DA DIRISI Toulon.	DL DIRISI Toulon.	DL DIRISI Toulon.	DCA DIRISI.
S-OFF.		Chef de centre.	Chef de centre.			

6.17. Centre national de « soutien opérationnel ».

6.17.1. État-major.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CDC CNSO.	/	Chef DIV AL DIRISI.	Chef DIV AL DIRISI.	DC DIRISI.	Chef DIV AL DIRISI.	DC DIRISI.
TC/TR/PN.		CDC CNSO.	CDC CNSO.	Chef DIV AL DIRISI.		
COL.						
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.		CDC A CNSO.	CDC A CNSO.	CDC CNSO.	CDC CNSO.	DCA DIRISI.

S-OFF.		Chef de bureau.	Chef de bureau.				
--------	--	-----------------	-----------------	--	--	--	--

6.17.2. Compagnies.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	CDC CNSO.	CDC CNSO.	Chef DIV AL DIRISI.	Chef DIV AL DIRISI.	DC DIRISI.
COL.						
LCL.						
Commandant CIE LCL.						
Commandant CIE.		CDC A CNSO.	CDC A CNSO.	CDC CNSO.	CDC CNSO.	DCA DIRISI.
SLT/LTN/CNE/CDT.						
S-OFF.						
		Commandant de la compagnie.	Commandant de la compagnie.			

6.17.3. Section impulsion électromagnétique nucléaire.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	CDC CNSO.	CDC CNSO.	Chef DIV AL DIRISI.	Chef DIV AL DIRISI.	DC DIRISI.
COL.						
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.		CDC A CNSO.	CDC A CNSO.	CDC CNSO.	CDC CNSO.	DCA DIRISI.

Chef de centre.				CDC CNSO.	CDC CNSO.	DCA DIRISI.
SLT/LTN/CNE/CDT.		CDC A CNSO.	CDC A CNSO.			
S-OFF.		Chef de centre.	Chef de centre.			

6.17.6. Département service ingénierie contractuelle et logistique.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	CDC CNSO.	CDC CNSO.	Chef DIV AL DIRISI.	Chef DIV AL DIRISI.	DC DIRISI.
COL.						
LCL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.		CDC A CNSO.	CDC A CNSO.	CDC CNSO.	CDC CNSO.	DCA DIRISI.
S-OFF.		Chef de bureau.	Chef de bureau.			

6.18. Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information - Fort-de-France.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	COMSUP FAA.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
LCL.		DL DIRISI Fort-de- France.	DL DIRISI Fort-de- France.			
SLT/LTN/CNE/CDT.					DL DIRISI Fort- de- France.	DCA DIRISI.

S-OFF.		Chef d'entité officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Fort-de-France.	Chef d'entité officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Fort-de-France.	DL DIRISI Fort-de-France.		
--------	--	--	--	---------------------------	--	--

6.19. Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information - Cayenne.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	COMSUP FAG.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
LCL.		DL DIRISI Cayenne.	DL DIRISI Cayenne.			
SLT/LTN/CNE/CDT.				DL DIRISI Cayenne.	DCA DIRISI.	
S-OFF.		Chef d'entité officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Cayenne.	Chef d'entité officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Cayenne.			DL DIRISI Cayenne.

6.20. Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information - Nouméa.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	COMSUP FANC.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
LCL.		DL DIRISI Nouméa.	DL DIRISI Nouméa.			
SLT/LTN/CNE/CDT.					DL DIRISI Nouméa.	DCA DIRISI.

S-OFF.		Chef d'entité officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Nouméa.	Chef d'entité officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Nouméa.	DL DIRISI Nouméa.		
--------	--	--	--	-------------------	--	--

6.21. Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information - Papeete.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	COMSUP FAPF.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
LCL.		DL DIRISI Papeete.	DL DIRISI Papeete.			
SLT/LTN/CNE/CDT.				DL DIRISI Papeete.	DL DIRISI Papeete.	DCA DIRISI.
S-OFF.		Chef d'entité officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Papeete.	Chef d'entité officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Papeete.			

6.22. Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information - Saint-Denis-de-la-Réunion.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	COMSUP FAZSOI.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
LCL.		DL DIRISI St-Denis-de-la-Réunion.	DL DIRISI St-Denis-de-la-Réunion.			
SLT/LTN/CNE/CDT.				DL DIRISI St-Denis-de-la-Réunion.	DL DIRISI St-Denis-de-la-Réunion.	DCA DIRISI.
S-OFF.		Chef d'entité officier (ou équivalence) ou DA DIRISI St-Denis-de-la-Réunion.	Chef d'entité officier (ou équivalence) ou DA DIRISI St-Denis-de-la-Réunion.			

6.23. Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information - Abu Dhabi.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	COMFOR FFEAU ALINDIEN.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
LCL.		DL DIRISI Abu Dhabi.	DL DIRISI Abu Dhabi.			
SLT/LTN/CNE/CDT.				DL DIRISI Abu Dhabi.	DCA DIRISI.	
S-OFF.		Chef d'entité officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Abu Dhabi.	Chef d'entité officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Abu Dhabi.			DL DIRISI Abu Dhabi.

6.24. Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information - Djibouti.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	COMFOR FFDJ.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
LCL.		DL DIRISI Djibouti.	DL DIRISI Djibouti.			
SLT/LTN/CNE/CDT.					DL DIRISI Djibouti.	DCA DIRISI.
S-OFF.		Chef d'entité officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Djibouti.	Chef d'entité officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Djibouti.	DL DIRISI Djibouti.		

6.25. Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information - Libreville.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

TC/TR/PN.	/	/	COMELEF EFG.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
LCL.		DL DIRISI Libreville.	DL DIRISI Libreville.			
SLT/LTN/CNE/CDT.		Chef d'entité officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Libreville.	Chef d'entité officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Libreville.	DL DIRISI Libreville.	DL DIRISI Libreville.	DCA DIRISI.
S-OFF.						

6.26. Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information - Dakar.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	COMELEF EFS.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
LCL.		DL DIRISI Dakar.	DL DIRISI Dakar.			
SLT/LTN/CNE/CDT.		Chef d'entité officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Dakar.	Chef d'entité officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Dakar.	DL DIRISI Dakar.	DL DIRISI Dakar.	DCA DIRISI.
S-OFF.						

6.27. Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information - Port-Bouët.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

TC/TR/PN.	/	/	COMFOR FFCI.	Chef DIV OPS DIRISI.	Chef DIV OPS DIRISI.	DC DIRISI.
LCL.		DL DIRISI Port-Bouët.	DL DIRISI Port-Bouët.			
SLT/LTN/CNE/CDT.					DL DIRISI Port- Bouët.	DCA DIRISI.
S-OFF.		Chef d'entité officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Port-Bouët.	Chef d'entité officier (ou équivalence) ou DA DIRISI Port-Bouët.	DL DIRISI Port- Bouët.		

7. SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES.

7.1. Direction centrale du service du commissariat des armées.

7.1.1 Direction centrale.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL.		DCA SCA CFA.	SOUS- DIRECTEUR/CHEF DE DIV.	DCA SCA CFA.	DCA SCA.	DC SCA.
SLT/LTN/CNE/CDT.			SOUS- DIRECTEUR/CDB.			DCA SCA.
S-OFF.			CHEF DE DIV/ CDB/CONSEILLER CONCERTATION MILI.			

7.1.2. Centre de soutien organique (CSO).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	DCA SCA CFA.	CHEF EMO.	DCA SCA CFA.	DCA SCA.	DC SCA.
LCL.						

SLT/LTN/CNE/CDT.			CHEF DE DIV/CHEF EMO.			DCA SCA.
S-OFF.			CHEF DIVEX/CHEF EMO/CHEF DE POLE NUM/CHEF QUARTIER GENERAL.			

7.1.3. Centre de conduite des ressources humaines (CCRH).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.		
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
CHEF DE BUREAU.	/	/	ADJ RH AU DC.	DCA SCA CFA.	DCA SCA.	DCA SCA.	
CDB CHAINE LOGISTIQUE CIMCI.		/	DIR ADJ CIMCI.			DCSA SCA.	
LCL.		DCA. SCA. CFA.	SOUS-DIRECTEUR.			DC SCA.	
SLT/LTN/CNE/CDT.						CHEF DGC/CDB/SOUS-DIRECTEUR.	DCA SCA.
S-OFF.							

7.2. Organismes rattachés.

7.2.1. Centre interarmées du soutien métier et contrôle interne (CIMCI).

7.2.1.1. Centre interarmées du soutien métier et contrôle interne (CIMCI).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
SLT/LTN/CNE/CDT.	/	/	DIR ADJ CIMCI.	DIR CIMCI.	DIR ADJ CIMCI.	DIR. CIMCI.

S-OFF.			CHEF DIV/CDB.	DIR ADJ CIMCI.		
--------	--	--	------------------	----------------------	--	--

7.2.1.2. Plates-formes commissariat (PFC).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
LCL.	/	DIR PFC.	DIR PFC.	DIR CIMCI.	DIR CIMCI.	DC SCA.
SLT/LTN/CNE/ CDT.	/				DIR PFC.	DIR. CIMCI.
S-OFF.			CHEF DIV / CDB.	DIR PFC.		

7.2.1.3. Plate-forme affrètement et transport (PFAT) et l'antenne de Denain.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
S-OFF.	/	DIR PFAT.	DIR ADJ/CHEF DE DET/CDB/CHEF DIV.	DIR PFAT.	DIR PFAT.	DIR CIMCI.

7.2.1.4. Établissements logistiques du commissariat des armées (ELOCA).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
SLT/LTN/CNE/CDT.	/	DIR ELOCA.	DIR ELOCA.	DIR CIMCI.	DIR ELOCA.	DIR CIMCI.
S-OFF.			ADJ DIR/CDS.	DIR ELOCA.		

7.2.2. Centre interarmées du soutien multiservices (CIM).

7.2.2.1. Centre interarmées du soutien multiservices (CIM).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
SLT/LTN/CNE/ CDT.	/	DIR CIM.	CDB/CDIV/DIR ADJ CIM.	DIR CIM.	DIR ADJ CIM.	DIR CIM.
S-OFF.			CDIV/CDB.	DIR ADJ CIM.		

7.2.2.2. Établissement de diffusion, d'impression et d'archives du commissariat des armées (EDIACA).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
S-OFF.	/	DIR EDIACA.	DIR ADJ EDIACA.	DIR EDIACA.	DIR EDIACA.	DIR CIM.

7.2.3. Centre interarmées du soutien équipements commissariat (CIEC).

7.2.3.1. Centre interarmées du soutien équipements commissariat (CIEC).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL/LCL.	/	DIR CIEC.	DIR CIEC.	DCA SCA.	DCA SCA.	DC SCA.
SLT/LTN/CNE/ CDT.					DIR CIEC.	DCA SCA.

S-OFF.			DIR ADJ/CHEF DIV/CHEF BUR.	DIR CIEC.		
--------	--	--	-------------------------------------	--------------	--	--

7.2.3.2. Laboratoire du commissariat des armées (LABOCA).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL LCL.	/	DIR LABOCA.	DIR LABOCA.	DCA SCA.	DCA SCA.	DC SCA.
SLT/LTN/CNE/CDT.					DIR LABOCA.	DCA SCA.
S-OFF.		DIR CIEC.	DIR ADJ/CHEF DIV/CHEF BUR.	DIR CIEC.		

7.2.4. Centre interarmées du soutien restauration et loisirs (CIRL).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
LCL.	/	DIR CIRL.	DIR CIRL.	DCA SCA.	DCA SCA.	DC SCA.
SLT/LTN/CNE/ CDT.					DIR CIRL.	DCA SCA.
S-OFF.			CHEF DIV/CHEF BUR.	DIR CIRL.		

7.2.5. Centre interarmées du soutien administration des opérations (CIAO).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.

SLT/LTN/CNE/CDT.	/	DIR CIAO.	DIR CIAO.	DCA SCA.	DIR CIAO.	DCA SCA.
S-OFF.			DIR ADJ/CDB.	DIR CIAO.		

7.2.6. Centre interarmées du soutien solde et administration du personnel (CISAP).

7.2.6.1. Centre interarmées du soutien solde et administration du personnel (CISAP).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
LCL.	/	DIR CISAP.	DIR ADJ CISAP.	DIR CISAP.	DIR CISAP.	DC SCA.
SLT/LTN/CNE/CDT.					DIR ADJ CISAP.	DIR CISAP.
S-OFF.			CDB/C.DIV.		DIR CISAP.	

7.2.6.2. Etablissement national de la solde (ENS).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
SLT/LTN/CNE/ CDT.	/	DIR ENS.	DIR ENS.	DIR CISAP.	DIR ENS.	DIR CISAP.
S-OFF.			CDB/CHEF DIV.	DIR ENS.		

7.2.6.3. Centre interarmées de la solde (CIAS).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.

SLT/LTN/CNE/ CDT.	/	DIR CIAS.	DIR CIAS.	DIR CISAP.	DIR CIAS.	DIR CISAP.
S-OFF.			CHEF DIV.	DIR CIAS.		

7.2.7. Centre interarmées du soutien juridique (CIJ).

7.2.7.1. Centre interarmées du soutien juridique (CIJ).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
SLT/LTN/CNE/ CDT.	/	DIR CIJ.	DIR CIJ.	DCA SCA.	DIR CIJ.	DCA SCA.

7.2.7.2. Services locaux du contentieux (SLC).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
SLT/LTN/CNE/ CDT.	/	DIR SLC.	DIR SLC.	DIR CIJ.	DIR CIJ.	DCA SCA.

7.2.8. Centre interarmées du soutien à la mobilité (CIMob).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
SLT/LTN/CNE/ CDT.	/	DIR CIMOB.	DIR CIMOB.	DCA SCA.	DIR CIMOB.	DCA SCA.
S-OFF.			CHEF DIV/CHEF D'ANTENNE.	DIR CIMOB.		

7.2.9. Groupement de soutien de base de défense en métropole (GSBdD).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.		
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
CHEF GSBdD.	COM BdD.	/	C.DIVEX.	DCA SCA.	C.DIVEX.	DC SCA.	
COL.	/	CHEF GSBdD.	CHEF GSBdD.	C.DIVEX.			
CHEF DE POLE. ⁽¹⁾				CHEF GSBdD.	CHEF GSBdD.		
LCL.							
SLT/LTN/CNE/CDT.						COM ZT.	COM ZT.
S-OFF.				CHEF DIV ⁽²⁾ /CHEF DE POLE.	CHEF GSBdD.	COM ZT ou ADJ.	

⁽¹⁾ Le chef GSBdD consulte formellement les commandants de formation administrative des principales formations soutenues par le pôle pour recueillir une appréciation d'ensemble qui peut être matérialisée par un FNIO.

⁽²⁾ Chefs de divisions déconcentrées compris.

7.2.10. Inspection du commissariat des armées (ICA).

7.2.10.1. École des commissaires des armées (ECA).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
SLT/LTN/CNE/ CDT.	/	DIR ECA.	DIR ECA.	ICA.	DIR ECA.	ICA.
ELEVE OFFICIER DA. ⁽¹⁾			CDT PROMO ECA.	DIR ECA.		
S-OFF.			CDB/CHEF DIV/CHEF CENT.			

7.2.10.2. École des fourriers de Querqueville (EFQ).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	N1.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL.	/	DIR EFQ.	DIR EFQ.	ICA.	ICA.	DC SCA.
SLT/LTN/CNE/ CDT.					DIR EFQ.	ICA.
S-OFF.			DIR ADJ/DGF/CDT CIE FORM.	DIR EFQ.		

7.2.11. Outre-mer et étranger.

7.2.11.1. Direction du commissariat d'outre-mer et Groupement de soutien (DICOM GS).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	N1.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
DICOM ET CHEF DE GS.	/	/	COMSUP ou COMFOR ou COMELEF.	DCA SCA.	COMSUP ou COMFOR ou COMELEF.	DC SCA.
COL/LCL.		DICOM ET CHEF DE GS.	DICOM ET CHEF DE GS.	COMSUP ou COMFOR ou COMELEF.		
SLT/LTN/CNE/ CDT.					DICOM ET CHEF DE GS.	COMSUP ou COMFOR ou COMELEF.
S-OFF.			ADJ DICOM ET CHEF GS/CHEF DE SERVICE/CHEF DIV.	DICOM ET CHEF DE GS.		

8. ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE.

8.1. État-major de l'armée de terre et organismes rattachés.

8.1.1. Cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre.

8.1.1.1. Cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre et personnel en mobilité externe.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
Chef de cabinet et secrétaire général du CFMT.	/	/	CEMAT AC.	CEMAT AC.	CEMAT AC.	MGAT AC.
Rédacteur particulier du CEMAT et aide de camp.			Chef CAB AC.			ADJ MGAT AC.
COL et TC/TR/PN.		Chef ADJ CAB AC.	MGAT AC.		Chef CAB AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.			Chef ADJ CAB AC.			ADJ MGAT AC.
SLT/LTN/CNE.			Chef CAB AC.		Chef ADJ CAB AC.	Chef CAB AC.
S-OFF.			CDU ou équivalent.			Chef ADJ CAB AC.

8.1.1.2. Service d'information et de relations publiques de l'armée de terre.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
Chef du SIRPAT.	/	/	CEMAT AC.	CEMAT AC.	CEMAT AC.	MGAT AC.
COL et TC/TR/PN.		Chef SIRPAT AC .	Chef CAB AC.	MGAT AC.	Chef CAB AC.	

CDT/LCL.			Chef SIRPAT AC.	Chef CAB AC.		ADJ MGAT AC.
SLT/LTN/CNE.					Chef SIRPAT AC.	Chef CAB AC.
S-OFF du SIRPAT.			CDU ou équivalent.	Chef SIRPAT AC.		SCEM PS.
S-OFF du SIRPA Terre Images.		STI AC.		STI AC.	STI AC.	

8.1.1.3. Commandement des musiques de l'armée de terre.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	Le CFA ou équivalent pour les chefs de musique.	COMMAT AC.	Chef CAB AC.	MGAT AC.	Chef CAB AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.			COMMAT AC.	Chef CAB AC.		ADJ MGAT AC.
SLT/LTN/CNE.					COMMAT AC.	Chef CAB AC.
Sous-chefs de musique.	/		CDU ou équivalent AC.	COMMAT AC.		
S-OFF servant au sein des formations musicales.						SCEM PS.

8.1.2. Major général de l'armée de terre.

8.1.2.1. Officier supérieur adjoint auprès du major général de l'armée de terre et bureau d'appui au commandement.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.	AVANCEMENT.

	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	OSA MGAT AC.	MGAT AC.	MGAT AC.	MGAT AC.	MGAT AC.
Chancelier.					OSA MGAT AC.	
Rédacteur particulier du MGAT.					MGAT AC.	ADJ MGAT AC.
CDT/LCL.			OSA MGAT AC.		OSA MGAT AC.	
SLT/LTN/CNE.						
S-OFF.			Autorité d'emploi AC/CDU ou équivalent AC.	OSA MGAT AC.	SCEM PS.	
Secrétaires des Sous-chefs EM.			Autorité d'emploi AC.	MGAT AC.		MGAT AC.

8.1.3. Sous-chef d'état-major « performance - synthèse ».

8.1.3.1. Sous-chefferie « performance - synthèse ».

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	OSA MGAT AC.	SCEM PS AC.	MGAT AC.	SCEM PS AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.			CDB ou équivalent AC.	SCEM PS AC.		ADJ MGAT AC.
SLT/LTN/CNE.				CDB ou équivalent AC.	SCEM PS AC.	

S-OFF.			Autorité d'emploi AC/CDU ou équivalent AC.	OSA MGAT AC.	OSA MGAT AC.	SCEM PS.
--------	--	--	--	--------------	--------------	----------

8.1.3.2. Délégation au patrimoine de l'armée de terre.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	OSA MGAT AC.	SCEM PS AC.	MGAT AC.	SCEM PS AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.			DELPAT AC.	SCEM PS AC.		ADJ MGAT AC.
SLT/LTN/CNE.					DELPAT AC.	SCEM PS AC.
S-OFF.			CDU ou équivalent AC.	OSA MGAT AC.	OSA MGAT AC.	SCEM PS.

8.1.3.3. Personnel détaché au sein de la direction générale de la gendarmerie nationale et du commandement de la gendarmerie prévôtale.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL/COL.	/	Autorité d'emploi.	SCEM PS.	SCEM PS.	MGAT.
SLT/LTN/CNE/CDT.				Autorité d'emploi.	SCEM PS.

8.1.3.4. Personnel détaché au sein du service de l'information stratégique et de la sécurité économiques.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

LCL/COL.	/	Autorité d'emploi.	SCEM PS.	SCEM PS.	MGAT.
----------	---	-----------------------	-------------	----------	-------

8.1.3.5. Personnel détaché au sein de la direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
LCL/COL.	/	Autorité d'emploi.	SCEM PS.	SCEM PS.	MGAT.

8.1.4. Sous-chef d'état-major « plans - programmes ».

8.1.4.1. Sous-chefferie « plans - programmes ».

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	OSA MGAT AC.	SCEM PP AC.	MGAT AC.	SCEM PP AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.			CDB ou équivalent AC.	SCEM PP AC.		ADJ MGAT AC.
SLT/LTN/CNE.					CDB ou équivalent AC.	SCEM PP AC.
S-OFF.			Autorité d'emploi AC/CDU ou équivalent AC.	OSA MGAT AC.	OSA MGAT AC.	SCEM PS.

8.1.4.2. Centre de conduite informatique de l'armée de terre.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

COL et TC/TR/PN.	/	DIR CCIAT AC.	SCEMP AC.	MGAT AC.	SCEMP AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.			DIR CCIAT AC.	SCEMP AC.		ADJ MGAT AC.
SLT/LTN/CNE.			CDU ou équivalent AC.	DIR CCIAT AC.	DIR CCIAT AC.	SCEMP AC.
S-OFF.						SCEM PS.

8.1.4.3. Service industriel de l'aéronautique.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	SCEM PP.	MGAT.	SCEM PP.	MGAT.
LCL/COL.		DIR AIA CFD.	DIR AIA CFD.	SCEM PP.		
SLT/LTN/CNE/CDT.			CDU ou équivalent.	DIR AIA CFD.	DIR AIA CFD.	SCEM PP.
S-OFF.						SCEM PS.

8.1.4.4. Organismes conjoints de coopération en matière d'armement.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	SCEM PP.	MGAT.	SCEM PP.	MGAT.
LCL/COL.			Autorité d'emploi.	SCEM PP.		

SLT/LTN/CNE/CDT.		Autorité d'emploi.			Autorité d'emploi.	SCEM PP.
S-OFF.			CDU ou équivalent.	Autorité d'emploi.		SCEM PS.

8.1.4.5. NATO helicopter management agency.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	SCEM PP.	MGAT.	SCEM PP.	MGAT.
LCL/COL.		Autorité d'emploi.	Autorité d'emploi.	SCEM PP.		
SLT/LTN/CNE/CDT.				Autorité d'emploi.	SCEM PP.	
S-OFF.						CDU ou équivalent.

8.1.4.6. Service des Essais et Expérimentations Aéronautiques de la Défense.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	Autorité d'emploi.	SCEM PP.	MGAT.	SCEM PP.	MGAT.
LCL/COL.			DIR SEEAD.	EMAAE/SC PP.	EMAAE/SCPP.	
SLT/LTN/CNE/CDT.					DIR SEEAD.	SCEM PP.
SOFF.				DIR SEEAD.		

8.1.4.7. Unité française de vérification.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL TC/TR/PN.	/	Autorité d'emploi.	EMA/SCEM PLANS.	EMA/SCEM PLANS.	EMA/SCEM PLANS.	MGA.
LCL TC/TR/PN.			CDT UFV.	EMAAE/SCAc.	EMAAE/SCAc.	MGAT.
LCL/COL.						
SLT/LTN/CNE/CDT.					CDT UFV.	SCEM PP.
SOFF.			CDB ou équivalent.	CDT UFV.		SCEM PS.

8.1.5. Officier général, chef du pôle « relations internationales ».

8.1.5.1. Chargé de mission et bureau relations internationales.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	OSA MGAT AC.	OG RI AC.	MGAT AC.	OG RI AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.			CDB BRI AC.	OG RI AC.		ADJ MGAT AC.
SLT/LTN/CNE.					CDB BRI AC.	OG RI AC.
S-OFF.			Autorité d'emploi AC/CDU ou équivalent AC.	OSA MGAT AC.	OSA MGAT AC.	SCEM PS.

8.1.5.2. Officiers de liaison terre (Espagne, Australie, Canada, Italie, Allemagne, Royaume-Uni, Etats-Unis, Pays-Bas, Belgique), officiers insérés dans les postes de commandement « *high readiness forces* » en Italie, en Grèce, en Pologne et en Roumanie, et stagiaires français à l'étranger.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	OGRI.	MGAT.	OG RI.	MGAT.
LCL/COL.		Attaché de défense, attaché de force terrestre, chef de détachement ⁽¹⁾ .	OG RI.		
SLT/LTN/CNE/CDT.				Attaché de défense, attaché de force terrestre, chef de détachement ⁽¹⁾ .	OG RI.
S-OFF.		CDU ou équivalent.	Attaché de défense, attaché de force terrestre, chef de détachement ⁽¹⁾ .		
⁽¹⁾ Pour les S-OFF STAG Royaume-Uni, tous les S-OFF seront notés en premier et dernier ressort, et pré-fusionnés par l'attaché de force terrestre.					

8.1.5.3. Officiers insérés au sein de l'*allied rapid reaction corps* au Royaume - Uni dans les postes de commandement « *high readiness forces* » en Espagne et en Lettonie.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	OG RI.	MGAT.	OG RI.	MGAT.
LCL/COL.		French senior national representative.	OG RI.		
SLT/LTN/CNE/CDT.				French senior national representative.	
S-OFF.		CDU ou équivalent.	French senior national representative.		

8.1.5.4. Officiers insérés dans le poste de commandement « *high readiness forces* » à Münster.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

TC/TR/PN.	/	OG RI.	MGAT.	OG RI.	MGAT.
LCL/COL.		SCEM « ressources » du 1 ^{er} corps germano- néerlandais.	OG RI.		
SLT/LTN/CNE/CDT.				SCEM « ressources » du 1 ^{er} corps germano- néerlandais.	OG RI.
S-OFF.		CDU ou équivalent.	SCEM « ressources » du 1 ^{er} corps germano- néerlandais.		SCEM PS.

8.1.5.5. Commandement de la défense « Finistère ».

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
COL.	/	PREMAR ATLANTIQUE.	MGAT.	OG RI.	MGAT.
LCL.		OFF TERRE COMDEF FIN.	OG RI.		

8.1.5.6. École des fusiliers marins, préfecture maritime de Cherbourg, centre d'expertise du groupe aérien embarqué de Landivisiau, service hydrographique et océanographique de la marine.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	OG RI.	MGAT.	OG RI.	MGAT.
LCL/COL.		Autorité d'emploi.	Autorité d'emploi.	OG RI.		OG RI.
SLT/LTN/CNE/CDT.			CDU ou équivalent.	Autorité d'emploi.	Autorité d'emploi.	
S-OFF.					SCEM PS.	

8.1.5.7. Compagnie française d'assistance spécialisée.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	OG RI.	MGAT.	OG RI.	MGAT.
LCL/COL.		DIR COFRAS.	DIR COFRAS.	OG RI.		
SLT/LTN/CNE/CDT.					DIR COFRAS.	OG RI.
S-OFF.			CDU ou équivalent.	DIR COFRAS.		

8.1.6. Sous-chef d'état-major « opérations aéroterrestres ».

8.1.6.1. Sous-chefferie « opérations aéroterrestres ».

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	OSA MGAT AC.	SCEM OAT AC.	MGAT AC.	SCEM OAT AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.			CDB ou équivalent AC.	SCEM OAT AC.		ADJ MGAT AC.
SLT/LTN/CNE.					CDB ou équivalent AC.	SCEM OAT AC.
S-OFF.			Autorité d'emploi AC/CDU ou équivalent AC.	OSA MGAT AC.	OSA MGAT AC.	SCEM PS.

8.2. Section technique de l'armée de terre.

8.2.1. Section technique de l'armée de terre - portion centrale et les renforts individuels.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.	AVANCEMENT.

	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	SDIR AC, CDG AC.	DIR STAT AC.	MGAT AC.	DIR STAT AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.			SDIR AC, CDG AC.	DIR STAT AC.		ADJ MGAT AC.
SLT/LTN/CNE.		SDIR AC, CDG AC.			DIR STAT AC.	
S-OFF.		DA, SDIR EP, CDG ou CDS AC.	DIR STAT, SDIR EP, CDG, ou CDS AC.	SDIR OR AC.	SDIR OR AC.	

8.2.2. Groupement aéromobile de la section technique de l'armée de terre.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	GAM STAT AC.	DIR STAT AC.	MGAT AC.	DIR STAT AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.			GAM STAT AC.	DIR STAT AC.		ADJ MGAT AC.
SLT/LTN/CNE.			CDU ou équivalent ou chef du détachement ISTRES AC.	GAM STAT AC.	GAM STAT AC.	DIR STAT AC.
S-OFF.						

8.3. École polytechnique.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	DG ECO POLY.	MGAT.	DG ECO POLY.	MGAT.
COL/LCL.		CDC ECO POLY.	CDC ECO POLY.	DG ECO POLY.		
SLT/LTN/CNE/CDT.			CDU ou équivalent.	CDC ECO POLY.	CDC ECO POLY.	DG ECO POLY.
S-OFF.						

8.4. Centre d’instruction des réservistes parachutistes, centre parachutiste d’entraînement spécialisé, centre parachutiste d’instruction spécialisée, centre parachutiste d’entraînement aux opérations maritimes.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	CFA ou équivalent AC.	CDT CIRP AC.	MGAT AC.	CDT CIRP AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.			CFA ou équivalent AC.	CDT CIRP AC.		ADJ MGAT AC.
SLT/LTN/CNE.					CFA ou équivalent AC.	
S-OFF.			CDU ou équivalent AC.	CFA ou équivalent AC.		

8.5. Formations du génie de l'air.

8.5.1. Commandement des forces aériennes.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

TC/TR/PN.	/	/	GCFA.	MGAT.	GCFA.	MGAT.
LCL/COL.		S/C INFRA.	S/C INFRA.	GCFA.		
SLT/LTN/CNE/CDT.			GCFA.	S/C INFRA.	S/C INFRA.	GCFA.
Chancelier AIS.						
S-OFF.						
			CDU ou équivalent.			

8.5.2. 25° régiment du génie de l'air.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	GCFA.	MGAAE.	GCFA.	MGAT.
COL/LCL.		CDC 25 ^e RGA.	CDC 25 ^e RGA.	GCFA.		
SLT/LTN/CNE/CDT.			CDU ou équivalent.	CDC 25 ^e RGA.	CDC 25 ^e RGA.	GCFA.
S-OFF.						

8.6. Commandement de la Légion étrangère, 1^{er} et 4^e régiments étrangers et groupement de recrutement de la Légion étrangère.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	CFA ou équivalent AC.	COMLE AC.	MGAT AC.	COMLE AC.	MGAT AC.
Chef de cabinet / Chancelier.		/		COMLE AC.		COMLE AC.

Officier cellule Appui médical.	X (1)					
CDT/LCL.	/	CFA ou équivalent AC.	CFA ou équivalent AC.		CFA ou équivalent AC.	ADJ MGAT AC.
SLT/LTN/CNE.						COMLE AC.
Officiers TE.						
Élèves OFF TE ou élèves TE.	X (2).					
S-OFF CAB.	/	COL ADJ AC.	CDU ou équivalent AC (4).	COL ADJ AC.	COL ADJ AC.	
S-OFF.	X (3).			CFA ou équivalent AC.	CFA ou équivalent AC.	

(1) Un feuillet de notation intermédiaire sera établi par le conseiller santé du COMLE.

(2) Les militaires servant à titre étranger (MTE) admis en scolarité d'officier dans une école d'armes auront une notation intermédiaire établie par l'école.

(3) Pour les sous-officiers servant à titre étranger « mis pour emploi » au SCA, au SID, au SSA ou à l'ARD (poste en renfort au REO).

(4) Pour les unités n'ayant pas de CDU, une note d'organisation interne devra fixer l'officier ayant le niveau équivalent.

8.7. Centre de doctrine et de l'enseignement du commandement.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	CFA ou équivalent AC.	DIR CDEC AC.	MGAT AC.	DIR CDEC AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.			CFA ou équivalent AC.	DIR CDEC AC.		ADJ MGAT AC.
CDT/LCL stagiaires.		/	COM EDG- T STAG AC/COM EMSST STAG AC.	ADJOINT DIR CDEC STAG AC.	ADJOINT DIR CDEC STAG AC.	ADJ MGAT STAG AC.

Chef de cabinet / chargé de mission.		/	DIR CDEC AC.	DIR CDEC AC.	DIR CDEC AC.	ADJ MGAT AC.
SLT/LTN/CNE.		CFA ou équivalent AC.	CFA ou équivalent AC.		CFA ou équivalent AC.	DIR CDEC AC.
SLT/LTN/CNE stagiaires.		/	COM EDG-T STAG AC/COM EMSST STAG AC.	ADJOINT DIR CDEC STAG AC.	COM EDG-T STAG AC/COM EMSST STAG AC.	ADJOINT DIR CDEC STAG AC.
S-OFF.		CFA ou équivalent AC.	COM écoles ou COM PÔLE AC ou SGEM.	CFA ou équivalent AC.	CFA ou équivalent AC.	DIR CDEC AC.

8.8. Commandement terre pour le territoire national.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	CEM COM TN AC.	COM TN AC.	MGAT AC.	COM TN AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.			CEM COM TN AC.	COM TN AC.		ADJ MGAT AC.
SLT/LTN/CNE.					CEM COM TN AC.	COM TN AC.
S-OFF.			CDIV ou équivalent AC.	CEM COM TN AC.		

8.9. Direction générale de l'armement.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

TC/TR/PN.	/	/	DGA SDGS.	MGAT.	DGA SDGS.	MGAT.
LCL/COL.		CFA ou équivalent.	CFA ou équivalent.	DGA SDGS.		
SLT/LTN/CNE/CDT.					CFA ou équivalent.	DGA SDGS.
S-OFF.			CDU ou équivalent.	CFA ou équivalent.		

8.10. Direction centrale du service de santé des armées.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	DCA SSA.	MGAT.	DCA SSA.	MGAT.
LCL/COL.		CFA ou équivalent.	CFA ou équivalent.	DCA SSA.		
SLT/LTN/CNE/CDT.			CFA ou équivalent.	DCA SSA.		
S-OFF.					CDU ou équivalent.	CFA ou équivalent.

8.11. Service de l'énergie opérationnelle.

8.11.1. Direction et organisme rattaché (centre de soutien technique et administratif).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	DSEO.	MGAT.	DSEO.	MGAT.
COL/LCL.	/	C1 CSTA.	C1 CSTA.	DSEO.		
SLT/LTN/CNE/CDT.					C1 CSTA.	DSEO.

S-OFF.			CDU ou équivalent.	C1 CSTA.		
--------	--	--	-----------------------	-------------	--	--

8.11.2. Base pétrolière interarmées.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
SLT/LTN/CNE/CDT.	/	C1 BPIA.	C1 BPIA.	DSEO.	C1 BPIA.	DSEO.
S-OFF.			CDU ou équivalent.	C1 BPIA.		

8.11.3. École nationale supérieure du pétrole et des moteurs.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
SLT/LTN/CNE/CDT.	DIR ENSPM.	C1 BPIA.	C1 BPIA.	DSEO.	C1 BPIA.	DSEO.

8.12. Commandement de l'aviation légère de l'armée de terre.

8.12.1. État-major du commandement de l'aviation légère de l'armée de terre.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
Commandant en second de l'ALAT.	/	/	COMALAT AC.	COMALAT AC.	COMALAT AC.	MGAT AC.
COL et TC/TR/PN.		CEM COMALAT AC.	COMSEC ALAT AC.			
Chef de cabinet/Officier communication/Chancelier.		/	COMALAT AC.		COMSEC ALAT AC.	COMALAT AC.

CDT/LCL.		CEM COMALAT AC.	CEM COMALAT AC.	COMSEC ALAT AC.		
SLT/LTN/CNE.					CEM COMALAT AC.	COMSEC ALAT AC.
S-OFF.			CDU ou équivalent.	CEM COMALAT AC.		

8.12.2. Détachement avions de l'armée de terre.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	CDC DAAT AC.	COMSEC ALAT AC.	COMALAT AC.	COMALAT AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.			CDC DAAT AC.	COMSEC ALAT AC.	COMSEC ALAT AC.	COMALAT AC.
SLT/LTN/CNE.					CDC DAAT AC.	COMSEC ALAT AC.
S-OFF.			CDU ou équivalent.	CDC DAAT AC.		

8.12.3. État-major de la 4^e brigade d'aérocombat, 1^{er}, 3^e et 5^e régiment d'hélicoptères de combat et 4^e compagnie de commandement et de transmissions.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	CFA ou équivalent AC.	COM 4 ^e BAC AC.	COMALAT AC.	COMALAT AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.			CFA ou équivalent AC.	COM 4 ^e BAC AC.	COM 4 ^e BAC AC.	COMALAT AC.
Officier communication.		/	COM 4 ^e BAC AC.			

Chancelier/ Chef de cabinet.						COM 4 ^e BAC AC.
AMANT.	COMMF.		CFA ou équivalent AC.		CFA ou équivalent AC.	
SLT/LTN/CNE.	/	CFA ou équivalent AC.				
S-OFF.			CDU ou équivalent AC.	CFA ou équivalent AC.		

8.12.4. État-major de l'école de l'aviation légère de l'armée de terre, base école 2^{ème} régiment d'hélicoptères de combat, base école 6^{ème} régiment d'hélicoptères de combat, centre de formation franco-allemand du personnel technico-logistique Tigre.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	/	COM EALAT AC.	COMALAT AC.	COMALAT AC.	MGAT AC.
Chef du BPMRA.				COM EALAT AC.	COM EALAT AC.	COM ALAT AC.
Chef de cabinet/ Officier communication/Chancelier.						COM EALAT AC.
CDT/LCL.		CEM EALAT AC CDC AC.	CEM EALAT AC / CDC AC.	COM EALAT AC.	COM EALAT AC.	COMALAT AC.
SLT/LTN/CNE.					CEM EALAT AC CDC AC.	COM EALAT AC.
OFF élèves / élèves OFF.					CDC AC.	
S-OFF.		CEM EALAT AC / CDC AC.	CDU/CDS AC.	CEM EALAT AC / CDC AC.	CEM EALAT AC / CDC AC.	

8.12.5. Bureau enquêtes accidents pour la sécurité de l'aéronautique d'État.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL/COL.	/	DIR BEA- É.	DIR BEA- É.	COMSEC ALAT.	COMALAT.	MGAT.
SLT/LTN/CNE/CDT.					DIR BEA-É.	COMSEC ALAT.
S-OFF.			DA BEA- É.	DIR BEA- É.		

8.12.6. 9^e régiment de soutien aéromobile.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	CFA ou équivalent AC.	COMSEC ALAT AC.	COMALAT AC.	COMALAT AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.			CFA ou équivalent AC.	COMSEC ALAT AC.	COMSEC ALAT AC.	COMALAT AC.
SLT/LTN/CNE.					CFA ou équivalent AC.	COMSEC ALAT AC.
S-OFF.			CDU ou équivalent AC.	CFA ou équivalent AC.		

8.12.7. Base aérienne 107 - escadron de soutien technique aéromobile 2.060 « Yvelines ».

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
SLT/LTN/CNE/CDT.	/	CDC BA 107.	CDC BA 107.	COMSEC ALAT.	CDC BA 107.	COMSEC ALAT.
S-OFF.			CDU ou équivalent.	CDC BA 107.		

8.12.8. Base aérienne 120 - escadron d'hélicoptères 01.067 « Pyrénées », centre de formation à la survie et au sauvetage 61.566 et centre de formation des techniciens à la sécurité de l'armée de l'air 00308.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
SLT/LTN/CNE/CDT.	/	CDT BA 120.	CDT BA 120.	COMSEC ALAT.	CDT BA 120.	COMSEC ALAT.
S-OFF.			CDU ou équivalent.	CDT BA 120.		

8.12.9. Base aérienne 721 - Escadron de formation à la maintenance aéronautique de la défense.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
LCL/COL.	/	CDT BA 721.	CDT BA 721.	COMALAT.	COMALAT.	MGAT.
SLT/LTN/CNE/CDT.				COMSEC ALAT.	CDT BA 721.	COMSEC ALAT.
S-OFF.			CDT l'EFMAD.	CDT BA 721.		

8.13. Commandement des forces spéciales terre.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.				AVANCEMENT.	
		NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.		/	ADJ COMFST AC.	ADJ COMFST AC.	COM FST AC.	COM FST AC.	MGAT AC.
Colonel adjoint/chef antenne FST Balard.		(1).					
Chef de cabinet/ chancelier/ OFF COM.	CDT/LCL. 	/					

	SLT/LTN/CNE.						
AMAI.		COMMF.	CFA ou équivalent AC.	CFA ou équivalent AC.	ADJ COMFST AC.		
CDT/LCL.	(2).						
SLT/LTN/CNE.							
S-OFF.		CDU ou équivalent AC.		CFA ou équivalent AC.	CFA ou équivalent AC.	ADJ COMFST AC.	
(1) Notation intermédiaire établie par autorité d'emploi pour le chef d'antenne FST Balard. (2) Notation intermédiaire établie par autorité d'emploi pour les officiers et sous-officiers appartenant au détachement de liaison.							

8.14. Brigade de sapeurs-pompiers de Paris.

8.14.1. État-major de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	C2 BSPP, CAT, CEM ou les SCEM.	COM BSPP AC.	MGAT AC.	COM BSPP AC.	MGAT AC.
OFF assistant militaire.		/	COM BSPP.	COM BSPP.	COM BSPP.	COM BSPP.
Chef de cabinet.		/				
OFF du BCOM.		/				
CDT/LCL.		C2 BSPP, CAT, CEM ou les SCEM.	C2 BSPP, CAT, CEM ou les SCEM.		C2 BSPP, CAT, CEM ou les SCEM.	

SLT/LTN/CNE.						
S-OFF.		CEM BSPP.	CDU, CDB et équivalent ⁽¹⁾ ou officier chef de détachement.	CEM BSPP.	CEM BSPP.	
(1) Officier chef de section non-endivisionnée, chef de cabinet et chef de la SIOP.						

8.14.2. Groupements d'incendie et de secours de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	CFA.	COM BSPP AC.	MGAT AC.	COM BSPP AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.			CFA.	COM BSPP.	CFA.	COM BSPP.
SLT/LTN/CNE.						
S-OFF.			CDU.	CFA.		

8.14.3. Groupement de soutiens et de secours et groupement des appuis et de secours de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	CFA.	COM BSPP AC.	MGAT AC.	COM BSPP AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.			CFA.	COM BSPP.	CFA.	COM BSPP.
SLT/LTN/CNE.						

S-OFF.			CDU, officier chef de détachement.	CFA.		
--------	--	--	--	------	--	--

8.14.4. Groupement formation instruction et de secours de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	CFA.	COM BSPP AC.	MGAT AC.	COM BSPP AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.			CFA.	COM BSPP.	CFA.	COM BSPP.
SLT/LTN/CNE.						
S-OFF.			CDU ou officier chef de centre de formation.	CFA.		

8.15. Service militaire adapté.

8.15.1. État-major du service militaire adapté.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	CEM SMA.	COMSMA AC.	MGAT AC.	COMSMA AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.			CEM SMA.	COMSMA.	CEM SMA.	COMSMA.
SLT/LTN/CNE.						
S-OFF.			Chef DPT.	CEM SMA.		

8.15.2. Formations du service militaire adapté.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	(1).	CFA ou équivalent.	COMSMA AC.	MGAT AC.	COMSMA AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.	/		CFA ou équivalent.	COMSMA.	CFA ou équivalent.	COMSMA.
SLT/LTN/CNE.						
S-OFF.						
(1) Notation intermédiaire pour les chefs de corps des formations établie par préfet/haut-commissaire/COMIA.						

8.15.3. Détachement du service militaire adapté de Périgueux.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
Chef du DSMA.	/	CEM SMA.	CEM SMA.	COMSMA.	CEM SMA.	COMSMA.
SLT/LTN/CNE/CDT.						
S-OFF.			Chef du DSMA.	CEM SMA.		

8.16. Formations militaires et direction générale de la sécurité civile.

8.16.1. Commandement des formations militaires de la sécurité civile.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

COMFORMISC.	Préfet de la DGSCGC.	MGAT AC.	MGAT AC.	MGAT AC.	MGAT AC.
-------------	----------------------------	-------------	-------------	-------------	-------------

8.16.2. État-major et direction générale.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	CEM COM FORMISC.	COMFORMISC AC.	MGAT AC.	COMFORMISC AC.	MGAT AC.
Chargé de mission planification sécurité nationale.	Chef BPERE.	/	COMFORMISC.	COMFORMISC.	COMFORMISC.	COMFORMISC.
CDT/LCL.	/	CEM COMFORMISC.	CEM COMFORMISC.		CEM COMFORMISC.	
Officier adjoint au BSLJ.	Chef BSLJ.					
Officier traitant au BSLJ.	ADJ Chef de la division logistique du BSLJ.					
Chargés de mission MRI.	Chef de la MRI.					
Experts haut niveau sécurité civile.	Chef BAGER.					
SLT/LTN/CNE.	/					
S-OFF.						

Sous-officiers secrétaires.		/	CEM COMFORMISC.			
Sous-officiers chanceliers.				COMFORMISC.		

8.16.3. Centre opérationnel de gestion interministériel des crises.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
Chef ou ADJ COGIC. ⁽¹⁾	Chef SPGC ou Chef COGIC. ⁽²⁾	/	CEM COMFORMISC.	COMFORMISC.	CEM COMFORMISC.	COMFORMISC.
CEM zone Antilles.	Préfet de région.		COMFORMISC AC.	MGAT AC.	COMFORMISC AC.	MGAT AC.
Adjoint au chef d'état- major de la sécurité civile.	Chef d'état- major de la sécurité civile.	/	COMFORMISC.	COMFORMISC.	COMFORMISC.	COMFORMISC.
CDT/LCL.	AJD COGIC.	CEM COMFORMISC.	CEM COMFORMISC.	COMFORMISC.	CEM COMFORMISC.	
Chef de COZ - ADJ EMIZ.	Chef EMIZ.					
Officiers traitants en EMIZ.	Adjoint EMIZ.					
SLT/LTN/CNE.	ADJ COGIC.					
S-OFF COGIC.	/		Chef ou ADJ COGIC.	CEM COMFORMISC.		

S-OFF COZ.			CDU ou équivalent.			
S-OFF COZ LILLE.						
Chef détachement COZ LILLE.	Chef COZ.		CEM COMFORMISC.			
⁽¹⁾ Officier de l'armée de terre placé aux responsabilités de chef COGIC ou d'adjoint au chef du COGIC. ⁽²⁾ Notation intermédiaire du chef SPGC pour le chef COGIC ou du chef COGIC pour l'ADJ COGIC.						

8.16.4. Unités d'instruction et d'intervention de la sécurité civile.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	CFA ou équivalent.	COMFORMISC AC.	MGAT AC.	COMFORMISC AC.	MGAT AC.
CDT/LCL.			CFA ou équivalent.	COMFORMISC.	CFA ou équivalent.	COMFORMISC.
SLT/LTN/CNE.						
S-OFF.			CDU ou équivalent.	CFA ou équivalent.		
Sous-officiers chanceliers.			Commandant en second.			

8.17. Commandement de l'espace.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
TC/TR/PN.	/	/	DIR CDE.	MGAT.	CEM CDE.	MGAT.
LCL/COL.			Chef Div ou équivalent.	CEM CDE.		

SLT/LTN/CNE/CDT.						DIR CDE.
Chef BSPS FA101.		/	Commandant de la FA 101.			
S-OFF EMPS.		Chef de l'EMPS.	Chef de bureau ou équivalent.	Chef DCAPA.	Chef DCAPA.	
S-OFF CMOS.		CDT du CMOS.		COMBAOS.	COMBAOS.	
S-OFF CGS.		Chef de la CGS.		Chef DCAPA.	Chef DCAPA.	

9. COMMANDEMENT DES FORCES TERRESTRES.

9.1. Organismes directement rattachés au commandement des forces terrestres.

9.1.1. État-major.

9.1.1.1. Officiers directement subordonnés au commandant des forces terrestres.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CE - CONSEILLERS COMFT.	/	COMFT.	COMFT.	COMFT.	COMFT.	COMFT.
CCAB - CDB CHANC TDC.		CACEM.				
LTN/CNE/CDT.			CDB.		CDB.	

9.1.1.2. Officiers directement subordonnés au chef d'état-major.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CEMOT.	SCOAT.	/	CEM.	COMFT.	CEM.	COMFT.

	/					
CACEM - SGEM.				CEM.		
COL Opex 2x6M.	(1).			CEM.		
Chargé de mission SLT à COL.	/	CACEM.	CACEM.		CACEM.	CEM.
(1) NI par COMANFOR pour les COL Opex 2x6 mois.						

9.1.1.3. Autres militaires.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	/	CACEM.	Chef DIV.- CACEM.	CEM.	CEM.	COMFT.
C. BOPS EMOT.	SCOAT.	/			CEM.	COMFT.
CDT/LCL. SLT/LTN/CNE.	/	CACEM.			Chef DIV.- CACEM.	CEM.
S-OFF.					ADJ. Chef DIV. ou CDB DIV. ⁽²⁾ - Chef SMK ⁽³⁾ - Chef CAB ⁽⁴⁾ – SGEM ⁽⁵⁾ .	CACEM.

⁽¹⁾ Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1^{er} niveau/officier premier notateur des officiers.

⁽²⁾ En cas d'absence de l'ADJ. Chef de DIV.

⁽³⁾ Pour les S-Off du SMK non directement subordonnés au CEM.

⁽⁴⁾ Pour les S-Off directement subordonnés au COMFT.

⁽⁵⁾ Pour les S-Off du SMK directement subordonnés au CEM (chancelier AIS, chef secrétariat CEM, chef cellule visite).

9.1.2. Officiers affectés au *commander french maritime force*.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	CEM FRMARFOR.	/	CEM.	CEM.	CEM.	COMFT.
CDT/LCL.	/		CEM FRMARFOR.		CEM FRMARFOR.	CEM.

9.1.3. Officiers et sous-officiers affectés et insérés au sein de formations de l'armée de l'air.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CDT/LCL. SLT/LTN/CNE.	/	/	CFA (1).	CEM.	CFA (1).	CEM.
S-OFF.				CACEM.		
(1) Commandant de base « fictive ».						

9.1.4. Officiers affectés au commandement de la flotille amphibie.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CDT/LCL.	/	/	COMFLOPHIB.	CEM.	COMFLOPHIB.	CEM.

9.2. Quartier général de corps de réaction rapide - France.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	/	COM QG CRR-Fr - CEM QG CRR -Fr - Chef DIV (si Fr) ou ADJ Chef DIV.	CEM QG CRR- Fr.	COM QG CRR-Fr.	COM QG CRR-Fr.	COMFT.
AM - CONS POL - CONS COM - CONS JUR - CCAB.			COM QG CRR- Fr.			COM QG CRR-Fr.
CDT/LCL.			Chef DIV (si Fr) ou ADJ Chef DIV.	CEM QG CRR-Fr.	CEM QG CRR-Fr.	
SLT/LTN/CNE.					Chef DIV (si Fr) ou ADJ Chef DIV.	
S-OFF.			Officier désigné en qualité de dernier notateur des S- OFF.	CDU ou ADJ Chef DIV ou CCAB.	Officier désigné en qualité de dernier notateur des S- OFF.	Officier désigné en qualité de dernier notateur des S- OFF.
(1) Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1^{er} niveau/officier premier notateur des officiers.						

9.3. Corps de réaction rapide européen : état-major, brigade d'aide au commandement, détachement de soutien national Français, bataillon de quartier général.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	/	DSN- Fr et BQG CRRE ⁽²⁾ .	REPRANCE CRRE.	COMSEC FT.	COMSEC FT.	COMFT.

Chef du DSN-Fr et chef du BQG ⁽²⁾ .						
Chef de cabinet du COM CRRE.			REPFANCE CRRE.	REPFANCE CRRE.	REPFANCE CRRE.	COMSEC FT.
CDT/LCL.			DSN-Fr et BQG CRRE ⁽²⁾ .			
Chef de cabinet du REPFANCE CRRE.			REPFANCE CRRE.			REPFANCE CRRE.
SLT/LTN/CNE.			DSN-Fr et BQG CRRE ⁽²⁾ .		DSN-Fr et BQG CRRE ⁽²⁾ .	
S-OFF.			CDU ou équivalent.	DSN-Fr et BQG CRRE ⁽²⁾ .		
⁽¹⁾ Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1 ^{er} niveau/officier premier notateur des officiers. ⁽²⁾ Lorsqu'il est français.						

9.4. 1^{re} Division.

9.4.1. État-major et 1^{re} compagnie de transmissions divisionnaire.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CEM - CONS réserves - LEGAD.	/	COMDIV.	COMDIV.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
COL + TR ⁽¹⁾ .		CEM.	CEM.			
CCAB - CDB CHANC – OFF COM – AM – CONS. JUR.		/	COMDIV.			COMDIV.

CE - CONS POL.		COMDIV.	/	/	COMSEC.	
CDT/LCL.		CEM.	CEM.	COMSEC.		
SLT/LTN/CNE.					CEM.	COMSEC.
S-OFF.			CDIV/CCAB/CDB CHANC/CONS COM/CDU.	CEM.		
(1) Colonel/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1 ^{er} niveau.						

9.4.2. Régiments endivisionnés.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	CFA.	COMSEC.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
CDT/LCL.			CFA.	COMSEC.	COMSEC.	COMDIV.
SLT/LTN/CNE.					CFA.	COMSEC.
S-OFF.			CDU.	CFA.		

9.4.3. 7^e brigade blindée.

9.4.3.1. État-major et 7^e compagnie de commandement et de transmissions.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TR ⁽¹⁾ .	/	CEM.	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
CCAB ⁽²⁾ - CDB CHANC - OFF COM.				COMBRIG.	COMBRIG.	COMBRIG.

AMAIN.	COM MF.		CEM.			COMDIV.	
CDT/LCL.	/						
SLT/LTN/CNE.					CEM.		
S-OFF.				CDB/CDU.	CEM.		
⁽¹⁾ Colonel/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1^{er} niveau. ⁽²⁾ Fusionnement par COMDIV si OFF SUP.							

9.4.3.2. Centre de formation initiale des militaires du rang 7^e BB - 3^e RCA.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CDT CFIM.	/	/	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
CDT/LCL.	CDT CFIM.	CEM.	CEM.	COMBRIG.	COMBRIG.	COMDIV.
SLT/LTN/CNE.					CEM.	COMBRIG.
S-OFF.	/		CDU.	CEM.		

9.4.3.3. Régiments.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	CFA.	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
CDT/LCL.			CFA.	COMBRIG.	COMBRIG.	COMDIV.
SLT/LTN/CNE.					CFA.	COMBRIG.

S-OFF.			CDU.	CFA.		
--------	--	--	------	------	--	--

9.4.4. 9^e brigade d'infanterie de marine.

9.4.4.1. État-major et 9^e compagnie de commandement et de transmissions.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.			
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.		
COL + TR ⁽¹⁾ .	/	COMBRIG.	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.		
CCAB ⁽²⁾ - OFF CHANC - OFF COM - OAR.				COMBRIG.	COMBRIG.	COMBRIG.		
AMAIN.	COM MF.	/	CEM.			COMDIV.		
CDT/LCL.	/	CEM.						
SLT/LTN/CNE.								
S-OFF.								
⁽¹⁾ Colonel/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1^{er} niveau. ⁽²⁾ Fusionnement par COMDIV si OFF SUP.								

9.4.4.2. Centres de formation initiale des militaires du rang 9^e BIma - 1^{er} RAMa et 22^e RIMa.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CDT CFIM ⁽¹⁾ .	/	/	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
CDT CFIM.	/	/	CEM.	COMBRIG.	COMBRIG.	COMDIV.
CDT/LCL.	CDT CFIM.	CEM.				
SLT/LTN/CNE.					CEM.	COMBRIG.

S-OFF.	/		CDU.	CEM.		
(1) Officier effectuant un temps de responsabilité valorisé de 1 ^{er} niveau.						

9.4.4.3. Régiments.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	CFA.	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
CDT/LCL.			CFA.	COMBRIG.	COMBRIG.	COMDIV.
SLT/LTN/CNE.					CFA.	COMBRIG.
S-OFF.			CDU.	CFA.		

9.4.5. 27^e brigade d'infanterie de montagne.

9.4.5.1. État-major et compagnie de commandement et de transmissions de montagne.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TR ⁽¹⁾ .	/	CEM.	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
CCAB ⁽²⁾ - CDB CHANC - OFF COM - Conservateur musée ⁽²⁾ .				COMBRIG.	COMBRIG.	COMBRIG.
AMAIN.	COM MF.		CEM.			COMDIV.
CDT/LCL.	/					
SLT/LTN/CNE.					CEM.	COMBRIG.
S-OFF.			CDB/CDU.	CEM.		

⁽¹⁾ Colonel/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1^{er} niveau.

⁽²⁾ Fusionnement par COMDIV si OFF SUP.

9.4.5.2. Centre de formation initiale des militaires du rang 27^e BIM - 6^e BCA.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CDT CFIM.	/	/	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
CDT/LCL.	CDT CFIM.	CEM.	CEM.	COMBRIG.	COMBRIG.	COMDIV.
SLT/LTN/CNE.					CEM.	COMBRIG.
S-OFF.						
	/		CDU.	CEM.		

9.4.5.3. Groupement d'aguerrissement en montagne de Modane.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CDT GAM.	COMSEC E2CIA.	/	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
CDT/LCL.	/	CEM.	CEM.	COMBRIG.	COMBRIG.	COMDIV.
SLT/LTN/CNE.					CEM.	COMBRIG.
S-OFF.						
			CDT GAM.	CEM.		

9.4.5.4. Régiments et école militaire de haute montagne.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

COL.	(1),	CFA.	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
SLT/LTN/CNE/CDT/ LCL TE.	/		CFA.	COMLE.	CFA.	COMLE.
CDT/LCL.				COMBRIG.	COMBRIG.	COMDIV.
SLT/LTN/CNE.					CFA.	COMBRIG.
S-OFF.			CDU.	CFA.		
S-OFF TE.	CDU GSBdD ou CDS (2),				COMLE.	
Elèves sous- officiers - recrutement direct.	/	/	CDS.	DGF.	/	/
(1) Notation intermédiaire par le COMLE pour les chefs de corps des régiments étrangers. (2) Pour les S-OFF TE mis pour emploi au GSBdD, au SID, au SSA ou à l'ARD.						

9.4.6. Brigade franco-allemande.

9.4.6.1. État-major et compagnie d'état-major.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	CEM.	COMBFA.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
C.CAB - OFF COM - OFF JURISTE.				COMBFA.	COMBFA.	COMBFA.
AMAIINT.	COM MF.					COMDIV.
CDT/LCL.	/		CEM.			

SLT/LTN/CNE.					CEM.	COMBFA.
S-OFF.			CDB/CDU.	CEM.		

9.4.6.2. Régiments français et bataillon de commandement et de soutien de la brigade franco-allemande.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/PN.	/	CFA.	COMBFA.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
CDT/LCL.			CFA.	COMBFA.	COMBFA.	COMDIV.
SLT/LTN/CNE.					CFA.	COMBFA.
S-OFF.			CDU.	CFA.		

9.5. 3^e Division.

9.5.1. Etat-major.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
Colonel directement subordonné au COMDIV et OAR.	/	COMDIV.	COMDIV.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .		CEM.	CEM.			
CCAB - CDB CHANC- ASST MILI - CONS COM.			COMDIV.			COMDIV.
CDT/LCL.			CEM.	COMSEC.	COMSEC.	

SLT/LTN/CNE.					CEM.	COMSEC.
S-OFF.			CDIV/ CCAB/ CDB CHANC/ CDU.	CEM.		
(1) Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1 ^{er} niveau/officier premier notateur des officiers.						

9.5.2. Régiments endivisionnés.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	/	CFA.	COMSEC.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
CDT/LCL.			CFA.	COMSEC.	COMSEC.	COMDIV.
SLT/LTN/CNE.					CFA.	COMSEC.
S-OFF.			CDU.	CFA.		
⁽¹⁾ Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1 ^{er} niveau/officier premier notateur des officiers.						

9.5.3. 2^e brigade blindée.

9.5.3.1. État-major et compagnie de commandement et de transmissions.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	/	CEM.	COMBRIG - CEM.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.

CCAB ⁽²⁾ - CDB CHANC ⁽²⁾ - OFF COM ⁽²⁾ ,				COMBRIG.	COMBRIG.	COMBRIG.
AMAIN.	COM MF.		CEM.			COMDIV.
CDT/LCL.	/					
SLT/LTN/CNE.					CEM.	COMBRIG.
S-OFF.			CDB/CDU.	CEM.		
⁽¹⁾ Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1 ^{er} niveau/officier premier notateur des officiers. ⁽²⁾ Fusionnement par COMDIV si OFF SUP.						

9.5.3.2. Centre de formation initiale des militaires du rang 2^e BB - 12^e RCA.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	N1.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CDT CFIM.	/	/	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
CDT/LCL.		CEM.	CEM.	COMBRIG.	COMBRIG.	COMDIV.
SLT/LTN/CNE.					CEM.	COMBRIG.
S-OFF.			CDU.	CEM.		

9.5.3.3. Régiments.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	N1.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	/	CFA.	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.

CDT/LCL.			CFA.	COMBRIG.	COMBRIG.	COMDIV.
SLT/LTN/CNE.					CFA.	COMBRIG.
S-OFF.			CDU.	CFA.		
⁽¹⁾ Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1 ^{er} niveau/officier premier notateur des officiers.						

9.5.4. 6^e brigade légère blindée.

9.5.4.1. État-major.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	/	CEM.	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
CCAB ⁽²⁾ - CDB CHANC ⁽²⁾ - OFF COM ⁽²⁾ .				COMBRIG.	COMBRIG.	COMBRIG.
AMAIN.	COM MF.		CEM.			COMDIV.
CDT/LCL.	/					
SLT/LTN/CNE.						
S-OFF.			CDB/CDU.			CEM.
⁽¹⁾ Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1^{er} niveau/officier premier notateur des officiers. ⁽²⁾ Fusionnement par COMDIV si OFF SUP.						

9.5.4.2. Centre de formation initiale des militaires du rang 6^e BLB - 4^e RIMa.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

CDT CFIM.	/	/	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
CDT/LCL.		CEM.	CEM.	COMBRIG.	COMBRIG.	COMDIV.
SLT/LTN/CNE.					CEM.	COMBRIG.
S-OFF.			CDU.	CEM.		

9.5.4.3. Détachement espace d'entraînement rattaché à la 13^e demi-brigade de la légion étrangère.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CDT DEE.	COMSEC E2CIA.	/	CFA 13 ^e DBLE.	COMBRIG.	COMBRIG.	COMDIV.
CDT/LCL.	/	CFA 13 ^e DBLE.				
SLT/LTN/CNE.					CFA 13 ^e DBLE.	COMBRIG.
S-OFF.		CDU.	CFA 13 ^e DBLE.			

9.5.4.4. Régiments.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	⁽²⁾ .	CFA.	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
SLT/LTN/CNE/CDT/LCL TE.	Chef GSBdD ⁽³⁾ .		CFA.	COMLE.	CFA.	COMLE.
CDT/LCL.	/			COMBRIG.	COMBRIG.	COMDIV.
SLT/LTN/CNE.					CFA.	COMBRIG.

S-OFF TE.	CDU GSBdD ou CDS (4).		CDU.	CFA.		COMLE.
S-OFF.	/					COMBRIG.
(1) Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1^{er} niveau/officier premier notateur des officiers. (2) Notation intermédiaire par le COMLE pour les chefs de corps des régiments étrangers. (3) Pour les OFF TE mis pour emploi au GSBdD. (4) Pour les S-OFF TE mis pour emploi au GSBdD, au SID, au SSA ou à l'ARD.						

9.5.5. 11^e brigade parachutiste.

9.5.5.1. État-major et compagnie de commandement et de transmissions.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.		
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	/	CEM.	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.	
CCAB ⁽²⁾ - CDB CHANC ⁽²⁾ - OFF COM ⁽²⁾ .				COMBRIG.	COMBRIG.	COMBRIG.	
AMAIN.	COM MF.		CEM.			COMDIV.	
CDT/LCL.	/						
SLT/LTN/CNE.						CEM.	COMBRIG.
S-OFF.							
⁽¹⁾ Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1^{er} niveau/officier premier notateur des officiers. ⁽²⁾ Fusionnement par COMDIV si OFF SUP.							

9.5.5.2. Régiments, école des troupes aéroportées et centre de formation initiale des militaires du rang 11^e BP - 6^e RPIMa.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.	AVANCEMENT.

	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	(2).	CFA.	COMBRIG.	COMDIV.	COMDIV.	COMFT.
SLT/LTN/CNE/CDT/LCL TE.	/		CFA.	COMLE.	CFA.	COMLE.
CDT/LCL.				COMBRIG.	COMBRIG.	COMDIV.
SLT/LTN/CNE.					CFA.	COMBRIG.
S-OFF TE.	CDU GSBdD ou CDS ⁽³⁾ .		CDU.	CFA.		COMLE.
S-OFF.	/					COMBRIG.
⁽¹⁾ Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1^{er} niveau/officier premier notateur des officiers. ⁽²⁾ Notation intermédiaire par le COMLE pour les chefs de corps des régiments étrangers. ⁽³⁾ Pour les S-OFF TE mis pour emploi au GSBdD, au SID, au SSA ou à l'ARD.						

9.6. Commandement du renseignement des forces terrestres.

9.6.1. État-major, centre de formation initiale des militaires du rang du renseignement - 151^e RI et 785^e compagnie de guerre électronique.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COMSEC.	/	/	COMRENS.	COMFT.	COMRENS.	COMFT.
CAC- CEM - OAR.	/	COMRENS - COMSEC - CEM - CAC.		COMRENS.		
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .			CEM.			
CCAB/OFF COM/CDB CHANC - OFF CHANC RESERVE.			COMRENS.			COMRENS.

AMAIINT.	COM MF.		CEM.	COMSEC.	COMSEC.	
CDT/LCL.	/					
SLT/LTN/CNE.						CEM.
SLT/LTN/CNE 785CGE.			CAC.	CAC.		
S-OFF COMRENS CFIM.			CDB ou CDU ou chef CFIM.	CEM.	CEM.	
S-OFF 785CGE.				CAC.	CAC.	
(1) Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1 ^{er} niveau/officier premier notateur des officiers.						

9.6.2. Régiments, centre du renseignement terre, centre interarmées des actions sur l'environnement (personnel terre) et école du renseignement de l'armée de terre.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COM ERAT - CDC CIAE.	/	/	COMRENS.	COMRENS.	COMRENS.	COMFT.
COL + TC/TR/PN (1).			COMSEC.			
CDT/LCL.		CFA.	CFA.	COMSEC.	COMSEC.	COMRENS.
SLT/LTN/CNE.					CFA.	COMSEC.
S-OFF.			CDB ou CDU.	CFA.		

OFFICIERS EN DIVISION D'APPLICATION.		/	DGFE ERAT.	COM ERAT.	COM ERAT.	
(1) Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1 ^{er} niveau/officier premier notateur des officiers.						

7. Commandement des systèmes d'information et de communication des forces terrestres.

9.7.1. État-major dont division des études et de la prospective, division opérations et direction générale de la formation.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.				
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.			
GAO – CEM.	/	/	COMSIC.	COMSIC.	COMSIC.	COMFT.			
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .		CEM.	CEM.						
CCAB - CDB CHANC - OFF COM.		/	COMSIC.			COMSIC.			
AMAIINT.	COM MF.	CEM.	CEM.	COMSEC/ COMETRS.	COMSEC/ COMETRS.				
CDT/LCL.	(2).				CEM.		COMSEC/ COMETRS.		
Off. liaison CFT.	(3).							CEM.	COMSEC/ COMETRS.
CONS. CHANC.	(4).								
GAO.									
SLT/LTN/CNE.									

S-OFF.	(5).		Chefs DIV, DGF, SCEM, CDB CHANC, CCAB.	CEM.		
(1) Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1^{er} niveau/officier premier notateur des officiers. (2) Chef de groupement RGE (DGF) : NI par COMRENS. (3) Officier de liaison CFT : NI par chef DIV CAPA SCORPION CFT. (4) Conseiller chancellerie : NI par général adjoint-opérations (GAO). (5) Conseiller sous-officier : NI par COMSIC.						

9.7.2. Division d'application (officiers-élèves et élèves-officiers).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
OFF ELV.	/	DGF.	COMSEC/COM ETRS.	/	/

9.7.3 Centre de formation initiale des militaires du rang des transmissions - 18^e RT.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	/	GAO - CFA.	GAO.	COMSIC.	COMSIC.	COMFT.
CDT/LCL.			CFA.	GAO.	GAO.	COMSIC.
SLT/LTN/CNE.			CDU.	CFA.	CFA.	GAO.
S-OFF.						
⁽¹⁾ Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1 ^{er} niveau/officier premier notateur des officiers.						

9.7.4. Régiments.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	(2).	GAO - CFA.	GAO.	COMSIC.	COMSIC.	COMFT.
CDT/LCL.	/		CFA.	GAO.	GAO.	COMSIC.
SLT/LTN/CNE.					CFA.	GAO.
S-OFF.				CDU.	CFA.	
(1) Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1^{er} niveau/officier premier notateur des officiers. (2) Colonel de réserve : NI par CFA.						

9.7.4.1. 807^e compagnie de transmissions.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CDU.	/	Chef DIV OPS.	Chef DIV OPS.	GAO.	Chef DIV OPS.	GAO.
SLT/LTN/CNE.						
S-OFF.			CDU.	Chef DIV OPS.		

9.8. Commandement de la logistique des forces terrestres.

9.8.1. État-major.

PERSONNEL NOTÉ.			NOTATION.		AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
ADJ COSCO - CEM.	/	/	COMLOG.	COMLOG.	COMLOG.	COMFT.

COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .		CFA - SCEM.	CFA.			
AMAINF.	COM MF.					
CCAB - CDB CHANC - OFF COM.	/		COMLOG.		COMLOG.	
CDT/LCL.			CFA / SCEM / CH. DIV CAT / CH. DIV PROG-ENG / CH. DIV ORG-RESS.	CFA.	CFA.	CFA.
SLT/LTN/CNE.					SCEM / CH. DIV CAT / CH. DIV PROG-ENG / CH. DIV ORG-RESS.	
S-OFF.		CDB ou CCAB.	SCEM.	SCEM.		

⁽¹⁾ Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1^{er} niveau/officier premier notateur des officiers.

9.8.2. Poste de commandement de force logistique.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	/	CFA.	COM PCFL - CEM.	COMLOG.	COMLOG.	COMFT.
CCAB.				COM PCFL.	COM PCFL.	COMLOG.
CDB CHANC.						COM PCFL.
CDT/LCL.			COMLOG.			
SLT/LTN/CNE.			CEM.			COM PCFL.

9.8.3. Régiments.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	Nl.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	/	COM PCFL.	COM PCFL.	COMLOG.	COMLOG.	COMFT.
CDT/LCL.		CFA.	CFA.	COM PCFL.	COM PCFL.	COMLOG.
SLT/LTN/CNE.					CFA.	COM PCFL.
S-OFF.			CDU.	CFA.		
(1) Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1 ^{er} niveau/officier premier notateur des officiers.						

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	/	CFA.	COM CSOA.	COMLOG.	COMLOG.	COMFT.
CDT/LCL.			CFA.	COM CSOA.	COM CSOA.	COMLOG.
SLT/LTN/CNE.					CFA.	COM CSOA.
S-OFF.			CDU.	CFA.		

(1) Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1^{er} niveau/officier premier notateur des officiers.

9.8.5. Écoles militaires de Bourges.

9.8.5.1. École du train et de la logistique opérationnelle.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	/	COM ETLO / ETLO DEP / ETLO GICM CPIEC/ ETLO DF LOG OPS / ETLO DF MVT RAV.	COM ETLO.	COMLOG.	COMLOG.	COMFT.
CDT/LCL.			COM ETLO / ETLO DEP / ETLO GICM CPIEC/ ETLO DF LOG OPS / ETLO DF MVT RAV.	COM ETLO.	COM ETLO.	COMLOG.
SLT/LTN/CNE.					COM ETLO / ETLO DEP / ETLO GICM / ETLO DF LOG OPS / ETLO DF MVT RAV.	COM ETLO.
ETLO / DA élèves officiers et officiers élèves.		/	ETLO DF MVT RAV.	/	/	
S-OFF.		CFA EMB.	CDB/CDU/CDS.	CFA EMB.	CFA EMB.	COM ETLO.
(1) Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1 ^{er} niveau/officier premier notateur des officiers.						

9.8.5.2. Centre de formation initiale des militaires du rang de la logistique - 135^e RT.

PERSONNEL NOTÉ.		NOTATION.			AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CDT CFIM.	/	/	COM ETLO.	COMLOG.	COMLOG.	COMFT.
CDT/LCL.			ETLO DF MVT RAV - CFA	COM ETLO.	COM ETLO.	COMLOG.

SLT/LTN/CNE.		EMB.			ETLO DF MVT RAV.	COM ETLO.
S-OFF.			CDT CFIM ou CDU.	CFA EMB.	CFA EMB.	

9.9. Commandement de la maintenance des forces terrestres.

9.9.1. État-major.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.			
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.		
CCAB - CDS CHANC - OFF COM - OFF COORD SYNTH.	/	/	COMMF.	COMMF.	COMMF.	COMMF.		
CEM.			COMSEC.			COMFT.		
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .		CEM.	COMSEC.				COMSEC.	COMSEC.
CDT/LCL.		CEM.		COMMF.				
SLT/LTN/CNE.					COMSEC.	COMSEC.		
S-OFF.								
(1) Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1 ^{er} niveau/officier premier notateur des officiers.								

9.9.2. Centre de formation initiale des militaires du rang du matériel - 1^{er} RMAT.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

CDT CFIM.	/	/	COMSEC.	COMMF.	COMMF.	COMFT.
CDT/LCL.		CEM.	CEM.	COMSEC.	COMSEC.	COMMF.
SLT/LTN/CNE.					CEM.	COMSEC.
S-OFF.			CDT CFIM ou CDU.	CEM.		

9.9.3. Régiments.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	/	CFA.	COMSEC.	COMMF.	COMMF.	COMFT.
CDT/LCL.			CFA.	COMSEC.	COMSEC.	COMMF.
SLT/LTN/CNE.			CFA.	COMSEC.	CFA.	COMSEC.
S-OFF.						
⁽¹⁾ Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1 ^{er} niveau/officier premier notateur des officiers.						

9.9.4. Ecoles militaires de Bourges.

9.9.4.1. École du matériel.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	/	COM EM/EM DEP/EM DF MMT.	COM EM.	COMMF.	COMMF.	COMFT.
CDT/LCL.			COM EM/EM DEP/EM DF MMT.	COM EM.	COM EM.	COMMF.

SLT/LTN/CNE.					COM EM/EM DEP/EM DF MMT.	COM EM.
DA élèves officiers et officiers élèves.		/	EM DF MMT.		/	/
S-OFF.		CFA EMB.	CDB/CDU/CDS.	CFA EMB.	CFA EMB.	COM EM.
(1) Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1 ^{er} niveau/officier premier notateur des officiers.						

9.9.4.2. Commandement de la formation administrative.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	/	COM EMB - CFA EMB.	COM EMB.	COMMF.	COMMF.	COMFT.
OCI - CCAB.				COM EMB.	COM EMB.	COM EMB.
OFF contrôle interne.						COMMF.
OFF contrôle de gestion.						COM EMB.
CDT/LCL.			CFA EMB.			COMMF.
SLT/LTN/CNE.			COM EMB.	CFA EMB.	CFA EMB.	COM EMB.
CHANC AIS.						
S-OFF.						
			CDB/CDU/CDS.			

⁽¹⁾ Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1^{er} niveau/officier premier notateur des officiers.

9.10. Commandement de l'entraînement et des écoles du combat interarmes.

9.10.1 État-major du commandement de l'entraînement et des écoles du combat interarmes.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CEM.		/	COM E2CIA.	COM E2CIA.	COM E2CIA.	COMFT.
CHEF DE LA FECS.						
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .		CEM.	CEM.			
CHEF CAB - CHANC TDC CDT - OFF COM.		COM E2CIA.	COM E2CIA.			COM E2CIA.
AMAIT.	COM MF.	/	CEM.	COM CES.	COM CES.	
CDT/LCL.	/	CEM.				
SLT/LTN/CNE.					CEM.	COM CES.
S-OFF.			CDB ou équivalent.	CEM.		
⁽¹⁾ Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1 ^{er} niveau/officier premier notateur des officiers.						

9.10.2. Formations.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.		AVANCEMENT.	

	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL ⁽¹⁾ + TC/TR/PN ⁽²⁾ .	⁽³⁾ .	CFA.	COM CES.	COM E2CIA.	COM E2CIA.	COMFT.
CDT/LCL.	/		CFA.	COM CES.	COM CES.	COM E2CIA.
SLT/LTN/CNE.					CFA.	COM CES.
S-OFF.						
⁽¹⁾ Sauf COM CIANRBC - voir circuit EMA « division maîtrises des armements ». ⁽²⁾ Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1^{er} niveau/officier premier notateur des officiers. ⁽³⁾ Pour les officiers effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1^{er} niveau : NI par le CFA.						

9.10.3 Écoles militaires de Saumur.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	/	/	COM EC.	COM E2CIA.	COM E2CIA.	COMFT.
CHEF CAB - OFF COM.				COM EC.	COM EC.	COM E2CIA ou COM EC ⁽²⁾ .
CHANC AIS.				CFA EMS.	CFA EMS.	COM EC.
CDT/LCL.			DF EC/DEP EC/CFA EMS.	COM EC.	COM EC.	COM E2CIA.
SLT/LTN/CNE.		CFA EMS.			DF EC/ DEP EC/CFA.	COM EC.

OFF ELV EC.		/	DF EC.		/	/
S-OFF.		CFA EMS.	CDB ou équivalent.	CFA EMS.	CFA EMS.	COM EC.
⁽¹⁾ Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1^{er} niveau/officier premier notateur des officiers. ⁽²⁾ Fusionnement COME2CIA si officier supérieur - COM EC si officier subalterne.						

9.10.4. Écoles militaires de Draguignan.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	/	COLADJ EMD et CFA.	COM EMD et COM EI/COM EA.	COM E2CIA.	COM E2CIA.	COMFT.
Conservateur du musée ART.		/	DFA.	COM EA.	COM EA.	COM E2CIA ou COM EA ⁽²⁾ .
CHEF CAB - OFF COM.			COM EMD et COM EI.	COM EMD et COM EI.	COM EMD et COM EI.	COM E2CIA ou COM EMD et COM EI ⁽³⁾ .
CHANC AIS.				COL ADJ EMD et CFA.	COL ADJ EMD et CFA.	COM EMD et COM EI.
CDT/LCL.		COLADJ EMD et CFA.	COM EMD et COM EI/ COM EA/ COL ADJ EMD et CFA DEPI/ DFI/	COM EMD et COM EI /COM EA.	COM EMD et COM EI /COM EA.	COM E2CIA.

SLT/LTN/CNE.			DEPA/ DFA.		COL ADJ EMD et CFA.	COM EMD et COM EI /COM EA.
OFF ELV INF/OFF ELV ART.		/	DFI/DFA.	COM EMD et COM EI/COM EA.	/	/
S-OFF.		COLADJ EMD et CFA.	CDB ou équivalent.	COL ADJ EMD et CFA.	COL ADJ EMD et CFA.	COM EMD et COM EI /COM EA.
⁽¹⁾ Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1^{er} niveau/officier premier notateur des officiers. ⁽²⁾ Fusionnement COME2CIA si officier supérieur - COM EA si officier subalterne. ⁽³⁾ Fusionnement COME2CIA si officier supérieur - COM EMD et COM EI si officier subalterne.						

9.10.5. École du génie.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	/	COL ADJ EG.	COM EG.	COM E2CIA.	COM E2CIA.	COMFT.
CHEF CAB - OFF COM.				COM EG.	COM EG.	COM E2CIA ou COM EG ⁽²⁾ .
CHANC AIS.				COL ADJ EG.	COL ADJ EG.	COM EG.
CDT/LCL.			COL ADJ EG.	COM EG.	COM EG.	COM E2CIA.

SLT/LTN/CNE.					COL ADJ EG.	COM EG.
OFF-ELV.		/	DGF.		/	/
S-OFF.		COL ADJ EG.	CDB ou équivalent.	COL ADJ EG.	COL ADJ EG.	COM EG.
⁽¹⁾ Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1^{er} niveau/officier premier notateur des officiers. ⁽²⁾ Fusionnement COME2CIA si officier supérieur - COM EG si officier subalterne.						

9.10.6. Pôle écoles Méditerranée.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P- FUS.	FUS.
CDT/LCL.	/	COM PEM.	COM PEM.	COM EG.	COM EG.	COM E2CIA.
SLT/LTN/CNE.					COM PEM.	COM EG.
S-OFF.			CDU/CDB/CDS.	COM PEM.		

9.10.7. Cellule de plongée humaine et d'intervention sous la mer.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CDT/LCL.	/	COM CEPHISMER.	COM CEPHISMER.	COM EG.	COM EG.	COM E2CIA.
SLT/LTN/CNE.					COM CEPHISMER.	COM EG.
S-OFF.			CDU/CDB/CDS.	COM CEPHISMER.		

9.10.8. Pôle interarmées de traitement du danger des munitions et explosifs.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	/	COL ADJ EG.	COM EG.	COME2CIA.	COME2CIA.	COMFT.
CDT/LCL.			COLADJ EG.	COM EG.	COM EG.	COME2CIA.
SLT/LTN/CNE.					COLADJ EG.	COM EG.
S-OFF.						

⁽¹⁾ Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1^{er} niveau/officier premier notateur des officiers.

9.11. État-major spécialisé pour l'outre-mer et l'étranger.

9.11.1. Commandement de l'état-major spécialisé pour l'outre-mer et l'étranger et centre du partenariat militaire opérationnel.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	/	CEM ou COM CPMO.	COM EMSOME.	COM EMSOME.	COM EMSOME.	COMFT.
CCAB - CDB CHANC.						COM EMSOME.
CDT/LCL.			CEM ou COM CPMO.			
SLT/LTN/CNE.					CEM ou COM CPMO.	
S-OFF.			COMDIV ou CDB.	CEM ou COM CPMO.		

⁽¹⁾ Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1^{er} niveau/officier premier notateur des officiers.

9.11.2. 33^e régiment d'infanterie de marine.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	CFA.	CFA.	COMSUP.	COM EMSOME.	COM EMSOME.	COMFT.
CDT/LCL.			CFA.	COMSUP.	COMSUP.	COM EMSOME.
SLT/LTN/CNE.			CDU.	CFA.	CFA.	COMSUP.
S-OFF.						
⁽¹⁾ Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1 ^{er} niveau/officier premier notateur des officiers.						

9.11.3. 9^e régiment d'infanterie de marine.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	/	CFA.	COMSUP.	COM EMSOME.	COM EMSOME.	COMFT.
CDT/LCL.			CFA.	COMSUP.	COMSUP.	COM EMSOME.
SLT/LTN/CNE.			CDU.	CFA.	CFA.	COMSUP.
S-OFF.						
⁽¹⁾ Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1 ^{er} niveau/officier premier notateur des officiers.						

9.11.4. 2^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	/	CFA.	COMSUP.	COM EMSOME.	COM EMSOME.	COMFT.
CDT/LCL.			CFA.	COMSUP.	COMSUP.	COM EMSOME.
SLT/LTN/CNE.					CFA.	COMSUP.
S-OFF.						
⁽¹⁾ Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1 ^{er} niveau/officier premier notateur des officiers.						

9.11.5. Détachement de la légion étrangère à Mayotte.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.		
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.	
COL + TC/TR/PN (1).	(2).	CFA.	COMSUP.	COM EMSOME.	COM EMSOME.	COMFT.	
SLT/LTN/CNE/CDT/ LCL TE.	/		CFA.	COMLE.	CFA.	COMLE.	
CDT/LCL.				COMSUP.	COMSUP.	COM EMSOME.	
SLT/LTN/CNE.					CFA.	COMSUP.	
S-OFF TE.	CDU GSBdD ou CDS (3).		CDU LEG.	CFA.		COMLE.	
S-OFF.	/		CDU.			COMSUP.	

(3) Pour les S-OFF TE mis pour emploi au GSBdD, au SID ou au SSA.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	/	CFA.	COMSUP.	COM EMSOME.	COM EMSOME.	COMFT.
CDT/LCL.			CFA.	COMSUP.	COMSUP.	COM EMSOME.
SLT/LTN/CNE.					CFA.	COMSUP.
S-OFF.						

⁽¹⁾ Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1^{er} niveau/officier premier notateur des officiers.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	/	CFA.	COMSUP.	COM EMSOME.	COM EMSOME.	COMFT.
CDT/LCL.			CFA.	COMSUP.	COMSUP.	COM EMSOME.
SLT/LTN/CNE.					CFA.	COMSUP.
S-OFF.			CDU.	CFA.		

⁽¹⁾ Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1^{er} niveau/officier premier notateur des officiers.

9.11.8. 43^e bataillon d'infanterie de marine.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	CDC 43 ^e BIMa.	CEMIA FFCI.	COMFOR.	COM EMSOME.	COM EMSOME.	COMFT.
CDT/LCL.			CEMIA FFCI.	COMFOR.	COMFOR.	COM EMSOME.
SLT/LTN/CNE.					CEMIA FFCI.	COMFOR.
S-OFF.			Chef du détachement permanent FFCI ⁽²⁾ .	CEMIA FFCI.		
(1) Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1^{er} niveau/officier premier notateur des officiers. (2) Par principe, l'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé et placé en TRV2 au 43^e BIMa/DETALAT.						

9.11.9. 5^e régiment interarmes d'outre-mer.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	/	CFA.	COMFOR.	COM EMSOME.	COM EMSOME.	COMFT.
CDT/LCL.			CFA.	COMFOR.	COMFOR.	COM EMSOME.
SLT/LTN/CNE.			CDU.	CFA.	CFA.	COMFOR.
S-OFF.						

⁽¹⁾ Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1^{er} niveau/officier premier notateur des officiers.

9.11.10. 6^e bataillon d'infanterie de marine.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	/	CFA.	COMELEF.	COM EMSOME.	COM EMSOME.	COMFT.
CDT/LCL.			CFA.	COMELEF.	COMELEF.	COM EMSOME.
SLT/LTN/CNE.					CFA.	COMELEF.
S-OFF.						
⁽¹⁾ Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1 ^{er} niveau/officier premier notateur des officiers.						

9.11.11. 3^e régiment étranger d'infanterie.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	⁽²⁾ .	CFA.	COMSUP.	COM EMSOME.	COM EMSOME.	COMFT.
SLT/LTN/CNE/CDT/LCL TE.	/		CFA.	COMLE.	CFA.	COMLE.
CDT/LCL.				COMSUP.	COMSUP.	COM EMSOME.
SLT/LTN/CNE.					CFA.	COMSUP.
S-OFF TE.	CDU GSBdD ou CDS (3).		CDU LEG.	CFA.		

S-OFF.	/		CDU.			COMSUP.
⁽¹⁾ Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1 ^{er} niveau/officier premier notateur des officiers. ⁽²⁾ Notation intermédiaire par le COMLE pour les chefs de corps des régiments étrangers. ⁽³⁾ Pour les S-OFF TE mis pour emploi au GSBdD, au SID ou au SSA.						

9.11.12. 5^e régiment de cuirassiers.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL + TC/TR/PN ⁽¹⁾ .	/	CFA.	COMFOR.	COM EMSOME.	COM EMSOME.	COMFT.
CDT/LCL.			CFA.	COMFOR.	COMFOR.	COM EMSOME.
SLT/LTN/CNE.					CFA.	COMFOR.
S-OFF.			CDU.	CFA.		
⁽¹⁾ Colonel/officier effectuant un temps de commandement/officier effectuant un temps de responsabilité ou un temps de responsabilité valorisé de 1 ^{er} niveau/officier premier notateur des officiers.						

9.11.13. Cellule de maintenance des matériels terrestres et autorité de maintenance des matériels terrestres en outre-mer et à l'étranger.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CDT/LCL.	COM MF.	CFA.	CFA.	COMSUP/COM FOR/COMELEF/COMIAFFCI.	COMSUP/COM FOR/COMELEF/COMIAFFCI.	COM EMSOME.
S-OFF.	/		AMAIN/CEMIA.	CFA.	CFA.	COMSUP/COMFOR/COMELEF/COMEMSOME.

10. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE.

10.1. Officiers et sous-officiers.

10.1.1. Tête de chaîne direction des ressources humaines de l'armée de terre (TDC DRHAT).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CFA / CDB CHANC.	/	/	NC1 ADJ TDC DRHAT.	DRHAT DIR.	NC1 ADJ TDC DRHAT.	DRHAT DIR.
ADJ HEM-T.			OGHEM-T.		OGHEM-T.	
COL RESERVE (HEM-T, CFA, CM).		DRHAT DIR.	/		DRHAT DIR.	
ASS MILI DRHAT / CDB BPS/COM.		/	NC1 ADJ TDC DRHAT.	OGHEM- T AIS.	NC1 ADJ TDC DRHAT.	AIS ADJ TDC DRHAT.
OFF. HEM-T.		CFA.	ADJ HEM-T.		OGHEM-T.	
OFF B.CHANC/CFA.			Chef de bureau ou équivalent.		Chef de bureau ou équivalent.	
OFF BPS/COM.						
S-OFF.			Chef de bureau ou équivalent.	CFA.	CFA.	ADJ DRHAT CPPPT AIS.

10.1.2. Tête de chaîne commandement, adjoint au directeur des ressources humaines de l'armée de terre et chef du pôle pilotage de la performance et de la transformation (TDC CDT ADJ DRHAT).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	ADJ DRHAT CPPPT, PGP, PREC, SDEP AIS.	ADJ DRHAT CPPPT, PGP, PREC, SDEP NC1.	TDC CDT AIS ADJ DRHAT.	TDC CDT NC1 ADJ DRHAT.	DRHAT DIR.

CM.		/			ADJ DRHAT CPPPT, PGP, PREC, SDEP NC1.	TDC CDT AIS ADJ DRHAT.
CDT/LCL.		CFA.	Chef de bureau ou équivalent.	ADJ DRHAT CPPPT, PGP, PREC, SDEP AIS.	Chef de bureau ou équivalent.	ADJ DRHAT CPPPT, PGP, PREC, SDEP AIS.
SLT/LTN/CNE.						
S-OFF.			Chef de bureau ou équivalent.	CFA.	CFA.	ADJ DRHAT CPPPT AIS.

10.1.3. Tête de chaîne commandement de la formation (TDC COM FORM).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	DRHAT COMFORM AIS.	DRHAT COMFORM NC1.	DRHAT TDC CDT COMFORM AIS.	NC1 DRHAT TDC CDT COMFORM.	DRHAT DIR.
CM/ASS MILI COMFORM.		/	DRHAT COMFORM NC1.	DRHAT COMFORM AIS.	DRHAT COMFORM NC1.	DRHAT TDC CDT COMFORM AIS.
CDT/LCL.		CEM.	CEM/ADJ SEP.	DRHAT COMFORM AIS.		
SLT/LTN/CNE.			Chef de bureau ou équivalent.	CEM.	CEM/ADJ SEP.	DRHAT COMFORM AIS.
S-OFF.					CEM.	

10.2. Officiers et sous-officiers du groupement de gestion du personnel isolé terre (non-activité ou détaché).

10.2.1. Personnel en non-activité (congé de longue durée maladie, congé de longue maladie, congé pour convenances personnelles ou en disponibilité).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.	AVANCEMENT.
--------------------	-----------	-------------

	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	/	GGPIT GAL NC1.	TDC CDT AIS ADJ DRHAT.	TDC CDT NC1 ADJ DRHAT.	DRHAT DIR.
CDT/LCL.			GGPIT CDT.	GGPIT GAL AIS.	GGPIT GAL NC1.	TDC CDT AIS ADJ DRHAT.
SLT/LTN/CNE.					GGPIT CDT.	GGPIT GAL AIS.
S-OFF.			CDU ou équivalent.	GGPIT CDT.		

10.2.2. Personnel en détachement (L4139-1, L4139-2, L4139-3).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	/	GGPIT GAL NC1.	TDC CDT AIS ADJ DRHAT.	TDC CDT NC1 ADJ DRHAT.	DRHAT DIR.
CDT/LCL.			GGPIT CDT.	GGPIT GAL AIS.	GGPIT GAL NC1.	TDC CDT AIS ADJ DRHAT.
SLT/LTN/CNE.					GGPIT CDT.	GGPIT GAL AIS.
S-OFF.			CDU ou équivalent.	GGPIT CDT.		

10.2.3. Personnel en détachement (L4138-8).

10.2.3.1. Institut français du cheval et de l'équitation.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.	AVANCEMENT.

	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
Écuyer en chef.	/	/	DIR IFCE.	DIR IFCE.	TDC CDT NC1 ADJ DRHAT.	DRHAT DIR.
CDT/LCL.			Écuyer en chef.		GGPIT GAL NC1.	TDC CDT AIS ADJ DRHAT.
SLT/LTN/CNE.					GGPIT CDT.	GGPIT GAL AIS.
S-OFF.			CDS ou équivalent.	Écuyer en chef.		

10.2.3.2. Officiers de liaison interarmées détachés au sein de l'Organisation des Nations unies.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	/	CHEF RMF ONU.	CHEF RMF ONU.	TDC CDT NC1 ADJ DRHAT.	DRHAT DIR.
CDT/LCL.					GGPIT GAL NC1.	TDC CDT AIS ADJ DRHAT.

10.2.3.3. Autres détachés L4138-8.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL.	/	/	Autorité d'emploi.	TDC CDT AIS ADJ DRHAT.	TDC CDT NC1 ADJ DRHAT.	DRHAT DIR.

CDT/LCL.				GGPIT GAL AIS.	GGPIT GAL NC1.	TDC CDT AIS ADJ DRHAT.
SLT/LTN/CNE.				GGPIT CDT ou autorité d'emploi.	GGPIT CDT.	GGPIT GAL AIS.
S-OFF.						

10.3. Centre expert des ressources humaines et de la solde.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	ADJ DRHAT CPPPT AIS.	ADJ DRHAT CPPPT NC1.	TDC CDT AIS ADJ DRHAT.	TDC CDT NC1 ADJ DRHAT.	DRHAT DIR.
CDT/LCL.		CDC CERHS.	CDC CERHS.	ADJ DRHAT CPPPT AIS.	ADJ DRHAT CPPPT NC1.	TDC CDT AIS ADJ DRHAT.
SLT/LTN/CNE.					CDC CERHS.	ADJ DRHAT CPPPT AIS.
S-OFF.			CDS ou équivalent.	CDC CERHS.		

10.4. Groupements de recrutement et de sélection.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	DRHAT PREC AIS.	DRHAT PREC NC1.	TDC CDT AIS ADJ DRHAT.	TDC CDT NC1 ADJ DRHAT.	DRHAT DIR.

CDT/LCL.		CDC GRS.	CDC GRS.	DRHAT PREC AIS.	DRHAT PREC NC1.	TDC CDT AIS ADJ DRHAT.
SLT/LTN/CNE.					CDC GRS.	DRHAT PREC AIS.
S-OFF.			Chef DPT.	CDC GRS.		

10.5. Secrétariat général du conseil supérieur de la fonction militaire, membres permanents.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
CDT/LCL.	/	/	SG CSFM MP.	DRHAT DIR CSFM MP AIS.	SG CSFM MP.	DRHAT DIR CSFM MP AIS.
LTN/CNE.						
S-OFF.						

10.6. Organismes de formation.

10.6.1. Académie militaire de Saint-Cyr-Coëtquidan.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	AMSCC AIS.	COM AMSCC.	DRHAT TDC CDT COMFORM AIS.	NC1 DRHAT TDC CDT COMFORM.	DRHAT DIR.
CDT/LCL.		C2- CEM.	C2- CEM/CFA/DGER DFW/DFE/DPCS DIRCOM/C.BREG.	AMSCC AIS.	COM AMSCC NC1.	DRHAT TDC CDT COMFORM AIS.
DIRCOM.		/	COM AMSCC NC1.			

Chef de cabinet G1.						
Chancelier AIS.						AMSCC AIS.
SLT/LTN/CNE.		C2-CEM.	C2-CEM/CFA/DGER DFM/DFE/DPCS DIRCOM/C.BREG.		C2-CEM/CFA/DGER DFM/DFE/DPCS DIRCOM/C.BREG.	
OFF ÉLÈVES ESM/EMIA/C.GRH.			COM BAT ESM/COM EMIA/COM COURS RH.	DFE ELV AMSCC.	/	/
EOFIA 5° et 6° année.			Chef DÉT terre ALL (sur proposition du projet allemand).			
EOFIA. 2° 3° 4 année.			Chef DÉT terre ALL (sur proposition du projet allemand).	/		
OSC/E-P.			COM EMAC.	/		
ÉLÈVES OFF/ESM/EMIA/EOFIA 1 ^{ère} année.			CDU/COMBRIG.	/		
OSC/S.	CDU EMAC.		/	/		
S-OFF.	/	C2-CEM.	CDS.	C2-CEM.	C2-CEM.	AMSCC AIS.

10.6.2. École nationale des sous-officiers d'active.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	N1.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.

COL et TC/TR/PN.	/	COM ENSOA AIS.	COM ENSOA NC1.	DRHAT TDC CDT COMFORM AIS.	NC1 DRHAT TDC CDT COMFORM.	DRHAT DIR.
CDT/LCL.		COM ENSOA AIS/COL ADJ.	COM ENSOA NC1/COL ADJ.	COM ENSOA AIS.	COM ENSOA NC1.	DRHAT TDC CDT COMFORM AIS.
SLT/LTN/CNE.					COM ENSOA NC1/COL ADJ.	COM ENSOA AIS.
CHANC AIS et conseiller sous-officiers.		/	COM ENSOA NC1.	COL ADJ.	COL ADJ.	COM ENSOA AIS.
S-OFF.		COL ADJ.	CDB/COMBAT.			
SGT ÉLÈVES.		/	CDU.	COM BAT.	COL ADJ.	COM ENSOA SGT ÉLÈVES AIS.

10.6.3. Centre national des sports de la défense.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	CDT CNSD AIS.	COM CNSD NC1.	DRHAT TDC CDT COMFORM AIS.	NC1 DRHAT TDC CDT COMFORM.	DRHAT DIR.
LCL.		CFA.	CFA.	COM CNSD AIS.	COM CNSD NC1.	DRHAT TDC CDT COMFORM AIS.
SLT/LTN/CNE/CDT.			CFA/CEM/CDT EIS/ CDT EME.		CFA/CEM/CDT EIS/CDT EME.	COM CNSD AIS.
SEC PART CSM.		/	CFA.		CFA.	

S-OFF.		CFA.	CEM/CDS/CDU/Chef SEM Paris.	CFA.		
--------	--	------	--------------------------------	------	--	--

10.6.4. Lycées de la défense.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	DRHAT COMFORM AIS.	DRHAT COMFORM NC1.	DRHAT TDC CDT COMFORM AIS.	NC1 DRHAT TDC CDT COMFORM.	DRHAT DIR.
CDT/LCL.		CDC LM.	CDC LM.	DRHAT COMFORM AIS.	DRHAT COMFORM NC1.	DRHAT TDC CDT COMFORM AIS.
SLT/LTN/CNE.					CDC LM.	DRHAT COMFORM AIS.
S-OFF.			CDU ou équivalent.	CDC LM.		

10.6.5. École militaire préparatoire technique.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	DRHAT COMFORM AIS.	DRHAT COMFORM NC1.	DRHAT TDC CDT COMFORM AIS.	NC1 DRHAT TDC CDT COMFORM.	DRHAT DIR.
CDT/LCL.		COM EMPT.	COM EMPT.	DRHAT COMFORM AIS.	DRHAT COMFORM NC1.	DRHAT TDC CDT COMFORM AIS.
SLT/LTN/CNE.					COM EMPT.	DRHAT COMFORM AIS.
S-OFF.			CDU ou équivalent.	COM EMPT.		

S-OFF ÉLÈVES.		/				COMFORM S-OFF ÉLÈVES AIS.
------------------	--	---	--	--	--	------------------------------------

11. STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DES MATÉRIELS TERRESTRES.

11.1. Direction centrale.

11.1.1. SIMMT - directeur central : « cas particuliers ».

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	PRÉ FUS.	FUS.
Chef du pôle stratégie et modernisation du MCO-T (PSM).	/	/	NC1 AIS DC SIMMT.	TDC-C DC SIMMT.	NC1 TDC-C DC SIMMT.	TDC DC SIMMT.
Chef de la mission de contrôle et d'appui de la maintenance (MICAM).						
Chef du centre opérationnel interarmées et interservices du MCO-T (CO2I).						
Colonel adjoint, chef du pôle administratif (CA).						
Chef du bureau coordination méthodes (BCM).						

Chef du pôle performance synthèse (PPS).	/	/	NC1 AIS DC SIMMT.	TDC-C DC SIMMT.	NC1 TDC-C DC SIMMT.	TDC DC SIMMT.
Chef de la division des parcs (DP).						
Chef de la division technique et de la logistique (DTL).						
Chef de la division des systèmes d'information et du numérique (DSIN).						
Adjoints au sous-directeur performance synthèse (adj ADPS).						
Adjoint au sous-directeur « opérations » (adj ADCO).						
Assistant militaire						
COL chargé de mission RH auprès du DC.			NC1 AIS DA.			
Chef de cabinet			NC1 DC SIMMT.		NC1 AIS DC SIMMT.	TDC-C DC SIMMT.
Chancelier AIS-TDC/C-TDC.			NC1 DA.		NC1 DA.	AIS DC SIMMT.

11.1.2. SIMMT - directeur adjoint : « cas général ».

Personnel subordonné au chef du pôle stratégie et modernisation du MCO-T (PSM MCO-T).

Personnel subordonné au colonel adjoint, chef du pôle administratif (CA).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	PRÉ FUS.	FUS.
COL adjoint au chef du PSM.	/	NC1 CA.	NC1 AIS DA.	TDC-C DA.	NC1 TDC-C DA.	TDC DC SIMMT.
CDT/LCL.			NC1 PN.	AIS DA.	NC1 AIS DA.	TDC-C DA.
SLT/LTN/CNE.					NC1 PN.	AIS DA.
S-OFF.			C2, CDB ou CDS.	NC1 CA.	NC1 CA.	

11.1.3. SIMMT - Adjoint au directeur central chargé des opérations (« sous-directeur « opérations ») : « cas général ».

Bureau coordination méthodes (BCM).

Division des parcs (DP).

Division technique et de la logistique (DTL).

Division des contrats (DDC).

Centre opérationnel interarmées et interservices du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres (CO2I MCO-T).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	PRE FUS.	FUS.
TC/TR/PN/COL.	/	NC1 CA.	NC1 AIS ADCO.	TDC-C DA.	NC1 TDC-C DA.	TDC DC SIMMT.
LCL chargé de mission auprès de l'ADCO.			COL adjoint ADCO.	AIS ADCO.	NC1 AIS ADCO.	TDC-C DA.

CDT/LCL.			NC1 PN.			
SLT/LTN/CNE.					NC1 PN.	AIS ADCO.
S-OFF.			COL adjoint à l'ADCO, CDB ou CDS.	NC1 CA.	NC1 CA.	

11.1.3.1. SIMMT - Adjoint au directeur central chargé des opérations (sous-directeur « opérations ») : « unités déconcentrées ».
Sections d'expertise technique du MCO-T.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	PRÉ FUS.	FUS.
CDT/LCL.	/	NC1 CA.	NC1 chef BETM.	AIS ADCO.	NC1 AIS ADCO.	TDC-C DA.
SLT/LTN/CNE.					NC1 chef BETM.	AIS ADCO.
S-OFF.			Chefs SETM .	NC1 CA.	NC1 CA.	

11.1.4. SIMMT - Adjoint au directeur central - sous-directeur « budget, finances, comptabilités » (sous-directeur « affaires financières ») : « cas général ».

Sous-direction du budget, des finances et des comptabilités.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	PRÉ FUS.	FUS.
TC/TR/PN/COL.	/	NC1 CA.	NC1 AIS ADAF.	TDC- C DA.	NC1 TDC- C DA.	TDC DC SIMMT.

CDT/LCL.			NC1 ADAF.	AIS ADAF.	NC1 AIS ADAF.	TDC-C DA.
SLT/LTN/CNE.					NC1 ADAF.	AIS ADAF.
S-OFF.			Adjoint ADAF ou CDB.	NC1 CA.	NC1 CA.	

11.1.5. SIMMT - Adjoint au directeur central chargé de la performance et de la synthèse (sous-directeur « performance synthèse ») : « cas général ».

Division compétence et expertise (DCE).

Pôle performance synthèse (PPS).

Division des systèmes d'information et du numérique (DSIN).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	PRÉ FUS.	FUS.
TC/TR/PN/COL.	/	NC1 CA.	NC1 AIS ADPS.	TDC- C DA.	NC1 TDC- C DA.	TDC DC SIMMT.
CDT/LCL.			NC1 PN.	AIS ADPS.	NC1 AIS ADPS.	TDC-C DA.
SLT/LTN/CNE.					NC1 PN.	AIS ADPS.
S-OFF.			C.DIV, CDB ou CDS.	NC1 CA.	NC1 CA.	

11.1.5.1. SIMMT - Adjoint au directeur central chargé de la performance et de la synthèse (Sous-directeur « performance synthèse »).

Mission de contrôle et d'appui de la maintenance (MICAM).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.	AVANCEMENT.

	NI.	NUR.	N1.	N2.	PRÉ FUS.	FUS.
CDT/LCL.	/	NC1 CA.	NC1 chef MICAM.	AIS ADPS.	NC1 AIS ADPS.	TDC- C DA.
SLT/LTN/CNE.					NC1 chef MICAM.	AIS ADPS.
S-OFF.			Chef MICAM.	NC1 CA.	NC1 CA.	

11.1.5.2. SIMMT - Adjoint au directeur central chargé de la performance et de la synthèse (Sous-directeur « performance synthèse »).

Sections d'assistance et d'expertise (SAE).

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	PRÉ FUS.	FUS.
SLT/LTN/CNE.	/	NC1 CA.	NC1 chef DSIN.	AIS ADPS.	NC1 chef DSIN.	AIS ADPS.
S-OFF.				NC1 CA.	NC1 CA.	

11.1.6. SIMMT - Service de la maintenance industrielle terrestre - directeur du SMITer.

11.1.6.1. Etat-major du SMITer : « cas particulier ».

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	PRÉ FUS.	FUS.
LCL chargé de mission.	/	/	NC1 DA SMITer.	AIS Dir SMITer.	NC1 AIS Dir SMITer.	TDC/C DC SIMMT.

Chancelier.					NC1 DA SMITer.	AIS Dir SMITer.
-------------	--	--	--	--	----------------------	--------------------

11.1.6.2. Etat-major du SMITer : « cas général ».

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	PRÉ FUS.	FUS.
TC/TR/PN/COL.	/	/	NC1 AIS DA SMITer.	TDC-C Dir SMITer.	NC1 TDC-C Dir SMITer.	TDC DC SIMMT.
CDT/LCL.		NC1 CEM SMITer.	NC1 CEM SMITer.	AIS DA SMITer.	NC1 AIS DA SMITer.	TDC-C Dir SMITer.
SLT/LTN/CNE.					NC1 CEM SMITer.	AIS DA SMITer.
S-OFF.			CDU ou équivalent.	NC1 CEM SMITer.		

11.1.6.3. SMITer - bases de soutien du matériel.

12^e base de soutien du matériel.

14^e base de soutien du matériel.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	PRÉ FUS.	FUS.
TC/TR/PN/COL.	/	/	NC1 AIS DA SMITer.	TDC-C Dir SMITer.	NC1 TDC-C Dir SMITer.	TDC DC SIMMT.
CDT/LCL.		NC1 CDC.	NC1 CDC.	AIS DA SMITer.	NC1 AIS DA SMITer.	TDC-C Dir SMITer.
SLT/LTN/CNE.					NC1 CDC.	AIS DA SMITer.

S-OFF.			CDU ou équivalent.	NC1 CDC.		
--------	--	--	-----------------------	-------------	--	--

13^e base de soutien du matériel.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	PRÉ FUS.	FUS.
TC/TR/PN/COL.	/	/	NC1 AIS DA SMITer.	TDC-C Dir SMITer.	NC1 TDC-C Dir SMITer.	TDC DC SIMMT.
LCL DMD de l'Allier.	OGZD- SE.		NC1 CDC.	AIS DA SMITer.	NC1 AIS DA SMITer.	TDC-C Dir SMITer.
CDT/LCL.	/	NC1 CDC.	NC1 CDC.			
SLT/LTN/CNE.					NC1 CDC.	AIS DA SMITer.
S-OFF.			CDU ou équivalent.			

12. INSPECTION DE L'ARMÉE DE TERRE.

PERSONNEL NOTÉ.	NOTATION.				AVANCEMENT.	
	NI.	NUR.	N1.	N2.	P-FUS.	FUS.
COL et TC/TR/PN.	/	CEM.	GIAT (NC1 AIS).	GIAT (TDC- CDT).	GIAT (TDC- CDT).	GIAT (TDC).
Conseiller réserve.		GIAT (NC1 AIS).	/	/	/	/
CDT/LCL.		CEM.	CEM ou Chef de cellule.	GIAT (AIS).	GIAT (AIS).	GIAT (TDC-CDT).

SLT/LTN/CNE.					CEM ou Chef de cellule.	GIAT (AIS).
SOUS-OFF.				CEM.	CEM.	